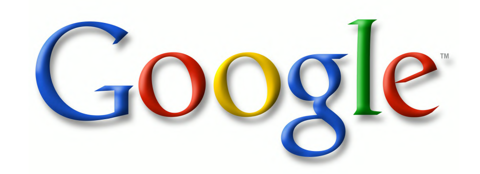




MEMOIRES
DE MONSIEUR
DE GOURVILLE,

Concernant les Affaires ausquelles il a été employé par la Cour, depuis 1642, jusqu'en 1698.

TOME II.

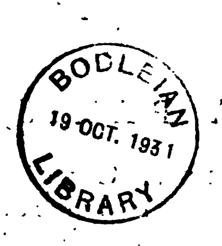


A PARIS,

Chez ESTIENNE GANEAU, rue S. Jacques vis-à-vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

M. DCCXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





MEMOIRES DE M. DE GOURVILLE,

Concernant les affaires aufquelles il a été employé par la Cour, depuis 1642. jufqu'en 1698.

VERS le commencement de l'année 1665. j'allai à la Haye où je fis quelque féjour, M. de Montbas qui étoit affez de la Cour de M. le Prince d'Orange me préfenta à lui & j'eus l'honneur de lui faire la révérence pour la premiere fois ; depuis je me trouvai fouvent avec lui & des Dames de

la Haye, mais comme c'eſt la coutume en ce pays-là que les femmes ſe retirent à huit heures, M. le Prince d'Orange prit le parti d'aller les ſoirs chez Meſſieurs de Montbas & de Dielk & encore dans d'autres maiſons, pour jouer juſqu'à huit heures & demi, il me faiſoit toujours l'honneur de me mettre de ſes parties.

Etant retourné à Bruxelles, où je me trouvois plus agreablement qu'ailleurs, M. le Marquis de Sillery eut la bonté de me venir voir; & m'ayant dit qu'il ſeroit bien aiſe d'aller à Anvers, je l'y accompagnai. Je le menai voir comme une perſonne rare Monſieur de Palavicine, un des hommes du monde le plus riche & qui n'en étoit pas perſuadé. Je lui dis qu'il falloit qu'il ſe mît dans la dépenſe, (comme j'avois fait autrefois avec les Dames d'Anvers,) qu'il nous donnât

quelques repas & qu'il devoit au moins avoir un carrosse & six chevaux pour nous promener. Il entreprit de faire connoître à M. de Sillery qu'il n'étoit pas si riche qu'on le croyoit, & en nous montrant un cabinet à côté de sa chambre, il nous fit entendre qu'il avoit là pour cinq cent mille livres de barres d'argent, qui ne lui rendoient pas un sol de revenu, & qu'il avoit cent mille écus à la Banque de Venise qui ne lui donnoient pas trois pour cent, qu'il avoit à Genes d'où il étoit, quatre cent mille livres, dont il ne tiroit gueres plus d'interêt, & il finissoit toujours en disant, que cela ne lui rendoit pas grand-chose. M. le Marquis de Sillery après que nous fûmes sortis, m'avoua qu'il avoit peine à croire ce qu'il avoit vû & ce qu'il venoit d'entendre ; il m'a dit quelquefois depuis qu'étant

revenu à Paris il étoit fâché de n'avoir pas donné cette ſcene à Moliere pour la mettre dans ſa Comedie de l'Avare.

Quelque temps après M. de Salcede Capitaine d'une Compagnie de M. Caſtel Rodrigues, ayant fait voler quelques François qui alloient en Hollande, fâché des reproches que je lui en fis & que je lui avois attiré de beaucoup d'honnêtes gens, ce méchant pendart qui avoit bien de l'eſprit, dit beaucoup de choſes à M. de Caſtel Rodrigues, pour lui faire craindre la durée de mon ſéjour à Bruxelles; il lui fit encore parler par d'autres gens, pour augmenter ſes ſoupçons. Un jour que j'étois allé faire ma cour, comme les autres, M. de Caſtel Rodrigues me fit entrer dans ſon cabinet pour me dire, qu'il avoit reçû des lettres de Madrid, par leſquelles on lui

mandoit que le Roy très-chrétien faisoit des instances auprès du Roy d'Espagne, pour obtenir un ordre de me faire arrêter à Bruxelles, & qu'il seroit au desespoir s'il venoit à le recevoir; je lui répondis, que je n'étois pas un homme assez important pour que la Cour de France fit de pareilles sollicitations contre moi; mais que s'il me donnoit cet avis pour me faire prendre la resolution de sortir de son pays, j'étois prêt à le satisfaire. Que cependant s'il avoit la bonté de s'informer de tous les gens de qualité, que j'avois l'honneur de voir tous les jours, quelle étoit ma conduite, je me persuadois qu'il seroit bien-tôt désabusé; & lui ayant marqué que je soupçonnois M. de Salcede de m'avoir rendu ce mauvais service, par les raisons que je viens de dire, il me loua, & je puis avancer, que

depuis ce jour-là, il me témoigna beaucoup d'amitié & de confiance.

M. le Duc de Veraguas qui étoit pour lors Mestre de Camp General, & par consequent la seconde personne, avoit aussi tant de confiance en moi, qu'il venoit prendre mon avis sur toutes les affaires, dont la direction pouvoit lui appartenir. Enfin jamais homme hors de son pays ne s'est trouvé dans la consideration où j'étois à Bruxelles. M. le Comte de Marsin, qui étoit de mes anciens amis, y étant venu prendre la place de M. de Veraguas, contribua encore à l'augmenter. Je ne laissois pas d'aller de temps en temps à la Haye, où je recevois toutes sortes de politesses de M. le Comte d'Estrades, pour lors Ambassadeur de France, aussi bien que de ceux d'Espagne & de Portu-

gal. Je faisois très-regulierement ma cour à M. le Prince d'Orange, qui m'y obligeoit fort par ses bons traitemens. J'avois un cuisinier de grande réputation; M. le Prince d'Orange & Messieurs les Ambassadeurs m'ayant dit, qu'ils voudroient bien l'éprouver, nous convinmes que je leur donnerois à dîner à la maison de campagne d'un de mes amis, & qu'en y entrant chacun seroit dépouillé de son caractere & de sa qualité, ce qui fut fort bien observé. Je leur fis préparer un grand dîné auquel j'invitai aussi M. le Comte de Montbas & quatre ou cinq personnes de la Haye. Quand il fut question de se mettre à table je pris par la main la Marquise de Meslin fille de Dom Estevan de Gamara Ambassadeur d'Espagne & la fis asseoir auprès de moi à la premiere place, chacun prit la

ſienne ſans ſonger à aucune cérémonie. M. d'Eſtrade m'avoit mené chez M. de With, qui pour lors gouvernoit la Hollande, mais comme j'avois été un peu gâté du traitement que j'avois reçû à Londres & à Bruxelles, il ne fut pas trop ſatisfait de ma viſite, de ſorte que je me contentai de l'avoir vû cette fois ſeulement, mais je recevois beaucoup d'honnêteté de tous les gens de qualité Hollandois; cela ne m'empêchoit pas de retourner toujours à Bruxelles. M. le Marquis de Caſtel Rodrigues me recevoit ſi bien & avoit de ſi fréquentes & longues conferences avec moi, pendant qu'il avoit bien de la peine à en donner aux autres, que M. de Bournonville qui avoit beaucoup d'eſprit, & un peu railleur me dit un jour, me voyant ſortir d'avec lui: Vous venez donc de donner audience au Marquis,

ce qui fit fort rire Messieurs les Duc d'Arscot & le Prince d'Aremberg ses freres, qui étoient avec lui.

Monsieur de Castel Rodrigues m'ayant un soir entretenu pendant plus de deux heures & demi, m'avoit fait le plus beau projet du monde sur plusieurs matieres, dont il traitoit. Il avoit une grande facilité à parler & raisonnoit très-juste. Comme j'étois fort las de m'être promené pendant tout ce temps-là avec lui dans une galerie, je le quitai, en lui disant: Si vous pouvez Monsieur, trouver un homme qui execute comme vous pensez, vous serez assurément les deux plus grands personnages qu'il y ait au monde; il parloit bien & beaucoup, mais faisoit peu. Il me proposoit souvent de m'attacher au Roy son Maître, je répondois que je lui serois toujours fort fi-

dele, tant que je demeurerois à Bruxelles, mais que j'esperois de retourner un jour dans ma patrie.

En ce temps-là M. le Marquis de Castel Rodrigues entreprit de faire bâtir Charleroy, lui étant venu des sommes considerables d'argent; & m'ayant parlé de son idée, je lui representai, que je doutois fort qu'il eût le temps de l'achever & que peut-être vaudroit-il mieux distribuer une partie de cet argent à ses Troupes, qui étoient dans la plus grande desolation du monde, ne vivant pour ainsi dire, que d'aumônes. Les soldats alloient par petites bandes demandant la charité à ceux qui passoient dans les grands chemins, & les Abbayes des environs, où ils étoient, en nourrissoient une bonne partie. Tout ce que je lui avois dit n'empêcha pas qu'il ne-

me menât avec lui à Charleroy, quand il y alla en grande cérémonie mettre la premiere pierre.

Au commencement de l'année 1666, je fis un voyage à Paris où j'eus l'honneur de voir M. le Prince, & j'y appris qu'on y parloit fort de guerre, du moins pour l'année prochaine.

Bien-tôt après étant retourné à Bruxelles, j'y reçus une Lettre de M. Courtin, qui me marquoit le jour qu'il devoit passer à deux lieuës de Bruxelles, pour se trouver de la part du Roy à l'Assemblée qui se devoit faire à Breda, où il me donna un rendez-vous pour le voir. En ayant parlé à M. de Castel Rodrigues, je lui demandai si je pouvois l'inviter à venir loger chez moi, ce qu'il m'accorda; & l'ayant envoyé au-devant de M. Courtin, il vint me trouver droit à Bruxelles. M.

Castel Rodrigues ayant sçû qu'il étoit arrivé, m'envoya cent bouteilles de toutes sortes de vins fort exquis, & me fit dire que c'étoit pour m'aider à bien traiter mes hôtes. M'étant bien confirmé que nous ne serions pas long-temps sans avoir la guerre, je priai bien-tôt après M. le Marquis de Castel Rodrigues de trouver bon que je m'en allasse à l'Assemblée de Breda; l'ayant agréé, je m'y rendis & y restai pendant tout le temps que l'Assemblée dura.

M. Courtin avoit toujours de la joye & l'inspiroit aux autres; il me paroissoit que dans l'Assemblée où l'on traitoit la Paix, il étoit l'ame de toutes les deliberations qui se prenoient, étant regardé comme un homme de très-bon esprit & de longue experience. Il avoit amené avec lui M. Pelletier de Souzy, qui

s'est fait connoître pour avoir beaucoup d'esprit & des talents extraordinaires, lequel ayant été connu du Roy, fut honoré depuis par Sa Majesté de deux beaux Emplois. Il avoit aussi amené M. l'Abbé de Villiers, qui étoit ce qu'on appelle un bon compere. M. le Comte de Guyche, & M. de saint Evremont s'y rendirent, on ne songeoit qu'à se divertir.

Le sujet de l'assemblée étoit pour faire la Paix entre l'Angleterre & la Hollande, qui non seulement se faisoient la guerre, mais encore avec une très-grande aigreur de part & d'autre. Le jeune de With commandant la flotte des Etats avoit été jusqu'à Chatam, où il avoit brûlé une bonne partie de celle d'Angleterre. Tous les jours c'étoient grands repas chez les Ambassadeurs, M. le Marquis d'Hauteri-

le Gouverneur de Breda, qui étoit fort de mes amis, tenoit aussi une bonne table. Milord Olis Chef de l'Ambassade d'Angleterre me fit beaucoup d'amitié de la part du Roy son Maître Charles II. & me parloit beaucoup de tout ce qui se passoit. Lorsque la Paix fut sur le point de se faire, nos entretiens rouloient principalement sur ce que le Roy d'Angleterre pourroit faire pour se venger de M. de With pensionnaire, & le détacher d'avec la Cour de France, d'où il tiroit sa principale considération. Il me dit, qu'il convenoit de ce principe, mais que la difficulté étoit de sçavoir par où y parvenir, je lui demandai s'il croyoit que le Roy d'Angleterre fut bien capable de dissimulation & de garder entre Sa Majesté seule & lui Milord Olis un grand secret avec tout le reste. Il me dit qu'il

croyoit le Roy son Maître capable de tout, s'il pouvoit trouver le moyen d'abaisser l'orgueil de M. de With. Je lui repliquai que cela étant ainsi, il falloit, après la Paix faite, feindre par beaucoup de démonstrations de vouloir oublier tout ce qui s'étoit passé entre lui & M. de With & lier une étroite amitié pour l'interêt des deux Nations, surtout lui donner des louanges en quantité, en lui disant, que le Roy d'Angleterre le prioit de lui donner ses avis dans les occasions, sans attendre qu'il les lui demandât, fonder cette grande liaison sur la puissance de la France & l'ambition démesurée de son Roy. Qu'enfin si le Roy d'Angleterre cachoit bien ses vrais sentimens, après avoir fait sentir à M. de With une confiance fondée sur les raisons que je viens de dire, cela conduiroit

infailliblement M. de With à sa perte. Que j'étois fort persuadé, que la grande preference que ce dernier avoit dans le conseil de France, étoit fondée principalement sur l'opinion dans laquelle il étoit d'être irreconciliable avec le Roy d'Angleterre, mais qu'assurement, si ce que je proposois étoit bien conduit, M. de With ne seroit pas long-tems sans croire qu'il pourroit bien n'être plus dans une si grande dépendance du Conseil de France. Que dès les premieres démarches qu'il feroit dans cette vûe, le Roy de France & son Conseil le trouveroient bien mauvais, que sans vouloir penetrer plus loin dans l'avenir, je me flatois que le Roy d'Angleterre seroit content de l'avis que je prenois la liberté de lui donner, parceque s'il étoit satisfait de la disposition où cela mettroit les choses,
il

il n'auroit qu'à s'y tenir. Que je n'avois eu l'avantage de voir M. de With qu'une fois en ma vie, mais que le connoissant, comme je faisois, par le grand soin que j'avois pris de l'étudier, j'étois persuadé que se croyant fort assuré du Roy d'Angleterre, il penseroit être en état de donner des mortifications à la France. Je sçavois qu'il parloit souvent des avantages qu'il avoit remporté sur l'Angleterre & qu'il avoit necessité la Suede & le Dannemark à se tenir en paix, après les avoir obligez de la faire. Qu'il ne manqueroit pas d'envisager que ce seroit un beau fleuron à sa Couronne, s'il pouvoit se trouver en état de dire, qu'il avoit forcé les François de faire quelque chose qu'ils n'auroient pas voulu. Le Milord Olis ayant écrit au Roy d'Angleterre tout ce que sa memoire lui pouvoit fournir des

choses que je lui avois dit, reçut ordre de me bien remercier & de me prier de vouloir bien qu'il en dressât un Memoire de concert avec moi, ce qui fut fait ; & j'y ajoûtai, qu'aussi-tôt que la Paix seroit signée, il seroit bon que cet Ambassadeur eût ordre de commencer à parler à M. de With suivant le dessein & dans le sens dont nous étions convenus ; mais pourtant sans trop d'empressement. Le Milord Olis ayant eu réponse du Roy après qu'il eut reçû le Memoire que nous avions fait, fut encore chargé de me bien remercier. L'Assemblée de Breda finie, je m'en allai à la Haye, où je reçus beaucoup d'honnêtetez de M. le Prince d'Orange.

En ce tems-là je reçûs une lettre de M. le Duc de Zell, qui m'invitoit de l'aller voir, comme je lui avois promis. Il me prioit de

m'informer autant que je pourrois, comment M. de With regardoit les levées que faisoient les Suedois en Pomeranie, que cela pouvoit menacer la Ville de Brême, qui étoit sous la protection de sa Maison, que lui & M. l'Evêque d'Osnabruch avoient levé chacun un Regiment d'Infanterie, qu'il ne doutoit pas que quand les Hollandois seroient persuadez de ce dessein, ils ne voulussent bien faire quelque effort pour l'empêcher de concert avec eux; & comme je sçavois que M. de Montbas étoit très-étroitement uni avec M. de With, je le priai d'entrer sur cela en conversation avec lui. J'appris qu'effectivement ces levées donnoient de la jalousie aux Hollandois, j'esperois que cela pourroit tourner favorablement pour M. le Duc de Zell & M. l'Evêque d'Osnabruch. Je

priai M. de Montbas de faire ce qui pourroit dépendre de lui pour fomenter une liaison entre les Etats Généraux & ces Messieurs.

Je m'en allai à Luneborg où étoient M. le Duc de Zell & M. l'Evêque d'Osnabruch, j'eus l'honneur de voir ce dernier pour la premiere fois & j'en reçus bien-tôt des marques de bonté & de la même confiance que Monsieur son frere avoit en moi. Je fus d'avis que pour obliger les Hollandois à avoir plus de confiance à ces Princes, il falloit faire un effort & emprunter plûtôt une somme considérable pour lever encore quelques troupes, afin de faire connoître qu'ils avoient abandonné les plaisirs où ils avoient été jusqu'alors, pour se donner de la consideration. Les Suedois continuant à faire des levées, & M.

de With considerant l'interêt que la Hollande avoit qu'ils ne s'agrandissent de ce côté-là, & que d'ailleurs la Maison de Brunswick se mettoit autant qu'il lui étoit possible en état de l'empêcher, prit la résolution de faire un Traité avec eux, par lequel les Hollandois promettoient jusqu'à un million huit cent mille livres payables dans des temps assurez, à mesure que Messieurs de Brunswick leveroient des troupes jusqu'au nombre de dix mille hommes de pied & quatre mille chevaux. Ce qui se fit avec tant de diligence, que ces troupes furent bien-tôt sur pied & fort belles. Le bruit s'étant répandu par tout du bon état dans lequel étoient ces Princes, obligea le Roy de leur envoyer M. Baltazar, parcequ'il avoit épousé la sœur de M. de Beauregard, que j'ai déja nom-

né. On lui donna une personne pour l'aider qui avoit de l'esprit. Messieurs les Princes m'ayant fait l'honneur de me demander mon avis sur ce qu'on auroit à répondre, je leur conseillai de remercier le Roy de l'honneur qu'il leur faisoit ; en leur envoyant un homme du merite de M. Baltazar, & d'assurer Sa Majesté de leur profond respect, mais que pour lors ils ne pouvoient avoir d'autres vûes, que de tâcher à bien exécuter le Traité qu'ils avoient fait avec les Hollandois.

M. de Baltazar & son confident étant retournez à Paris, parlerent fort de la considération que ces Princes avoient pour moi. M. de Lionne pria de la part du Roy M. le Prince de m'écrire, pour me représenter l'interêt que j'avois de rendre quelque service à Sa Majesté qui pût

me procurer mon retour. Aussitôt que j'eus reçû cette lettre, j'en rendis compte à Messieurs les Ducs de Zell, & d'Osnabruch, & leur dis que je ferois la réponse qu'ils jugeroient à propos. Tous deux avec empressement me dirent, qu'il falloit que je profitasse de cette occasion pour me procurer mon rétablissement en France; je leur répondis qu'il falloit premierement regarder ce qui leur étoit bon. Après une longue conversation qui roula particulierement sur ce qu'on parloit d'une triple Alliance de l'Angleterre, la Suede & les Etats-Généraux, pour faire faire la paix entre la France & l'Espagne, qui avoit été rompue, par l'entrée du Roy en Flandres & la prise de Lille; que les Hollandois ne voudroient plus donner de subsides, qu'il étoit bon d'écou-

ter des propositions, si dans la suite la France en vouloit faire, que cela ne feroit qu'augmenter leur consideration. Enfin il fut resolu que je ferois sçavoir à M. le Prince que je m'estimerois bienheureux, si je pouvois avoir occasion de rendre quelque service, qui fût agreable à Sa Majesté. Bien-tôt après je reçus une lettre de M. de Lionne sur le même sujet, par laquelle il m'exhortoit de rendre service au Roy auprès de Messieurs les Princes de Brunswick, comme un chemin qui pourroit me faire avoir ma grace & mon retour en France.

Dans le même paquet étoit une lettre de cérémonie, dont je rapporte ici la copie. Il y avoit en haut, Monsieur, avec un peu de distance entre la premiere ligne, & au bas: Votre très-humble & très-obéissant serviteur. Le hazard fit que dans ce temps-là on

on m'envoya la copie d'une lettre que M. de Lionne avoit écrite à l'Envoyé à Vienne, je pris plaisir à verifier qu'il ne lui faisoit pas plus de cérémonie qu'à moi.

Copie de la Lettre que M. de Lionne écrivit à M. de Gourville de Paris le 23 Decembre 1667.

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a huit » jours aux termes que vous avez » vû & à toutes fins je ferai met- » tre dans ce papier un duplicata » de ma lettre, depuis Monsei- » gneur le Duc m'a envoyé de » Chantilly une lettre que vous » avez écrite le vingt-six de l'au- » tre mois à M. de Guitaut, la- » quelle Monseigneur le Prince » avoit adressé à Dijon à M. son » fils. J'ai vû par laditte lettre » l'ardent désir que vous témoi- » gné de pouvoir rendre quelque »

» geusement ses amis, qui au-
» roient pris part à ses interêts,
» l'auroient assisté à tirer raison
» des Espagnols & à se la faire
» elle-même; & qu'on pourroit
» aisément convenir d'ailleurs
» des conditions du payement de
» la subsistance dudit corps, &
» autres choses semblables, tou-
» tes fort obligeantes. La réponse
» que ledit Baron de Plato fit à
» cette depêche, fut que Mes-
» sieurs de Brunswick estimoient
» beaucoup ces demonstrations
» de l'estime & de la bonne vo-
» lonté de Sa Majesté; mais que
» les choses ayant beaucoup
» changé de face depuis la Paix
» de Munster, par diverses nou-
» velles Alliances que leur Mai-
» son avoit contracté avec d'au-
» tres Princes, ils n'étoient plus
» en état d'entendre à ces sortes
» d'ouvertures. Voilà donc déja
» une matiere que je vous four-

nis de servir le Roy, en cas que »
vous y trouviez quelques plus »
grandes dispositions de la part »
desdits sieurs Princes, qu'il »
n'en a paru par la Reponse qu'ils »
ont faite audit Baron Plato, »
& s'ils veulent bien aujourd'hui »
y entendre, vous n'aurez qu'à »
me le faire sçavoir & me mar- »
quer en même temps ce qu'ils »
pourroient demander en é- »
change de Sa Majesté, soit »
pour quelque portion des con- »
quêtes des Pays bas. S'ils ne »
jugent pas à propos d'entrer »
en de si grands engagemens, »
qu'ils veuillent seulement se »
tenir dans une exacte neutrali- »
té, promettre à Sa Majesté de »
ne s'engager avec aucun autre »
Potentat ou Prince contre ses »
interêts, refuser toutes sortes »
de levées & de passages dans »
leurs Etats aux Troupes qui »
voudroient venir assister les »

» Espagnols aux Pays-Bas, join-
» dre même leurs Troupes aux
» autres Princes, qui pour le
» bien & la tranquillité d l'Em-
» pire eussent fait une liaison en-
» tre eux pour s'opposer ausdits
» passages & enfin renouveller
» l'Alliance du Rhin. En ce cas-
» là donc Sa Majesté se conten-
» tera & sera même fort satis-
» faite. Vous sçaurez de leurs Al-
» tesses ce qu'elles auroient de-
» siré en échange de Sa Maje-
» sté, pour avoir plus de moyen
» de continuer à entretenir leurs-
» dites troupes pendant tous ces
» mouvemens de guerre, & me
» le faisant sçavoir je vous in-
» formerai bien-tôt des dernieres
» intentions de Sa Majesté, ce-
» pendant je demeure

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-
obéïssant serviteur,
DE LYONNE.

Mais après que je fus fait homme du Roy mes honneurs commencerent à diminuer, cela même alla assez vîte & j'en fis rire M. de Lionne quelque tems après que je fus revenu. Aussi-tôt que ce Ministre eut reçû ma réponse, je me trouvai revêtu du caractere d'Envoyé du Roy avec une Instruction de ce que j'avois à faire & un plein pouvoir de traiter avec Messieurs de la Maison de Brunswick. Voilà mon procès fait & parfait à Paris & je me trouve Plenipotentiaire du Roy en Allemagne. M. le Comte de Valdeck étoit fort attaché à ces Princes, jusques-là j'avois vêcu avec lui en fort bonne intelligence, mais desirant fort de pouvoir obliger l'Empereur à le faire Prince de l'Empire, joint aux liaisons qu'il avoit avec les Etats d'Hollande, où étoit son principal bien, faisoit que nous

Messieurs les Ducs de Zell, & l'Evêque d'Osnabruch étoient des Princes aussi généreux qu'il y en eût au monde, leur Cour étoit remplie, particulierement celle de M. de Zell, de François, à qui ils donnoient une subsistance proportionnée aux Emplois qu'ils avoient dans leur maison. Ces Messieurs vivoient tous avec moi avec beaucoup plus de déférence que je ne pouvois désirer, M. le Comte de Valdeck voyoit tout cela fort impatiemment, surtout à mon égard. M. de Lionne me chargeant de faire des propositions à ces deux Princes, mais toujours conditionnées, pour ne point venir à la conclusion, je crois que M. le Comte de Valdeck ayant donné avis de cela à M. de Wich, l'exhorta de leur faire d'autres propositions de la part des Etats & pour

m'ôter la connoissance de ce qui se passoit de ce côté engagea M. l'Evêque d'Osnabruch de faire un tour à la Haye, & moi cherchant l'occasion de faire ce voyage, je m'avisai de le proposer à Madame la Duchesse d'Osnabruch comme une partie de plaisir, & de prendre pour prétexte quelque incommodité des deux aînez de Messieurs ses enfans avec qui elle iroit dans une caléche; que je me mettrois dans une autre avec une Demoiselle de Poitou, nommée Marsiliaire, qui étoit belle & fort au gré de M. de Valdeck, que nous partirions un jour après Monsieur son mari; que nous nous servirions des relais qu'il avoit disposé pour son voyage, quelques-uns des gens de M. le Comte de Valdeck ayant aussi des caléches. M. l'Evêque d'Osnabruch consentit d'autant plus à ce voyage, que

M. le Duc de Zell & lui firent avec moi un Traité qui pouvoit convenir au Roy & à ces Princes, sans toutesfois m'engager à autre chose, qu'à en faire la proposition, de quoi je donnai aussi-tôt avis à M. de Lionne & une adresse pour me faire réponse en Hollande. Le jour du départ étant venu M. d'Osnabruch partit avec M. de Valdeck. Le surlendemain à la pointe du jour la Princesse partit aussi en l'équipage que j'ai marqué, avec un petit chariot, qui portoit les matelats & quelques hardes pour elle. Ses deux enfans & sa Dame d'honneur étoient dans sa caléche, & moi tête à tête avec ma Poitevine; cela donna occasion à M. de Lionne de me faire quelque raillerie sur la maniere dont je faisois mon voyage. Nous arrivames deux jours après à la Haye, où le Prince

étoit arrivé un jour auparavant, j'y trouvai une Lettre de M. de Lionne, qui me mandoit que le Roy étoit très-content de la maniere dont je m'étois conduit; mais qu'ayant appris que la triple Alliance entre l'Angleterre, la Suede & la Hollande, étoit signée pour faire la paix, il me chargeoit de bien faire des honnêtetez à ces Princes de la part de Sa Majesté & de leur dire, qu'elle les prioit de vouloir bien lui conserver leurs bonnes volontez pour les occasions qui se pourroient présenter; j'en informai aussi-tôt M. l'Evêque d'Osnabruch & lui conseillai d'accepter les propositions des Hollandois, quoique peu avantageuses, ce qu'il fit. Nous nous en retournames comme nous étions venus, & voyant que je n'étois d'aucune utilité pour le service du Roy en Allemagne,

j'écrivis à M. de Lionne, que je le priois d'obtenir pour moi la permiſſion d'aller à Paris. M. le Prince me manda à peu près dans ce temps-là qu'il ſouhaiteroit fort que j'allaſſe à Hambourg y attendre M. Chauveau ſon Secretaire, qui venoit de Pologne, d'où il rapportoit beaucoup de pierreris de la ſucceſſion de la Reine de Pologne, pour Madame la Princeſſe Palatine & Madame la Ducheſſe, afin d'empêcher que les troupes nombreuſes en ce pays-là ne lui fiſſent un méchant parti.

Quelque tems après être revenû d'Hollande, la Reine de Suede qui étoit pour lors à Hambourg, m'ayant fait dire, que je lui ferois plaiſir, ſi je pouvois lui envoyer la Troupe Françoiſe de Comediens qu'avoit M. le Duc de Zell. Après en avoir obtenu la permiſſion de S. A.

Je les fis partir & je m'y rendis aussi-tôt. Comme j'avois eu l'honneur de voir cette Princesse en France, j'en reçus beaucoup d'honnêtetez aussi-bien que de M. de Wrangel, Personnage très-considérable. Nous nous trouvions tous les soirs chez la Reine, où il y avoit grand nombre de femmes de Suede & de deux jours l'un Comedie. Le bruit courrut alors que le Roy de Suede étoit fort mal, ce qui fit que cette grande Princesse qui auroit bien voulu trouver moyen de se faire rétablir en Suede, me mit dans sa confidence, mais on apprit bien-tôt l'entiere guérison du Roy.

Après avoir resté à Hambourg environ trois semaines, le sieur Chauveau Secretaire de M. le Prince y étant arrivé je le menai à Lunebourg où étoit M.

le Duc de Zell & j'y reçus encore une lettre de M. de Lionne, dont voici la copie, où il se voit que M. de Lionne ne me fait pas le même traitement que dans la premiere qu'il m'avoit écrite.

Copie de la Lettre de Monsieur de Lyonne écrite à Monsieur de Gourville, de S. Germain, le 16 Mars 1668.

MONSIEUR,

» J'ai lû au Roy d'un bout à » l'autre votre derniere Lettre; » mais Sa Majesté dans les der» niers endroits où vous parlez » d'une course à Paris ne s'est » expliquée de rien, il faut que » l'affaire ne soit pas encore as» sez mure. Quant au mot que » vous y avez coulé touchant » l'expiration de votre contuma-

ce

ce au commencement d'Avril, »
quelqu'un qui entend mieux »
que moi ces sortes d'affaires a »
dit, que vous ne deviez plus »
en être en peine, si elle de- »
voit durer encore deux ans, »
parcequ'en cas que le Roy vou- »
lût vous faire les graces que »
vous pouvez desirer, il lui étoit »
aussi facile de le faire après, »
qu'avant le temps de la con- »
tumace. »

Pour ce qui est de continuer »
à voir Dom Estevan de Gama- »
ra & Madame sa fille, Sa Ma- »
jesté s'est expliquée, que vous »
pourrez le faire sans scrupule, »
sur ce je demeure »

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-affectionné
serviteur,
DE LYONNE.

Après avoir fait réflexion, je pris le parti nonobstant de hazarder de faire un voyage à Paris, je communiquai mon dessein à Monsieur le Duc d'Osnabruck, qui me témoigna avec ses bontez ordinaires qu'il souhaiteroit fort qu'on me reçût en France, ensorte que j'y fusse content, mais que si cela n'étoit pas, il me prioit de revenir auprès d'eux & que si je voulois ils me régleroient une somme pour subsister dans une maison particuliere avec tout le monde qui étoit auprès de moi, dont je le remerciai fort. Je partis comme si je devois faire mon séjour à Bruxelles. Je reçus aussi bien des témoignages de bonté & d'amitié de Mesdames les Duchesses de Zell & d'Osnabruck, qui avoient toutes deux beaucoup de mérite. M. le Duc de Zell me donna un attellage de six

Jumens noires très-belles, les pieds & le champ frein blancs, & M. le Duc d'Osnabruck six Chevaux de selle, dont je m'étois servi quelquefois pour aller à la Chasse. Je m'en allai à la Haye en menant avec moi M. de Chauveau, j'y fus très-agréablement reçû de Monsieur le Prince d'Orange qui commença à me parler d'affaires & ce me semble avec beaucoup de bon sens. Un jour étant avec lui au bout de sa galerie, la conversation roulant sur M. de With, je lui dis que tout le monde étoit persuadé que ce dernier étoit fort en garde pour l'empêcher de s'établir dans l'autorité qu'avoient ses peres, & qu'à la fin ils auroient bien de la peine à compatir ensemble, dans ce moment on l'avertit que M. de With & M. de Gueule qui avoit été son Gouverneur venoient

je leur dis, que j'allois faire un tour à Cambrai, où j'avois donné rendez-vous à quelques-uns de mes amis, qu'après cela je reviendrois les voir, afin qu'on ne pût mander à Paris, que j'étois parti pour y aller. J'étois assez embarrassé de la maniere dont je devois y arriver, chacun pour lors craignant fort de faire quelque chose dont il pût être repris. Enfin étant arrivé à Cambrai, je priai M. de Chauveau de s'en aller devant à Chantilly, & de prier M. le Prince de me faire trouver un homme de ses livrées le mardy à la brune sur le Pont de Creil, pour me mener au lieu qu'il auroit destiné pour me loger secretement, ayant jugé d'en user ainsi, de crainte que si j'avois demandé permission, cela n'eût davantage embarrassé M. le Prince.

Je trouvai l'homme de livrée

ſur le Pont de Creil, comme je l'avois deſiré, il me mena avec mon ſeul Valet-de-Chambre mettre pied à terre chez le ſieur de la Rüe Capitaine des Chaſſes de Chantilly, ayant laiſſé mon Carroſſe & mes autres Domeſtiques à Cambrai. Le ſieur de la Rüe étant allé dire à M. le Prince, que je venois d'arriver, il me témoigna que S. A. avoit une grande envie de m'entretenir & qu'il avoit ordre de me mener chez elle après minuit, afin que perſonne ne pût s'en appercevoir, en attendant il me fit grande chere & auſſi-tôt que minuit fut ſonné, il me conduiſit par les Jardins à l'appartement de M. le Prince, qui me retint auprès de lui pendant deux heures & demi, m'ayant témoigné la joye qu'il avoit de me voir & l'envie de me ſervir. Nous entrames en matiere, &

après avoir résolu qu'il iroit trouver Monsieur Colbert pour tâcher d'obtenir, que du moins il voulût m'entendre, il me fit une infinité de questions sur les remarques que j'avois fait dans mes voyages, mais entr'autres quelle opinion j'avois de M. le Prince d'Orange, qui n'avoit que dix-huit ans; je lui en dis tout le bien que j'en avois connû, & lui contai le trait de politique que je lui avois vû faire dans sa galerie, au sujet de la visite de M. de With. Monsieur le Prince ayant obtenu avec assez de peine de M. Colbert qu'il me verroit, à condition de m'en retourner aussi-tôt, si je ne voulois pas faire ce qu'il souhaitoit, eut la bonté de me le faire sçavoir & je me rendis auprès de S. A. pour sçavoir comment la chose s'étoit passée. J'appris que Monsieur Colbert ne s'étoit ren-

du qu'aux très-instantes prieres de S. A. & qu'elle étoit obligée de me dire, qu'il lui avoit parû que ce Ministre n'avoit aucune bonne-volonté pour moi, ni envie de me faire plaisir.

Le lendemain je me rendis à l'heure qui m'étoit indiquée dans une maison rue Vivienne, appartenante à M. Colbert, laquelle répondoit à la galerie, je le vis venir avec une mine grave & sérieuse, qui auroit peut-être déconcerté un autre, je lui fis ma révérence avec un visage assez ouvert, aussi-tôt il me dit que j'avois obligation à M. le Prince d'avoir obtenû la permission de venir à Paris, & que j'eusses à voir ce que j'avois à lui proposer. Je commençai par le faire souvenir, qu'en partant de la Cour, je lui avois donné cent mille livres, dont il m'avoit assigné le payement sur la Recet-

te Générale des Finances de Guyenne, mais qu'aussi-tôt j'avois eu les mains fermées par la suppression des Commissaires des Tailles. Que j'avois donné cent mille livres à M. Coquille, qui avoit fait le Traité général pour les Généralitez de Bordeaux & Montauban, & voulant lui dire d'autres pertes que j'avois faites, il m'interrompit pour me dire qu'il falloit par dessus tout cela que je donnasse huit cent mille liv. au Roy, je lui répondis que si je les avois je pourrois l'assurer que cela étoit venu des profits que j'avois fait au jeu, & s'étant fort accoûtumé à décider, il me déclara, que si je ne donnois pas six cent mille livres je n'avois qu'à m'en retourner d'où je venois, & qu'il ne me donnoit que trois jours pour lui faire sçavoir ma réponse. Il s'en alla & j'en fis de même, peu sa-

tisfait de mon entrevûe, à peine suivant son discours pouvois-je trouver le tems de voir un moment chacun de mes amis. M. le Duc, aujourd'hui M. le Prince, voulant donner à souper dans sa petite maison de la rue S. Thomas du Louvre à M. le Comte de S. Paul, que j'avois eu l'honneur de loger chez moi, passant à Bruxelles, à M. le Commandeur de Souvré, M. de Lionne, & encore quelques autres Messieurs, m'ordonna d'être de cette partie. Il y fit trouver une musique admirable, entr'autres Mademoiselle Hilaire & Mademoiselle Raymond. Je fus si charmé de cet honneur & du plaisir que je sentois, que j'avouai à cette bonne compagnie, qu'il n'y avoit que l'impossibilité qui m'empêchât de donner à M. Colbert ce qu'il me demandoit, par l'esperance que j'aurois de goûter en

core un si grand plaisir. M. Hotman pour lors Intendant des Finances me fit dire, que M. Colbert lui avoit ordonné de sçavoir ma derniere résolution, l'ayant été voir il me fit beaucoup d'amitié. Je l'avois connu fort particulieremenent dans le temps qu'il avoit été Intendant des Généralitez de Bordeaux & de Montauban, je n'avois rien oublié pour lui faire connoître par de bons effets, combien son amitié m'étoit chere ; il ne manqua pas de vouloir me donner des preuves de sa reconnoissance, en m'exhortant de contenter M. Colbert, & toutes ses remontrances aboutissoient à donner six cent mille livres ; dont ce Ministre vouloit bien se contenter, parcequ'il avoit ordre de m'ajouter en cas de refus, qu'il falloit que je sortisse du Royaume. Il me témoigna le chagrin qu'il

en avoit; je le priai de dire à M. Colbert que j'obéirois & que dans trois jours je ne ſerois plus à Paris. En effet après avoir eu l'honneur de prendre congé de M. le Prince, qui me dit, qu'il s'en alloit à Chantilly, puiſqu'il n'y avoit plus d'eſperance de pouvoir rien faire pour moi. Je remerciai M. le Duc de toutes les marques de bonté qu'il m'avoit fait la grace de me donner, & après avoir fait mes adieux à mes amis les plus particuliers, je partis le ſeptieme jour, comme je l'avois promis, & m'en allai coucher à Liancourt, où M. & Madame de Liancourt s'efforcerent de me temoigner la joye qu'ils avoient de me revoir, & en même tems combien ils étoient fâchez de me voir ſi preſſé de partir pour quitter le Royaume. Mais comme ils m'avoient obligé de reſter au-

près d'eux pendant quelques jours, j'y reçus des nouvelles de Paris, par lesquelles j'appris que M. le Duc d'Hanovre devoit bien-tôt arriver à la Cour, pour faire la révérence au Roy & y assurer son mariage. J'écrivis à M. le Prince à Chantilly pour sçavoir ce qui en étoit, & pour le prier de trouver bon que j'eusse l'honneur de lui communiquer une pensée qui m'étoit venue, au cas que la nouvelle fût vraye, il se donna la peine de me la confirmer & me manda qu'il seroit bien aise de sçavoir ce que j'aurois imaginé. Je me rendis donc auprès de S. A. & lui communiquai le dessein que j'avois de faire une nouvelle tentative avec le secours de sa protection, pour obtenir encore quelque tems, il l'approuva fort & dans le moment il écrivit à M. le Duc son fils de

representer à M. Colbert, que M. d'Hanovre devant bien-tôt arriver & que moi ayant eu l'honneur de conclure son mariage par ordre du Roy, il estimoit qu'il seroit necessaire que je fusse à Paris à son arrivée, parcequ'il pourroit y avoir encore quelques petites choses à regler, que personne ne pouvoit aussi-bien faire que moi, lui ajoûtant, qu'il feroit en cela un grand plaisir à M. le Prince & à lui, qui souhaittoient entierement de voir ce mariage accompli, enfin qu'il le prioit de trouver bon qu'il en parlât au Roy dans ces termes, que ce ne seroit qu'une prolongation de mon séjour à Paris d'environ trois semaines ou un mois, M. Colbert ne voulut point refuser ce petit delai & dit à M. le Duc, qu'il étoit le maître d'en parler au Roy & même

que de ſa part il y contribueroit volontiers, ſe chargeant d'en parler le premier à Sa Majeſté; M. le Duc manda en reponſe à M. le Prince, que je pouvois demeurer à Chantilly le tems qu'il jugeroit à propos, meme revenir à Paris en toute ſûreté. Ce que je fis aprés l'arrivée de M. le Duc d'Hanovre, & ayant été faire la reverence à ce Prince, il chargea ſon Miniſtre de regler avec moi pour quelque argent qu'il falloit donner & des pierreries; Il s'en retourna bientôt & laiſſa une procuration à M. Groot pour épouſer en ſon nom la Princeſſe Benedicte, quelques jours après M. le Prince & M. le Duc nous firent mettre M. Groot & moi dans leurs caroſſes pour aller à Anieres, où étoit Madame la Princeſſe Palatine, y faire la ceremonie du mariage; pen-

dant tout ceci M. le Prince & M. le Duc qui avoient assez pris de goût pour moi & qui voyoient bien que j'avois aussi peu envie de sortir du Royaume que de donner six cent mille livres, souhaiterent fort de pouvoir m'attacher à leur service, leur maison étant dans une extrême desordre, il pensérent que si j'allois en Espagne, ayant fait des connoissances à Bruxelles avec des personnes de consideration, qui étoient pour-lors à Madrid, je pourrois obtenir quelque chose à compte des grandes prétentions de M. le Prince sur le Roy d'Espagne, M. de Lionne à qui j'avois communiqué cette pensée s'offrit volontiers d'en faire l'ouverture au Roy, quand il seroit dans son Conseil, ce qu'il fit, en disant, que non seulement je pourrois agir pour les affaires de M. le

Prince ; mais que je pourrois aussi être utile au service du Roy, qui n'avoit alors personne à Madrid, & que Dom Juan qui étoit pour lors à Sarragosse avoit bien envie de faire quelque remuement ; M. de Turenne qui étoit alors dans le Conseil appuya ce que M. de Lionne avoit proposé, M. Colbert dit seulement en peu de paroles, que ce voyage coûteroit cinq ou six cent mille livres au Roy, ainsi il ne fut rien resolu par le Conseil.

Au mois de Mars mil six cent soixante-neuf, M. le Prince & M. le Duc me firent l'honneur de me parler de l'état de leurs affaires, trouvant qu'ils auroient de la peine à soûtenir leurs dépenses, la pension de cette année étoit mangée par une vieille introduction faite du tems de M. le président

Perrault, à qui on étoit convênu de donner vingt-cinq mille livres sur les cinquante mille écus de pension, pour faire l'avance du reste, celui-ci ayant remis la direction de la Maison de M. le Prince à M. de Chanlot, qui avoit très-bien & fidelement servi son Altesse en qualité de Secretaire, mais qui étoit un fort mauvais Intendant, il convenoit ne sçavoir plus comment s'y prendre, pour soûtenir la dépense de cette Maison, M. le Prince, M. le Duc & Madame la Princesse Palatine resolurent enfin de faire tous leurs efforts pour obtenir que j'eusse la liberté d'entrer à leurs services, plusieurs amis de M. de Colbert qui sçurent ce dessein lui remontrerent si bien qu'il ne devoit pas se charger de l'aversion de ces Princes, pour une

affaire qui ne le regardoit pas directement, qu'il se rendit traitable à leurs Altesses, qui lui firent entendre, qu'elles vouloient seulement me charger du soin de leurs affaires, sans lui rien demander sur ce qui me regardoit avec le Roy, ces Princes se proposerent donc de me faire partir pour l'Espagne le plutôt qu'il leur seroit possible, mais auparavant il étoit question de chercher des fonds pour faire subsister leur Maison pendant mon absence, je trouvai moyen d'emprunter avec M. le Prince quarante mille écus de Messieurs de la Sabliere & Goisnel, ce dernier ayant déja quelques fermes de M. le Duc, je priay pour-lors M. le Prince d'avoir égard qu'en faisant très-mal les affaires de son Altesse, il n'avoit gueres mieux conduit les siennes &

& n'avoit presque point de bien, parrapport à ses dettes, qu'ainsi je la suppliois très-humblement de vouloir bien lui donner une pension de deux mille écus sa vie durant, j'eus beaucoup de plaisir de ce qu'elle eut la bonté de l'accorder. Je m'attachai pour-lors à faire des memoires, pour connoître la dépense de la Maison pour une année, ayant trouvé que les quarante mille écus empruntez, joints à pareille somme que M. le Duc donnoit tous les ans pour sa dépense, celle de Madame la Duchesse & tout leur train, avec ce qui provien-droit des autres revenus qui n'avoient pû être saisis, pourroient à peu près suffire jusqu'à mon retour, je donnai ordre que tous les quinze jours on m'envoya la recette & la dépense qui se feroit, afin que

payent, on trouvera qu'elles ne leur coûtent gueres. Voici comment cela est venu à ma connoissance, je faisois souvent des promenades, mais j'étois par tout fort curieux de sçavoir comment les choses se passoient, étant à Bergoopsom, je me trouvai logé chez le Maréchal des logis d'une des compagnies de cavalerie, qui étoient en garnison, lequel tenoit cabaret, le bruit étant qu'elle devoit aller dans une autre Ville, je m'avisai de lui dire, qu'il falloit qu'il laissâle soin de sa maison à sa femme pendant le tems qu'il seroit absent, il me répondit, que cela ne se faisoit pas comme je le pensois & qu'il ne quitteroit point son logis, mais qu'à la verité il lui en coûteroit quatre à cinq cens livres pour donner au Capitaine qui alloit venir & que moyennant cette somme

me il étoit dispensé du service, je lui demandai s'il en étoit ainsi des Cavaliers, il me dit, que c'étoit la même chose; & qu'à la réserve de quelques-uns qui étoient regardez comme Domestiques du Capitaine chacun sçavoit ce qu'il devoit donner par mois & qu'il n'y en avoit point qui ne payât au moins dix ou douze pistoles au Capitaine, & qu'ainsi on pouvoit dire que le Maréchal des logis non plus que les Cavaliers ne changeoient jamais de place, je fûs bien étonné d'entendre parler d'une Cavalerie composée de Bourgeois, qui ne sortoient jamais de leurs maisons & jugeant que cela valoit bien la peine de m'en assûrer, je lui demandai encore, s'il croyoit que le méme usage fût établi dans les lieux où il y avoit de la Cavalerie en gar-

nison, il m'assûra que c'étoit la même chose, je lui demandai aussi si le Capitaine profitoit de tout cela, il me dit qu'il sçavoit ce qu'il en devoit rendre aux autres Officiers, j'en parlai sans marquer mon dessein à M. de Montbas qui me dit que cela se pratiquoit ainsi, je lui dis que son Regiment d'infanterie devoit lui valoir beaucoup, il me répliqua qu'il n'en étoit pas tout à fait de même dans l'Infanterie, mais qu'il y avoit toujours quelque revenant bon de ce côté-là, M. de Lionne me parut tout étonné & me demanda si j'avois informé M. le Prince de tout ce que je disois, je lui répondis que j'en avois informé son Altesse avec encore plus de détail, sur-tout au sujet de l'Infanterie, dont tous les Officiers n'avoient presque point servi, que c'étoit

par cette voye que M. de With ſe concilioit les cœurs de la plûpart des Bourguemeſtre de chaque Province, en leur faiſant donner des charges pour leurs enfans. La derniere queſtion fut ſi je ne ſçavois pas comment s'étoit formée la bonne intelligence qui paroiſſoit de M. de With avec le Roy d'Angleterre, après l'aigreur que tout le monde ſçavoit qu'il y avoit eû entr'eux, je l'aſſurai qu'il ne pouvoit s'adreſſer à perſonne qui fût en état de lui en rendre un meilleur compte, puiſque j'avois moi-même fait cette bonne intelligence, de quoi il ſe mit fort à rire & penſa me tourner le dos, je le priai de m'écouter & lui racontai comment j'avois conduit cette affaire à Breda avec le Milord Olis, lui diſant, qu'à mon avis il pourroit ſe ſervir de cette com-

noiſſance, & que peut-être arriveroit-il qu'il trouveroit jour à faire entrer le Roy d'Angleterre contre la Hollande, il me loüa fort & me dit qu'il prendroit ſon temps pour faire ma Cour au Roy de tout ce que je venois de lui dire, dans les occaſions qui pourroient s'en preſenter.

Quelque temps après étant diſpoſé pour le voyage de Madrid, il fut reſolu que M. le Duc me meneroit prendre congé de M. Colbert, en le priant de vouloir ſe réduire à une certaine ſomme & que la pouvant donner mes affaires fuſſent entierement finies, il me dit qu'il vouloit bien ſe contenter de cent mille écus, ſans que j'euſſe eſperance d'en pouvoir diminuer un ſol, je lui offris cent mille livres comptant & pareille ſomme à mon retour d'Eſpagne;

M. Colbert representa à M. le Duc qu'il ne pouvoit point accepter mes offres, ayant diminué de cent mille écus de la derniere proposition qu'il en avoit fait faire; M. le Duc ainsi que nous étions convenus avec M. le Prince le remercia fort & le pria de vouloir conserver sa bonne volonté jusqu'après mon retour d'Espagne, que pour-lors on verroit ce qui se pourroit faire, après quoi je fis ma reverence. M. de Lionne me donna ses Instructions avec beaucoup de nouvelles marques de son amitié; M. le Prince me remit tous ses papiers pour les créances de Madrid, & me donna M. de Chauvau qui avoit déja été en ce pays-là & qui étoit fort de mes amis. Je partis le *** Octobre mil six cent soixante-neuf & m'en allai à Verteuil, où je portai la nou-

velle de la mort de Madame la Princesse de Marsillac, je trouvai que M. de la Rochefoucault ne marchoit plus, les eaux de Bareiges l'avoient mis en cet état, toute sa maison témoigna beaucoup de joye de me revoir & il me dit, qu'ayant sçû que je devois venir, il avoit fait publier la ferme de ses terres & qu'il me prioit de lui donner un jour ou deux pour en faire le bail, ce que je fis & trouvai moyen de l'augmenter, dont il fut fort satisfait. Je repris mon chemin pour Bayonne & ayant été averti de la mauvaise route, sur-tout pour le pain, jusqu'à Madrid, je fis provision de biscuit & j'y arrivai le.... neuf Novembre mille six cens soixante-neuf. Je mis pied à terre dans une maison que M. de la Nogerette, que j'avois envoyé devant m'avoit fait meubler assez

proprement, & qui étoit assez grande pour y pouvoir loger M. le Comte de Sagonne fils de M. de Hauterive, qui étoit fort de mes amis, le fils aîné de M. de Bayers, M. de saint Loup, M. de Chanie, M. Dupuis-Robert & M. de Chauvau Secretaire de M. le Prince, ces quatres derniers Messieurs étoient mes camarades suivant la façon de parler d'Espagne, j'avois mené de bons Officiers, j'y établis mon ordinaire d'un grand potage, quatre entrées, un roti, deux salades, deux plats d'entremets, avec du fruit, aussi propre & aussi bon qu'on en peut avoir en ce pays-là, où il est rare, les melons s'y sement dans les champs comme le bled, il n'y en avoit presques point de mauvais, cependant je n'en ai point trouvé d'aussi bons qu'à Paris; tout ce qu'il y avoit de

François établis à Madrid me vinrent voir, & parmi ceux-là j'en choisis deux, après les avoir tous entretenus, pour m'aider à m'instruire. J'appris qu'il y avoit une prophetie qui predisoit la mort du Roy d'Espagne dans le mois de May prochain, l'on ne peut s'imaginer à quel point cette sotise faisoit impression à Madrid. J'avois mené un carosse & M. de la Nogerette m'avoit acheté quatre mules, aussi je commençai dès le lendemain à faire mes premieres visites, à M. le Marquis de Castel Rodriguez, à M. le Duc de Veragas, à M. le Comte de Molina & à Dom Augustin Spinola, ces deux derniers ayant été Réactars à Bruxelles, qui est proprement Intendant, je fus très-bien reçû de tous, je m'adressai à Dom Emmanuel de Liza pour lors Intro-

Introducteur des Ambassadeurs qui me marqua le jour & l'heure que j'aurois audience de la Reine, j'y allai avec mes camarades, Messieurs de la Motte & de Nogerette pour mon petit cortege, aussi-tôt ayant appris le nom de tous les Messieurs de la Junte je les visitai tous, M. le Marquis d'Aytonne, qui étoit Major-dôme Major de la Reine, étoit en quelque façon regardé comme premier Ministre auquel je m'attachai fort, & qui dans la suite me témoigna beaucoup d'amitié & de confiance, M. le Cardinal d'Arragon Archevêque de Tolede, aussi du Conseil de la Junte me reçut très-bien, & a toujours cherché à me faire plaisir, à la recommandation de Madame la Marquise de Caracene sa sœur, à laquelle j'avois eu occasion de prêter de l'argent à

ſon départ de Bruxelles. M. le Marquis de la Fuente qui avoit été Ambaſſadeur en France fut nommé pour mon Commiſſaire ; M. de Pigneranda Miniſtre de haute réputation me parla fort des grands ſervices que M. le Prince avoit rendu à Sa Majeſté Catholique, M. de Gonzagues qui étoit de la Junte me témoigna beaucoup de bontez. Il étoit allié de Madame la Princeſſe Palatine, voilà ceux à qui je m'attachai le plus du nombre des douze Conſeillers de la Junte ; M. le Duc de Veraguas & M. le Comte de Molina étant venus pour dînér chez moi, m'amenerent M. le Duc d'Albe, qui étoit déja vieux, mais de très-bonne humeur, il me diſoit ſouvent qu'il n'avoit jamais voulu ſe mêler d'affaires. Je leur fis fort bonne chere & ils s'en accommoderent ſi bien, qu'ils

y venoient souvent avec leurs amis, quoique cela fût tout-à-fait contraire à l'usage de ce Pays-là.

Après avoir fait toutes mes visites d'affaires & de cérémonies, j'appris que l'argent étoit extrêmement rare en Espagne, & que pour soutenir la guerre qu'on avoit commencé contre le Portugal, on avoit fabriqué de la monnoye de cuivre pour six ou sept millions, qu'on lui avoit donné un prix de quatre ou cinq fois au-dessus de sa valeur, & qu'ainsi on y avoit trouvé un profit de vingt-quatre à vingt-cinq millions, que les Gens de la nation & des environs & surtout les Hollandois y en avoient apporté une grande quantité & avoient tiré la plus grande partie de leurs pistoles. Ensorte que dans toute l'Espagne on ne voyoit que de

cette monnoye, qu'on appelloit des Maravedis, à la réserve de la Province de Catalogne qui ne leur avoit voulu donner aucun cours, on peut dire que cela avoit jetté l'Espagne dans un très-grand désordre, qu'ils ont réparé peu-à-peu, en diminuant le prix de cette monnoye, de telle sorte qu'il n'y avoit plus de profit aux Etrangers d'en apporter.

M'étant informé de quelle maniere se faisoient les taxes pour le Roy, je trouvai qu'il ne s'y faisoit point d'imposition personnelle, mais seulement sur la consommation de tout ce qui sert à la nourriture sans exception & sur toutes les Entrées de Madrid, où il n'étoit pas trop criminel de faire entrer en fraude, ce qui les diminuoit beaucoup ; la marque du papier qui étoit introduite pouvoit rap-

porter deux millions. La dispense de manger les pieds & les têtes des animaux les jours maigres que les Papes ont accordé aux Rois d'Espagne au commencement ; sous prétexte de la guerre qu'ils étoient obligé de soutenir contre les Infidels & dans la suite sous celui de la rareté du poisson, n'alloit pas à deux millions, je conoissois cet impôt par expérience, car je fus obligé en arrivant d'acheter une Bulle pour toute ma Maison, à raison d'un écu par tête. On estimoit alors qu'il ne pouvoit venir des Indes tous les ans qu'environ six millions pour le compte particulier du Roy, à cause des fraudes & des malversations qui se commettent quand les Gallions viennent de ce pays, sur les droits qu'ils doivent payer à Sa Majesté Catholique. Il y a une in-

finité de Particuliers qui en tirent en droiture pour leur compte, ce qui rend l'argent un peu plus commun. Je n'eus pas de peine à découvrir l'extrême pareſſe & en même tems la vanité de ces Peuples; il y a des Ouvriers pour faire des coûteaux: mais il n'y en auroit point pour les aiguiſer, ſi une infinité de François, que nous appellons Gagne-petit, ne ſe répandoient par toute l'Eſpagne. Il en eſt de même des Savetiers & Porteurs-d'Eau de Madrid. La Guyenne & d'autres Provinces de France fourniſſent un très-grand nombre d'hommes pour couper leur bled & le battre, les Eſpagnols appellent ces Gens-là Gavaches & les mépriſent extrêmement, ils emportent néanmoins la meilleure partie de leur argent en France, il eſt vrai que ſouvent ils ſont volez en che-

min lorsqu'ils s'en retournent, s'ils ne prennent de grandes précautions, cela fit qu'à mon départ d'Espagne il y avoit cinquante ou soixante Gagne-petit qui avoient donné à garder leur argent à ceux qui étoient auprès de moi, jusqu'à ce que nous fussions arrivez en France. L'Espagne en général est fort dépeuplée, non seulement, par ceux qui vont aux Indes, mais encore par les levées qui se font pour envoyer des Troupes à Milan, Naples, Sicile & Pays-Bas, où la plûpart de ceux qui y vont se marient, les autres meurent, & l'Espagne se peuple de François qui y vont, aussi disoit-on dans ce temps-là, qu'il y avoit deux cent mille François répandus dans toute l'Espagne, dont au moins vingt mille dans la seule Ville de Madrid.

J'ai toujours crû que la rai-

ſon qui avoit empêché de faire des taxes perſonnelles en ce pays-là étoit, que les Habitans n'y ont aucuns meubles de conſidération, & qu'ainſi on n'auroit pû les contraindre à payer, chacun n'y travaille que pour attraper de quoi vivre, & il leur faut peu de choſe, l'eſté ils mangent la plupart des légumes ſans vinaigre & ſans ſel, parceque cela paye des droits, j'ai obſervé pendant tout mon voyage, que dans tous les Villages & Bourgs où nous avons entendu la Meſſe, les Habitans y ont des Souliers, la plupart faits de corde, je crois qu'ils les façonnent eux-mêmes, tous ont une épée attachée au côté avec une groſſe corde, même quand ils vont au travail. Quand un Cordonnier à Madrid apporte à quelqu'un une paire de Souliers, il met ſon épée contre la murail-

le & vient le chauffer ; j'ai remarqué aussi que dans les beaux jours de l'hyver, dans bien des endroits, ils se mettent un nombre le long d'une muraille pour se chauffer au Soleil ; on dit que là ils parlent fort de politique. Les hommes & les femmes ne sont pas grands, mais ils paroissent tous avec un air de liberté, il n'y a point dans toute l'Espagne ce qu'on appelle des lieux communs, ils se servent pour cet usage de grands pots de terre élevez qu'ils portent la nuit dans les greniers, & jettent ce qu'ils contiennent dans la rue, où le Soleil consume tout en peu de temps.

Dans toute l'Espagne la terre en general est assez bonne, la plus grande partie est un gros sable noir qui se laboure si aisément qu'il y a très peu de fer à leurs charrues, le froment y

vient parfaitement beau, les vins blancs y sont aussi fort abondans & ont une force extrordinaire, ils se charroyent tous dans des peaux de bouc sur des mulets.

Après m'être informé, & si je l'ose dire, avoir pris une grande connoissance de tous les revenus du Roy en détail, je trouvai qu'ils ne passoient pas vingt-huit ou vingt-neuf Millions, tout compris, & que les Charges ordinaires se montoient à beaucoup davantage, desorte qu'il y avoit toujours une grande necessité, on étoit obligé de faire des emprunts sur tous les revenus & même sur ce qui venoit tous les ans des Indes, quoique la somme fût incertaine, ce qui faisoit qu'il n'y avoit point d'argent dans le trésor & qu'une partie se consumoit en interêts, les

rentes qu'ils avoient payé autrefois ne l'étoient que par faveur ou par des ajustemens, qui en emportoient plus de la moitié, je fus confirmé par M. le Comte Eznard Nuguez qui fut bientôt de mes amis & qui étoit Neveu de Dom Martin de Los Rios Président des Finances, que la dépense excedoit toujours de beaucoup la recette, ce qui ne me donnoit gueres d'esperance d'avoir aucune satisfaction en ce pays-là. Je fis un mémoire fort étendu de ce qu'il y avoit de plus important & en chargeai M. de la Motte mon beaufrere, pour le porter en poste à M. de Lionne. Je lui marquois combien j'avois été surpris de trouver tant de misere & si peu d'ordre dans les affaires en general, sans que j'eusse pû envisager jusques-là aucunes ressources pour y remedier,

non pas même dans la volonté des Miniſtres qui auroient dû les chercher. La réponſe de M. de Lionne fut, qu'il étoit auſſi étonné que moi, & qu'il n'avoit connû l'Eſpagne, que par la relation que je lui en avois envoyé, qu'il croyoit que le Roy ſçauroit bien ſe prévaloir de ces connoiſſances, qu'il louoit fort mon zéle & l'application que j'avois eû de m'inſtruire.

Cela ne m'empêchoit pas de faire des ſollicitations pour les affaires de M. le Prince & je commençois à être aſſez avant dans les bonnes graces de M. le Marquis d'Aytomne, qui me faiſoit prendre de temps-en-temps du chocolat, me diſant quelquefois, que je pouvois, le prendre en toute ſûreté & que c'étoit Madame ſa femme qui avoit ſoin de le faire me voyant bien avec lui, & ſi je l'oſe dire,

dans sa familiarité, j'entrai en conversation sur les sommes immenses que les Pays-bas avoient coûté à l'Espagne & je luis dis que par la supputation qui en avoit été faite en mille six cent soixante-trois elle s'étoit trouvée monter à dix-huit cent soixante & treize millions d'argent venu d'Espagne, sans compter les revenus du pays, cequi le surprit fort. Je lui dis que s'il vouloit écrire au Véader qui étoit en ce temps-là à Bruxelles, il en auroit bientôt la preuve, parce-qu'il trouveroit ce calcul mis en régle par les Officiers de Finance, M. de Castel Rodriguez l'ayant fait faire à ma sollicitation pendant que j'étois en ce pays-là. Que n'étant plus en état d'y envoyer de l'argent ils ne pouvoient les soûtenir & que la France s'en empareroit peu à peu, dequoi il ne pouvoit dis-

convenir, parceque dans nos entretiens je lui faiſois connoître quelquefois que j'étois bien inſtruit par le détail des revenus de Sa Majeſté Catholique & du deſordre de ſes finances, que les dépenſes néceſſaires montoient infiniment au delà de la recette, que les Eſpagnols pourroient par un échange avoir le Rouſſillon qui donnoit entrée dans le Languedoc, au lieu qu'il nous donnoit entrée dans la Catalogne, qui étoit fort ſuſceptible de révolte, & que preſentement le Roy de France mettoit un grand ordre dans ſes affaires, qu'ils avoient baucoup à craindre de tous côtez, & que ſi avec le Rouſſillon on donnoit une groſſe ſomme d'argent, ils pourroient non ſeulement rétablir leurs affaires en Eſpagne, mais encore s'en ſervir pour retirer les terres qu'ils avoient enga-

gées au Royaume de Naples pour la moitié de ce qu'elles valoient. Il me demanda un jour si je croyois qu'on voulût leur donner Bayonne & Perpignan, en diminuant la somme dont je parlois, mais je lui rémontrai que ce seroit leur donner deux entrées en France, qui lui seroient plus nuisibles qu'elle ne retireroit d'avantage par la jonction des Pays-Bas. Il m'alléguoit souvent aussi que ce n'étoit que ces Pays-Bas qui les pouvoient tenir en quelque considération vers l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande; enfin après avoir souvent rebattu cette matiere, je n'eus pas de peine à convenir avec lui, qu'il étoit impossible de traiter cette affaire dans une minorité, avec une Junte composée de douze personnes la plûpart désunies entr'eux.

m'avoit fait en Flandres. J'en tirois assez de lumieres & lui faisois volontiers de petits presens, qui ne laissoient pas de lui faire plaisir.

Un jour que quatre ou cinq Grands d'Espagne devoient dîner avec moi, je convins avec M. l'Ambassadeur, qu'il viendroit un peu avant qu'on se mît à table, & je le priai par la permission de ces Messieurs de vouloir bien dîner avec eux sans aucune ceremonie, cela se passa fort bien. Ces Messieurs qui mangeoient seuls chez eux & par conséquent tenoient un très-petit ordinaire, comme c'étoit la coûtume, prenoient un grand plaisir de dîner chez moi & surtout de manger des ragoûts & des entremets qu'ils ne connoissoient presque point. Ces jours-là j'augmentois mon ordinaire & leur donnois de grands pâtez de

perdrix rouges qui sont très-bonnes en ce pays-là, mais un peu séches, mes Gens me disoient qu'elles étoient à bon marché, parceque l'opinion générale à Madrid vouloit qu'elles fussent mal-saines cette Année-là, à cause qu'elles mangeoient de la langotte, qui est une espece de grosse sauterelle qui vole souvent en l'air & en si grande quantité, qu'elles paroissent comme des nuées & font un très-grand tort dans les endroits où elles tombent. Ces Messieurs disoient souvent qu'ils étoient honteux de manger toujours chez moi & qu'ils vouloient me traiter à leur tour, mais qu'ils ne le pouvoient faire si je ne leur prêtois mes Officiers, leur usage n'étant point de manger les uns chez les autres. Après dîné ils prenoient des eaux glacées & passoient chez

moi une grande partie du jour ; je leur donnois quelquefois une petite musique à bon marché de deux voix seulement, dont l'une étoit celle d'une grande fille bien faite qui chantoit assez bien, & la seule blonde que j'aye jamais vû en Espagne.

Le jour que devoit arriver l'accomplissement de la Prophetie approchoit, cela faisoit qu'on en parloit davantage & qu'on y ajoûtoit moins de Foy, mais tout d'un coup la nouvelle vint que le Roy avoit la fiévre double-tierce qu'on y soupçonnoit du pourpre, cela fit une grande rumeur & chacun disoit que la Prophetie alloit s'accomplir. Aussi-tôt il se fit des assemblées des grands & des plus considérables, & comme je sçavois qu'ils haissoient fort la nation Allemande, je leur proposai de faire Roy d'Espagne Monsieur;

frere unique du Roy, qui s'appelloit alors le Duc d'Anjou & qui avec justice en devoit être Heritier, que le faisant venir à Madrid ils l'éleveroient à leur mode & s'assureroient par-là de n'avoir plus de guerre avec la France, ce qui les consommoit de temps-en-temps, que ce seroit le moyen de sauver les Pays-Bas; cela ne fut pas si-tôt proposé qu'il fut accepté, chacun regardant cette affaire comme le salut de son Pays & le sien particulier, M. Ezmard Nougnez se signala de son côté en cette occasion; Il étoit fort familier avec ces Messieurs; mais par dessus tous Messieurs les Ducs d'Albe & de Veraguas donnerent le grand branle, je ne manquai pas de rendre compte à M. l'Ambassadeur de ces bonnes dispositions, il me chargea de suivre cette affaire; & le

j'avois ordre d'aller faire visite à Dom Juan qui étoit à Sarragosse, pour l'entretenir sur le miserable état de l'Espagne. La plûpart prenoient ce prétexte pour crier contre la Junte, peut-être parcequ'ils n'en étoient pas. Enfin j'appris par M. le Marquis d'Aytonne & M. de Castel Rodrigues que l'on commençoit à dire, qu'il seroit à propos de me faire sortir de Madrid & qu'on avoit proposé de me donner quelque chose sur la flotte qui devoit arriver à la fin du mois de Septembre.

Il y avoit à Madrid une petite Marchande Françoise qui avoit bien de l'esprit, elle vendoit toutes sortes de marchandises venant de Paris, ce qui étoit fort au gré des Dames Espagnoles, il me vint en pensée de la charger de dire à la femme d'un Ministre, que si elle

pouvoit

pourvoit apprendre quelque chose de particulier sur ce qui se passoit touchant les affaires de M. le Prince pour me le faire sçavoir, elle lui feroit volontiers des présens de tout ce qu'elle estimoit le plus des marchandises de sa Boutique, & que ce seroit même servir l'Espagne, que de contribuer à faire justice à M. le Prince, qui l'avoit si bien servi. Le Ministre étoit vieux & la femme qui étoit jeune paroissoit d'assez bonne volonté pour vouloir rendre service à M. le Prince; elle reçut quelques petits présens de ma part qui lui firent plaisir. Je la fis instruire par la petite Marchande, qu'il falloit quelquefois quand je la ferois avertir, qu'elle priât le bonhomme, lorsqu'il seroit avec elle, de lui apprendre quelque chose des affaires de M. le Prince, parcequ'elle entendoit dire

tous les jours à des Dames de sa connoissance que le Prince de Condé avoit parfaitement bien servi le Roy ; & qu'après qu'il lui auroit répondu sur cela, elle parût avoir une conversation plus enjouée avec le vieillard. J'appris bien-tôt que l'on parloit de me donner quelque chose ; & comme je rendois compte de tout ce que je faisois à M. l'Ambassadeur, il me dit que la voye que j'avois prise étoit très-bonne, & qu'après que j'aurois fini mes affaires il pourroit bien se servir de cette manœuvre dans quelque occasion de celles dont il étoit chargé. Je passois mon temps avec M. l'Ambassadeur, mes camarades & ses Domestiques dans les promenades ordinaires, & souvent après souper nous montions à cheval pour aller dans les champs & y goûter le bon

air que nous sentions d'une fraîcheur à faire plaisir. Je m'étois avisé d'acheter quelques chevaux isabelles assez forts pour être mis à un carosse, cependant un peu vieux & dociles, dont le plus cher ne me coûtoit que cent écus; j'étois le seul particulier à Madrid qui eût des chevaux à son carrosse, le Roy n'en ayant qu'un seul attellage. Aussi-tôt M. le Comte Eznard Nugués en fit acheter quatre; mais comme on les avoit choisi plus jeunes, on avoit beaucoup de peine à s'en servir, parceque les chevaux de devant, qui sont fort loin de ceux de derriére, s'entre-lassoient dans des cordes qui les tiennent (c'est la maniére du pays, le cocher étant sur le cheval de derriére, comme l'on voit ici à nos coches). Les carrosses du Roy étoient encore construits de la même façon; il y avoit cepen-

dant quelques carrosses à Madrid appartenans à des Gouverneurs de Provinces qui en avoient amené en revenant, mais en petit nombre: j'ay oui dire dans les derniers temps, qu'il y avoit plus de chevaux à Madrid que de mules. Nous allions donc souvent aux promenades publiques, qui se font tantôt d'un côté tantôt d'un autre: pour cela les jours & les temps sont marquez. L'usage est que quand on se trouve arrêté vis-à-vis d'un carrosse, où il n'y a que des femmes, il faut leur dire quelque chose & ce langage est ordinairement gaillard & un peu plus qu'à double entente. Elles répondent avec beaucoup de vivacité, mais quand il y a un homme avec des femmes, que vous n'aviez pas apperçu. Elles vous disent de vous taire, parcequ'elles sont accom-

pagnées, & en ce cas on se taît dans le moment. Pendant la Canicule les promenades se font toutes dans la riviére, dont le lit est fort large, il y a au plus un pied & demi d'eau; cela n'empêche pas qu'il n'y ait un Pont d'une extrême longueur & très-beau, pour passer quand il y a beaucoup d'eau, ce qui arrive quelquefois, parceque c'est la décharge d'un Torrent, cette riviére s'appelle le Mansanarez. Il y a beaucoup de Maisons de Jeu où l'on va assez; les Spectateurs se croyent obligez d'empêher qu'on ne se trompe, & sans qu'on le leur demande, ils disent tout ce dont ils s'apperçoivent. Je sollicitois toujours vivement les affaires de M. le Prince, & dans une conversation que j'eûs avec M. le Cardinal d'Arragon, qui étoit un des Principaux de la Junte, je

lui representai qu'au commencement il m'avoit paru plus persuadé que pas un des autres Messieurs de ce Conseil, des grands services que M. le Prince avoit rendu à la Couronne d'Espagne. Il me dit qu'il se pouvoit bien faire, que les soins que j'avois pris de ménagér Messieurs les Marquis d'Aytonne & de Castel Rodigues avoient un peu éloigné M. de Pigneranda, qui eût peut-être été bien aise qu'on lui eût plus d'obligation qu'aux autres. Je lui répondis, après avoir loué ses bonnes intentions, qu'il ne s'agissoit dans l'affaire dont j'étois chargé, que de faire justice à quelqu'une des parties, comme cela pourroit se rencontrer quelquefois; mais qu'il sçavoit certainement, parceque lui en avoit dit M. de Caracenne son beau-frere, combien M. le Prince avoit

servi & gardé religieusement les engagemens qu'il avoit pris avec Sa Majesté Catholique : Qu'il n'étoit question que d'entrer en payement sur de grosses sommes legitimement dûës & même fixées par un compte général. Il en demeura d'accord avec moi, mais il m'opposa aussitôt la difficulté de l'argent comptant ; que cependant il parleroit tout de son mieux à M. de Pigneranda, étant persuadé qu'il y avoit raison de faire justice à M. le Prince autant qu'on le pouvoit. Je m'avisai pour ramener M. le Comte de Pigneranda de prier M. de Castel Rodrigues, à qui j'avois confié ce que j'avois sçu de M. le Cardinal d'Arragon, de marquer quelque déference sur les affaires de M. le Prince & de se contenter de suivre les mouvemens de Monsieur de Pigneranda,

pour peu qu'il parût de meilleure volonté qu'il n'avoit été jusques-là, qu'au reste j'aurois soin d'informer Son Altesse que ce seroit à Monsieur de Castel Rodrigues à qui elle auroit la principale obligation. Il m'assura fort après avoir approuvé le tour que je voulois donner à mon affaire, qu'il feroit tout son possible pour faire croire à M. de Pigneranda, que depuis la mort de M. d'Aytonne, il ne paroissoit plus si favorable à M. le Prince; m'ajoûtant qu'il seroit charmé que je pusse être content de quelque maniére que les choses tournassent, & qu'il croyoit que mon projet étoit bon; que quand M. de Pigneranda paroîtroit être favorable, il se contenteroit de suivre les avis de ceux qui étoient de sa cabale, autant par son silence, que par ses secours. Je tournai donc mes pen-

fées du côté de M. le Comte de Pigneranda. Je commençai par dire à M. le Cardinal d'Arragon que la mort de M^r. le Marquis d'Aytonne m'avoit si fort desorienté, que je ne sçavois plus de quel côté me tourner; que lors que j'arrivai à Madrid il m'avoit parû mieux persuadé que personne des importans services que M. le Prince avoit rendu à Sa Majesté Catholique; cependant qu'étant question presentement de lui donner quelque satisfaction sur des sommes considérables si legitimement dûës & si bien connuës, je voyois bien qu'il ni avoit que M. de Pigneranda capable de terminer ce qu'il y auroit à faire pour rendre justice à M. le Prince; que ce qui ne se pourroit faire en argent pouvoit s'arranger par d'autres moyens en le satisfaisant du côté de la Flandre, soit

par quelques terres ou des bois, donc l'Eſpagne ne tiroit aucun ſervice. Pendant tout ce diſcours M. le Cardinal paroiſſoit ſi perſuadé de mes raiſons, qu'il me promit de n'oublier rien pour tâcher de porter M. de Pigneranda à entrer dans les moyens qu'on pourroit trouver pour me ſatisfaire ; & m'ayant demandé deux ou trois jours pour me faire ſçavoir la diſpoſition où il auroit trouvé M. de Pigneranda, j'appris qu'il étoit d'avis qu'on entrât tout-à-fait en conférence avec moi pour entendre mes propoſitions & examiner ce qu'il y auroit à faire. Auſſi-tôt que je fûs voir M. de Pigneranda, je n'oubliai rien pour lui faire connoître que j'attendois tout de ſes ſuffrages, & que M. le Prince lui ſeroit obligé de la juſtice qu'on voudroit lui faire. Il me dit qu'il

falloit que je continuasse à faire mes diligences & surtout auprès de M. le Marquis de la Fuente, qui avoit été nommé pour mon Commissaire; que je pouvois assurer M. le Prince qu'il feroit ce qui dépendroit de lui pour sa satisfaction. Sur cela j'entrai en quelque esperance, sçachant bien que M. le Marquis de Castel Rodrigues & ses amis ne me manqueroient pas au besoin; j'appris bien-tôt par lui que M. de Pigneranda paroissoit mieux disposé qu'auparavant & que quand il seroit embarqué à bien faire, M. de Castel Rodrigues & deux ou trois de ses amis suivroient ses mouvemens, sans faire paroître cependant trop d'empressement. Je n'ai point encore parlé de Dom Fernandez del Campo qui étoit le Secretaire qu'ils appellent Universel, qui seul à ge-

noux ſçait tout ce que Sa Majeſté doit ſigner & ne laiſſe pas d'avoir ſa conſidération dans la Junte, encore que je l'euſſe vû ſans avoir pû penetrer en aucune façon ſes ſentimens. C'étoit un petit vieillard qui avoit beaucoup d'eſprit & ſçavoit bien parler ſans découvrir ſes intentions. Il m'avoit entretenu des ſervices de M. le Prince, mais il ajoûtoit auſſi les beſoins qu'on avoit d'argent pour des affaires très-preſſées & d'une grande conſéquence. Je redoublois mes ſollicitations en general & je fis un Memoire de ce que je pourrois demander, eſperant à la fin qu'on en viendroit à écouter mes propoſitions, peu de jours aprés j'appris de la petite Marchande qu'on devoit me demander un Memoire, & ayant été voir M. le Marquis de la Fuente, il me

dit de lui en remettre un de mes prétentions; mais qu'il doutoit fort qu'on pût me donner de l'argent sur la flotte qu'on attendoit, parceque tout ce qui en devoit revenir étoit consommé par avance: je lui dis que j'en sçavois assez pour oser me flatter qu'il ne tiendroit qu'à ces Messieurs de la Junte de m'en faire toucher une partie, en me l'assignant sur la petite flotte, qu'on disoit venir au mois d'Avril. Je donnai donc un Memoire dans lequel je commençai a établir la dette qui montoit environ à six millions; je demandois cinquante mille pistoles comptant, le Charolois pour cinquante mille écus, pour pareille somme de bois à prendre en la forêt de Nieppes, la Prevôté de Binche sur le pied du denier trente de ce qu'elle valoit de revenû, & le surplus payable dans

quatre années, soit en argent, terres ou bois aux Pays-Bas. Lorsque M. le Marquis de la Fuente eut vû mon Memoire, il se recria fort sur la grandeur de mes prétentions, mais il ne laissa pas de s'en charger, me repetant encore, qu'on auroit de la peine à me donner de l'argent, & moi je lui dis que je ne pouvois me résoudre à m'en retourner si je n'avois pas une somme considerable. Quelques jours après je recommençai mes sollicitations & je trouvai dans le visage de mes Juges, (s'il m'est permis de les nommer ainsi,) un air que je n'y avois pas encore vû; il n'y eut pas jusqu'a Dom Pedro Fernandes del Campo qui me dit, qu'on feroit ensorte de me donner un million à prendre sur les Pays-Bas en terres ou en bois, ainsi que j'en conviendrois avec M. le

Comte de Monterey, qui en étoit pour lors Gouverneur, mais que pour de l'argent, il étoit impoſſible de m'en donner; je lui repondis, que ſi cela étoit ainſi; je ne pouvois me contenter du reſte. Je crus donc après que ces autres Meſſieurs m'eurent confirmé la même choſe, devoir bien remercier M. le Comte de Pigneranda, en lui remontrant que ce que l'on m'offroit étoit peu à l'égard de la dette, & que comme je le croyois auteur du changement qui étoit arrivé, je le ſupliois d'y ajoûter, pour quelque ſatisfaction de M. le Prince, qu'on me donnât aumoins cinquante mille piſtoles; il me dit qu'il ne croyoit pas que cela ſe pût faire; mais que pour ce qui regardoit l'argent comptant, je ne devois en eſperer que de la facilité que je pourrois trouver avec

Dom Martin de Los-Rios President des Finances, & M. le Marquis de Castel Rodrigues me conseilla de porter toutes mes veües de ce côté-là, m'assurant que l'amitié que j'avois fait avec M. le Comte Eznard Nuguez son neveu, ne m'y seroit pas inutile. En effet parce chemin je trouvai le moyen d'avoir trente mille pistoles d'argent comptant, M. l'Ambassadeur me dit qu'il falloit s'en contenter. Je ne parlai plus que d'une prompte expedition & ne songeai qu'a convenir de ce qu'on vouloit me donner en Flandres. Il fut arrêté qu'on donneroit à M. le Prince le Comté de Charolois pour cinquante mille écus & deux cent cinquante milles livres sur les bois de Nieppes, qu'on lui donneroit la Prevôté de Binche, dont on feroit l'évaluation sur le pied du revenu

revenu au denier trente, que pour cet effet on envoyeroit des ordres à M. le Comte de Monterey. Ayant parû content, cela m'attira beaucoup de visites & si j'ose dire, des amitiez de tous ceux avec qui j'avois eu l'honneur de faire connoissance; mais plusieurs doutoient encore qu'on pût me donner de l'argent. Lorsque j'eûs commencé d'en toucher, ne doutant plus qu'on ne me satisfît entiérement, je songeai à faire mes adieux & mes remercimens à tous ces Messieurs de la Junte. Pendant ce temps-là j'achevai de recevoir mes trente mille pistoles; ce qui donna une grande joie à mes camarades, qui avoient crû ne pouvoir jamais sortir de Madrid.

La seule peine qui me restoit, étoit de quitter M. l'Ambassadeur de qui j'avois reçu tant de

marques d'amitié & de bons conseils dans mes affaires. Il avoit autant d'esprit qu'on en peut avoir, agreable dans le commerce, & fort liberal. Je donnai le carrosse que j'avois amené à un ami de M. le Duc de Veragas, & une fort belle montre d'or à celui que la Reine avoit chargé de m'amener un très-beau cheval de sa part. Je me mis en chemin avec M. le Marquis d'Estrées, qui étoit venu de la part du Roy faire compliment à Sa Majesté Catholique, dans un carrosse que nous prêta M. l'Ambassadeur, & nous prîmes la route de Pampelune, ayant preferé de prendre notre chemin de ce côté, dans l'intention d'en reconnoître le terrain & le pays, qui me parut plus beau que la route de Victoria, & les cabarets un peu mieux fournis; mais on ne sçau-

roit exprimer combien les chemins sont mauvais & affreux pour venir de Pampelune à Bayonne, où je trouvai une chaise roulante, qui me mena jusqu'à Paris.

Quelque temps après mon retour, M. de Louvois m'ayant témoigné qu'il seroit bien aise que je lui fisse part de mes pensées sur le Royaume d'Espagne, je lui racontai que j'étois revenu de Madrid par la Navarre, avec intention de connoître le pays de ce côté-là, & que depuis Madrid jusqu'à Pampelune il n'y avoit aucune Ville fermée, ni aucune riviére à passer jusqu'à celle d'Ebre; que le Pays qui étoit entre cette riviére & Pampelune, étant d'environ quinze ou seize lieues, les Villages aussi près les uns des autres, qu'ils peuvent être aux environs de Paris, & la terre si peu fertile, que Pam-

pelune ne valoit rien du-tout ; que la Citadelle qu'on y avoit faite & la seule Forteresse que j'eusse trouvé, étoit bâtie sur le modele de celle d'Anvers ; & que de Pampelune à Saint Jean Pied-de-Porc, il y avoit encore deux lieues de plaine ; que hors cela c'étoient des montagnes & des chemins fort difficiles. Il m'assura depuis qu'on y avoit travaillé & qu'on les avoit rendus assez praticables.

Pendant qu'on étoit dans le fort de la guerre je proposai à M. de Louvois, comme le plus sûr moyen de faire la paix, que le Roy donnât à M. le Prince une armée de dix-huit mille hommes de pied & six mille chevaux, pour aller faire le siége de Pampelune ; qu'aussi-tôt que cette Ville seroit prise & qu'on se seroit emparé de Calahora, qui étoit une Ville sans

fortifications, on ſe trouveroit dans le cœur de l'Eſpagne & en état d'en pouvoir faire contribuer une bonne partie ; & qu'avec trois ou 4000 chevaux on pourroit aller juſqu'à Madrid, n'y ayant pour lors dans toute l'Eſpagne que deux ou trois mille hommes ſur pied, encore étoient-ils dans la Catalogne : mais que ſi on pouvoit obliger le Roy de Portugal à faire la moindre démonſtration de guerre ſur ſes frontiéres, les Eſpagnols ſeroient obligez d'y envoyer le peu de troupes qu'ils avoient ; & qu'ainſi il n'y en auroit point pour s'oppoſer à M. le Prince, puiſqu'ils ſe trouveroient à cent cinquante lieues des entrepriſes qu'il pourroit faire. Après l'avoir examiné ſur une carte, il ne me propoſa aucune difficulté, me loüant même de ce que dans

tous les endroits que j'avois parcouru, j'y avois porté une grande curiosité de m'instruire; mais après cela il laissa tomber la proposition & me parla d'autre chose. Je n'ai jamais pû pénétrer ce qui l'avoit empêché d'y entrer; je m'apperçus néanmoins qu'elle lui avoit parut fort juste. Je soupçonnai que peut-être ne seroit-il pas bien-aise que la paix se fit par les progrez que M. le Prince pourroit faire en Espagne.

M. le Prince & M. le Duc me reçurent à mon retour d'Espagne avec beaucoup de témoignages de bonté & de satisfaction, de la conduite & du bon succès que j'avois eu dans leurs affaires, qui étoit beaucoup au delà de leurs esperances. Ils souhaitérent que j'allasse à Bruxelles, pour voir ce que je pourrois faire avec M. de Monterey qui

en étoit Gouverneur & qui m'avoir témoigné une amitié toute particuliere dans le temps que j'étois en ce pays-là. M. de Lionne fut fort aise de me voir & de me faire discourir sur les affaires d'Espagne, sur tout ce que j'avois voulu faire pour M. le Duc d'Anjou en cas que le Roy d'Espagne fût mort, & sur la bonne intelligence que j'avois gardée avec M. l'Ambassadeur du Roy. M. le Tellier m'en parla aussi louant fort mon zéle. M. Colbert, après m'avoir retenu plus d'une heure & demie, me témoigna pareillement être bien content de ma conduitte à Madrid; il me fit encore plus de questions que tous les autres: il convenoit n'avoir connû l'Espagne que par la rélation que je lui en faisois. Aussi avois-je pris grand soin de leur faire voir ce pays-là sans aucunes ressources pour les affai-

res generales, & que je n'avois connû sur les lieux personne capable de travailler à les rétablir, encore moins la Junte en general, plus propre par sa division à gâter les affaires qu'à les racommoder.

Après m'être un peu fait rendre compte de la recette & de la dépense qui avoient été faites par les Trésoriers de M. le Prince, je me disposai pour aller à Bruxelles, où je trouvai M. le Comte de Monterey rempli d'honnêtetez à mon égard, mais peu disposé à vouloir exécuter ce qu'on m'avoit promis à Madrid. Il me dit qu'on lui avoit mandé de ce pays-là de ne rien statuer sans nouveaux ordres, surtout depuis qu'on avoit appris que le Roy étoit armé & avoit commencé une affaire pour le siége de Marsal, que l'on parloit fort de l'ambition de

de Sa Majesté & du desir qu'elle avoit de se signaler. Dans la conversation il m'avoua qu'on lui avoit écrit, qu'on avoit eu beaucoup plus de facilité à me promettre ce que j'avois pû souhaiter, dans le dessein de me faire sortir de Madrid, que dans celui d'éxécuter les promesses qu'on m'avoit faites, neanmoins si on voyoit que le Roy n'eût pas envie de faire la guerre qu'il écriroit volontiers à Madrid, dans l'intention de faire plaisir à M. le Prince; qu'à l'égard du Charolois il pourroit bien faire ce qu'on desiroit là-dessus.

Etant de retour à Paris je donnai toute mon application à pénétrer le fonds des affaires de M. le Prince, je me donnai beaucoup de peine pour en dresser les Memoires, enfin je trouvai que M. le Prince les croyoit en si méchant état, qu'il n'avoit pas

jugé à propos d'employer l'argent qui étoit venu à Madame la Duchesse pour la succession de la Reine de Pologne, au payement des dettes de sa Maison, en préférant l'acquisition de Senouches qu'il avoit porté beaucoup au-dessus de sa valeur. Madame la Princesse Palatine me dit qu'elle avoit aussi préféré de faire des acquisitions qui lui étoient à charge, n'ayant point crû non plus qu'elle eût eu de sûreté à payer les dettes de M. le Prince. Elle avoit acheté Raincy cinq cent cinquante mille livres, dont le revenu à peine suffisoit pour les charges & entretiens. Il a été vendu après sa mort cent soixante mille livres seulement & quarente mille livres de pot-de-vin, qui étoit beaucoup plus qu'il ne valoit: mais depuis ils reconnurent qu'ils avoient été mal con-

ſeillez de faire cette acquiſition. Il eſt vrai que l'état des dettes ; comme elles paroiſſoient alors, montoit à plus de huit millions, il étoit dû à une partie des domeſtiques de M. le Prince cinq & ſix années de gages, le ſurplus ayant été touché par les remiſes qu'ils faiſoient, & M. de Cinq-Mars Premier Gentil-Homme de Son Alteſſe, qui étoit la plus groſſe partie, n'ayant jamais voulû remettre aucune choſe, avoit été neuf ans ſans rien recevoir. M. le Prince étoit accablé d'un grand nombre de Créanciers qui ſe trouvoient ſouvent dans ſon antichambre quand il vouloit ſortir. Ordinairement il s'appuyoit ſur deux perſonnes ne pouvant marcher & paſſant auſſi vîte qu'il lui étoit poſſible, il leur diſoit, qu'il donneroit ordre qu'on les ſatisfit. Il m'a fait l'honneur de

me dire depuis, que ç'avoit été une des choses du monde qui lui avoit fait plus de plaisir, lorsqu'il s'apperçût quelque temps après que je fus en possession de ses affaires, qu'il ne voyoit plus de Créanciers. Mais je me proposai de traiter avec tous les Marchands, qui la plûpart étans las de ne rien toucher, quoiqu'ils eussent fait des saisies, entrerent volontiers avec moi en composition en leur donnant un peu d'argent comptant, & convenant avec eux de termes pour leur payer le surplus, nous faisions un écrit, parceque je consentois que faute du payement; quinze jours après les termes, ils pourroient saisir de nouveau. Je leur donnois des assignations en leur disant de venir à moi à chaque échéance, & que je les ferois payer par les Trésoriers de S. A. Les Fermiers de l'Etang de

Montmorancy devoient 15000 l. pour trois années qu'ils n'avoient pû payer à cause des saisies, je priai Monsieur Raviere Avocat de S. A. qui étoit très-riche, de vouloir être caution pour payer dans trois mois cette somme sur l'indemnité que je lui donnai, moyennant quoi j'eus les mains-levées & fis toucher cette somme au Trésorier de M. le Prince, les saisies faites sur cet article étoient au nombre de 66.

Le premier terme de ceux avec qui j'avois commencé à traiter étant échû, je les fis payer précisément à l'éhéance, ce qui me donna beaucoup de crédit & d'avance avec les autres, ainsi j'eus bien-tôt dégagé les Terres de Chantilly, de Dammartin & de Montmorancy, sur lesquelles il y avoit aussi des saisies pour des sommes immenses, à cause de la proximité de Paris.

Le mois d'Avril étant venu & le Roy devant aller sur les frontieres promit à M. le Prince de venir coucher à Chantilly & d'y venir séjourner un jour. Je n'avois point songé jusques-là qu'il étoit nécessaire de prendre des Lettres d'Abolition, mais les ayant fait dresser je les obtins aussi-tôt, & ayant seulement vû M. le Premier Président de la Moignon & M. de Harlay Procureur Général, je m'en allai à Chantilly. M. le Prince me presenta à Sa Majesté & six jours après j'eus nouvelle que mes lettres avoient été vérifiées au Parlement, sans que je me fusse presenté, ni que le Parlement eût fait aucune cérémonie à mon égard & l'on disoit, qu'il n'y avoit point d'exemple de pareille chose; M. le Duc qui avoit plus d'esprit & plus d'imagination que person-

ne au monde, avoit ordonné & en même temps m'avoit chargé de l'execution de ce qu'il y avoit à faire à Chantilly, où le Roy & toute la Cour devoient être nourris & tous les équipages défrayez; pour cela j'avois envoyé des Gens de differens Villages circonvoisins, avec les provisions nécessaires pour les hommes & pour les chevaux, desorte qu'à mesure qu'ils arrivoient à Chantilly on leur donnoit un billet pour le Village où ils devoient être logez, on avoit fait mettre quantité de tentes au tour des tables, que l'on faisoit servir à mesure qu'il y avoit des gens pour les remplir, y ayant du monde destiné dans chaque tente pour y porter les viandes & y donner à boire, la plûpart étoient des Suisses, qu'on avoit demandé pour cela. Vatel qui étoit Con-

trolleur chez M. le Prince ; homme très-experimenté, qui devoit avoir la principale application, voyant le lendemain à la pointe du jour, qui étoit un jour maigre que la marée n'arrivoit point, comme il se l'étoit imaginé, s'en alla dans sa chambre, ferma sa porte par derriere, y mit son épée contre la muraille & se tua tout roide. Après qu'on eut enfoncé la porte, on me vint avertir dans la Canardiere où je dormois sur la paille de ce qui venoit d'arriver, la premiere chose que je dis, fut qu'on le mît sur une charette & qu'on le menât à la Paroisse, à une demie lieue de là, pour le faire enterrer, je trouvai que la marée commençoit à arriver, M. le Duc ayant fait venir des Officiers qui suivoient le Roy au voyage, je priai ces Messieurs de vouloir bien fai-

re la diſtribution, non ſeulement de ce qu'il falloit, pour la table du Roy, mais encore pour toutes les autres, & j'eus ſoin d'envoyer dans les Villages pour les Gens des équipages. Monſieur le Duc s'étant levé du lit auſſi-tôt qu'on lui eut appris que Vatel étoit mort, donna de ſi bons ordres par tout, que l'on ne s'apperçut pas que cet homme eût été chargé de rien, on avoit fait venir de Paris tout ce qu'il y avoit de Muſique, de Violons & de Joueurs d'Inſtrumens; les carroſſes qui les avoient amenez de Paris leurs ſervoient pour aller dans les endroits où étoient leurs logemens & où ils étoient fort bien ſervis; la Cour y fit quatre repas & s'en alla le Samedi coucher à Compiegne. Toute cette dépenſe ayant été arrêtée par ordre ſe trouva monter à cent quatre-vingt & tant de mille livres.

Le Roy s'en alla enſuite à Dunkerque, qu'il faiſoit fortifier avec toute la diligence poſſible, ce qui donna lieu d'appeller ce voyage, la campagne des Brouettes, le Roy y fit aſſez de ſéjour. Ce fut là que l'on commença à ſe diſpoſer pour la guerre d'Hollande. On y fit venir M. de Croiſſy, qui étoit Ambaſſadeur à Londres & M. de Pomponne, qui étoit à la Haye, M. de Louvois commença là à vouloir dire ſon avis ſur les affaires étrangeres, cela donna lieu à M. de Lionne de demander par ordre du Roy à M. de Croiſſy & de Pomponne des Memoires, il me fit l'honneur de m'en demander un auſſi, pour ſçavoir particulierement, s'il étoit à propos de faire alliance avec quelques Princes Etrangers pour avoir des Troupes, ou ſi l'on prendroit des meſures pour n'avoir que

des Suisses, avec ce que l'on pourroit lever de François, comme le proposoit M. de Louvois. Il fut question en ce moment de ce que je prétendois avoir découvert, que toute la Cavallerie d'Hollande n'étoit composée que de Bourgeois de chaque Ville, qui achetoient les Places quand les Officiers avoient permission de changer de Garnison, & de la maniere que les Officiers d'Infanterie étoient établis par faveur, comme je l'ai dit ailleurs. M. Colbert n'étoit point encore à Dunkerque, parcequ'il avoit fait quelque voyage du côté de là Rochelle & qu'il étoit tombé malade par les chemins, à son arrivée M. de Roze qui m'avoit vû dans quelque mouvement & entendu dire du bien de moi à M. de Lionne, avec qui il étoit familier, se proposa

pour me faire tout le mal qu'il pourroit, de dire à M. Colbert que sur le bruit de sa maladie on avoit songé à me faire avoir sa place, & que M. le Tellier & M. de Louvois y seroient entrez s'il en avoit été besoin, il dit en même temps à Monsieur de Louvois, que M. le Marquis de Sillery & moi faisions une liaison étroite de M. le Prince & de M. de Turenne, pour qu'ils fussent d'un même avis dans les Conseils où il se parloit des affaires de la guerre, ce que M. de Louvois auroit fort craint. Cette méchante volonté de M. de Roze contre moi, venoit de ce que M. le Prince vouloit faire des routes dans les forêts de Chantilly & étant nécessaire de traverser un petit bois, situé au bout de la forêt, lequel appartenoit à M. de Rose & faisoit partie de sa Terre de Coys, je fus char-

gé de l'engager à vendre à M. le Prince l'eſpace que tiendroit cette route dans ſes bois & de lui payer deux fois plus qu'elle ne ſeroit eſtimée. Il me pria de me ſervir de l'envie que M. le Prince avoit de s'agrandir dans ce bois pour lui faire acheter ſa Terre, qui d'ailleurs étoit encore à ſa bienſéance, diſoit-il, mais il la vouloit vendre deux fois plus qu'elle ne lui avoit coûté, diſant que Son Alteſſe ne pouvoit trop l'acheter, tant elle lui convenoit & lui étoit néceſſaire. M. le Prince voulant faire ſa route & ne pas acheter ſa Terre ſi cher me permit de lui propoſer trois fois la valeur de la Terre qu'on employeroit pour la route, ou le double de ce que valoit ſon petit bois, après l'avoir fait eſtimer : mais comme tout cela ne venoit pas à la fin qu'il s'étoit propoſé, il

refusa tous les offres, en disant qu'il sçavoit bien le respect qu'il devoit à Monsieur le Prince, mais qu'en Francce chacun étoit maître de son bien, pour en disposer à sa fantaisie ; M. le Prince s'étoit contenté de faire suivre sa route jusqu'aux deux bouts du bois de M. Rose, dont il fut au desespoir. Il parla même de M. le Prince beaucoup plus librement qu'il n'auroit dû, cela fit un démêlé qui a duré plus de trente ans & enfin jusqu'à sa mort, qui donna occasion à M. le Prince d'acheter cette Terre de ses héritiers, de gré à gré, pour sa juste valeur. Pendant un assez long-temps cela donna lieu à des plaisanteries sur le compte de M. Rose, qui le fâchoient fort. Un jour que les Gardes de M. le Prince avoient pris à un homme de M. Rose des Faisans qu'on lui apportoit de sa Ter-

re, ce qui arrivoit assez souvent, M. de Louvois l'ayant sçû lui dit à la premiere vûe, M. Rose, est-il vrai que le convoi de Coys a été battu, celui-ci se mit dans une grande colere & se plaignit fort du peu de justice que le Roy lui faisoit sur tout ce qui se passoit entre M. le Prince & lui. Il avoit tourné toute sa fureur contre moi & n'avoit pas mal pris son temps pour se venger.

Bientôt après M. de Louvois voulut bien me mettre dans sa confidence, & si je l'ose dire, dans son amitié autant qu'il en étoit capable, ce qui alla même plus loin que M. le Tellier ne le souhaitoit, & donna lieu à M. de Louvois de s'éclaircir avec moi sur ce qu'on lui avoit dit, dont il ne voyoit aucunne apparence de verité, je le priai de me nommer son auteur, parceque aparemment je connoîtrois d'où

cela partoit, il m'avoua que c'étoit M. de Siron Maréchal de Camp & me conta comment il s'y étoit pris, je l'assurai aussi-tôt que cela venoit de M. Rose, il me dit qu'il en étoit persuadé, parcequ'ils étoient bons amis. Je lui détaillai les raisons de la mauvaise volonté de M. Rose pour moi, j'en parlai aussi à Monsieur de Lionne, pour qu'il lui en fît des reproches, mais il n'eut pas de peine à l'en faire convenir : il avoua même ce qu'il avoit fait auprès de M. Colbert pour me nuire, disant qu'il attendroit quelque occasion plus favorable pour se venger des injustices qu'on lui faisoit, mais après que j'eus raconté à M. de Lionne les offres que je lui avois fait avant que la route eût été pratiquée dans son bois, il les trouva si raisonables, qu'il ne douta point de pouvoir nous accommoder. Il

recon-

reconnut facilement l'injustice des prétentions de M. Rose & son extrême emportement, cependant comme il ne fut pas possible de le mettre à la raison, nous en demeurames là, néanmoins nous nous sommes toujours parlez & souvent même d'accommodement, sans avoir pû jamais en venir à bout.

Je revins à Paris où je m'appliquai le plus fortement qu'il me fut possible à donner une forme aux affaires de Monsieur le Prince. Pour y parvenir je m'avisai de faire des Memoires particuliers de chaque espece de dettes & des prétentions d'un chacun. Le prémier concernoit les dettes incontestables. Pour en faire payer ponctuellement les arrerages passez & actuels, ce que je me mis si bien en regle, que je faisois toujours payer une année avant qu'il y en eût deux échues.

Le ſecond Memoire concernoit les dettes contractées avant la diſgrace de M. le Prince avec les interêts qui en avoient couru par les condamnations obtenues ſur les Parties, dont la plûpart n'étoient pas arrêtées, mais ſeulement certifiées. Je me propoſai d'accommoder celles-ci de mon mieux, entr'autres il étoit dû au ſieur Tabouret Tailleur d'habit, pour des façons d'habits & quelques fournitures, tant pour M. le Prince, que pour M. le Duc de Brezé, une ſomme de trois cens mille livres, les interêts compris, je me ſouviens qu'il y avoit ſix mille livres portez ſur cette partie pour la façon d'un habit de M. le Prince, celui qui s'en trouvoit héritier pour lors & qui ſervoit actuellement auprès de la perſonne du Roy me pria de vouloir prendre des arrangemens

ſur cela, tels que je jugerois à propos & me remit toutes les parties qu'il avoit entre les mains, après les avoir examinées, je trouvai que la plûpart n'avoient pas été arrêtées & toutes ensemble dans une grande confuſion. Nous convinmes à quatre-vingt mille livres pour le tout, payables vingt-cinq mille livres comptant & le ſurplus dans des termes avec l'interêt, dont il me remercia fort, j'accommodai toutes les autres de cette claſſe, partie comptant & partie avec des termes pour le ſurplus, il y avoit parmi ces Créanciers deux hommes qui prétendoient qu'il leur étoit dû ſix à ſept ſept cens mille livres pour des fournitures de vivres faites aux armées de M. le Prince, tant en Guyenne qu'à Paris, mais comme il y avoit beaucoup de choſes à diſcuter ſur

ces fournitures, la plus grande partie des Memoires n'étant arrêtez de perſonne, j'accommodai les deux affaires, l'une à quatre-vingt mille livres, & l'autre à ſoixante mille livres, toujours partie comptant & avec des termes pour le ſurplus. J'avois la ſatisfaction d'être toujours fort remercié par les Gens avec qui j'avois à traiter. La nature des dettes, ou pour mieux dire, les prétentions les plus embarraſſées, furent les obligations que M. Lainé avoit paſſées en vertu d'une prétendue procuration de M. le Prince, qui ſe montoient à plus d'un million, à cauſe qu'il y avoit ſtipulé les interêts au denier quinze, ſuivant la coutume de Bordeaux, ce qu'il diſoit avoir fait en partie par politique en faveur de pluſieurs Officiers de guerre, qui prétendoient

qu'il leur étoit dû pour des levées & des quartiers d'hiver ; dans la vûe m'a-t-il dit depuis de les conserver, en cas que M. le Prince se fût trouvé dans une autre guerre. Toutes ces obligations se trouvoient dattées de trois ou quatre jours avant l'amnistie de Bordeaux, M. le Prince de Conty ayant un Secretaire qui les arrêtoit par ordre de M. Lainé, moyennant à ce que j'ai oui dire, quelques petits presens. Il y en avoit une de quatre-vingt-dix mille livres à M. Baltazard, qui avoit fait condamner M. le Prince aux Requêtes de l'Hôtel au payement de cette somme ; mais ayant remarqué que la procuration de M. le Prince au sieur Lainé n'étoit que pour l'acquisition de Brouage, j'appellai de cette Sentence au Parlement, où je la fis casser, après cela j'envoyai M.

ſieur d'Autun qui vouloit toujours être regardé comme celui qui avoit le plus de credit ſur l'eſprit de M. le Prince, ne crut rien de plus propre à diminuer la confiance qu'il avoit en moi, que d'inſinuer à Leurs Alteſſes & même leur faire revenir par d'autres perſonnes, qu'on diſoit dans le monde que je les gouvernois abſolument; M. le Prince eut la bonté de répondre, qu'il trouvoit en ce cas que je le gouvernois fort bien, ſentant avec plaiſir la difference de l'état preſent de ſes affaires, à celui dans lequel il les avoit vû ci-devant. M. le Prince & M. le Duc connoîtront bien M. l'Evêque d'Autun & ſes allées, ils faiſoit même quelquefois des plaiſanteries ſur ce ſujet, mais cela ne le rebutoit point. Je ne vendis ma Charge de Secretaire du Conſeil, que quatre cent cin-

quante

quante mille livres, qui m'avoit coûté un million du premier achat, cinq cent mille livres que M. Fouquet avoit emprunté de chacun de nous & assigné sur une affaire des quatriennaux, dont Messieurs de Bechamel furent entierement remboursez, cette somme m'est demeurée en pure perte. M. le Prince après m'avoir chargé de ses affaires me dit, qu'il voudroit bien que je lui fisse un fonds particulier de vingt-cinq mille livres tous les ans pour continuer le canal qu'il avoit commencé à Chantilly, qui servoit beaucoup à l'amuser: mais à mon retour d'Espagne je trouvai que cette dépense avoit été à plus de trente-six mille livres, & il me dit que l'année suivante il voudroit bien y dépenser quarante mille liv. par chaque année, ce qui fut bien augmenté dans la suite.

M. le Duc qui a plus d'imagination que personne du monde, proposoit toujours des choses nouvelles, & M. le Prince, quoiqu'elles dûssent coûter, les faisoit éxécuter. Enfin cette dépense alla si loin qu'elle se montoit à environ deux cent mille livres chaque année pendant un temps considerable, cependant les deux dernieres années de sa vie cela diminua beaucoup, lui ayant representé aussi fortement que je l'avois osé, que s'il n'avoit la bonté de se moderer sur ses dépenses, sa Maison retomberoit dans le désordre dont je pouvois dire que je l'avois retiré. Je prenois quelquefois la liberté de dire à M. le Duc que par l'application qu'il avoit à proposer de nouvelles dépenses pour Chantilly, dont je marquois avoir quelque répugnance, il faisoit comme s'il avoit crû

que ce fût mon argent qu'on y dépensoit.

Depuis que M. de Louvois m'eut admis à son commerce, il m'honora toujours de son amitié & de sa confiance, cela a duré jusqu'à sa mort. Un jour m'entretenant dans son jardin, à Saint Germain, du choix qu'il pourroit faire pour marier sa fille aînée, peut-être pour voir si je ne nommerois pas M. de la Rocheguyon, je lui proposai naturellement ce mariage, croyant l'affaire également bonne pour M. de la Rochefoucault & pour lui. Je me souviens que dans cette même promenade il me dit qu'il lui sembloit que le Roy avoit du goût pour moi, & qu'il croyoit que si je voulois me détacher de M. le Prince & de M. le Duc, je pourrois trouver à m'avancer avec le Roy, selon les occasions qui se présenteroient,

je le remerciai fort de sa bonne volonté ; je lui répondis, que j'avois borné mon ambition au service & à l'attachement que j'avois pour ces Princes. M. Colbert depuis mon retour d'Espagne avoit toujours bien fait avec moi. Je vivois dans sa maison avec une aisance trés-agréable, & me suis dans la suite toujours parfaitement bien conduit avec ce Ministre & avec M. de Louvois, quoiqu'il y eût beaucoup de jalousie & d'antipatie entre eux, sans que jamais ni l'un ni l'autre ayent témoigné aucune défiance de la familiarité avec laquelle tous deux vivoient avec moi ; ce qui m'a toujours paru une chose fort rare par l'humeur de ces deux Ministres : tout le monde étoit surpris de me voir également bien venu à Meudon & à Seaux. M. le Duc après m'avoir remis la conduite de ses af-

faires, à condition néamoins de faire tenir deux regiſtres ſéparez de celles de M. ſon pere & des ſiennes. Monſieur le Duc de Bourbon qui commençoit à faire de la dépenſe, qui couroit encore ſur M. le Prince, m'ordonna de confondre entierement ſes revenus avec ceux de M. le Prince ſon pere, me diſant qu'il vouloit ſeulement ſe réſerver cent mille livres pour ſes habits & pour ſes menus plaiſirs, ce qui a duré juſqu'à la mort de M. le Prince. Comme je ne pouvois empêcher les dépenſes, je cherchois toutes ſortes de moyens pour augmenter la recette, ſoit par des ventes de bois en Bretagne, ou en Berry, ou enfin par tout ce qui pouvoit venir à ma connoiſſance. Je m'aviſai de propoſer la ſuppreſſion des trois Bailliages du Clermontois & d'en établir un à Va-

rennes, avec le nombre de Conſeillers & d'Officiers néceſſaires reſſortiſſant au Parlement de Paris, en rembourſant ceux qu'on ſupprimoit, ce qui n'alloit qu'à très-peu de choſe, & après en avoir fait la déclaration, quand M. Colbert en parla au Roy, Sa Majeſté dit, qu'elle ne voyoit pas à quoi cela étoit néceſſaire, & qu'apparemment c'étoit une imagination que j'avois trouvée pour faire venir de l'argent à M. le Duc; M. de Louvois convint que cela pouvoit bien être, mais que la choſe n'étoit d'aucune conſéquence pour le Roy, & l'affaire étant paſſée, M. le Duc en tira environ ſoixante & quinze mille livres de profit. Monſieur Colbert me diſoit quelquefois de bonne amitié, que je ferois bien de me réſoudre à donner quelques ſommes au Roy, pour lui fournir un prétexte d'obte-

nir de Sa Majesté un Arrêt qui me déchargeât de toutes les affaires que j'avois eu, mais il ne trouvoit pas mauvais que je ne le fisse pas.

Quelque temps après mon rétour d'Espagne, M. du Plessis Guenegault, désirant d'obtenir quelque chose de M. Colbert, me charga de lui en parler ; je le trouvai très-mal disposé, & prenant occasion de me parler de Monsieur & Madame du Plessis, comme de gens de qui il avoit méchante opinion ; je pris la liberté de lui dire qu'il ne les avoit connus que par ce qui s'étoit passé à l'occasion de la Charge de Secretaire d'Etat, dont M. du Plessis s'étoit trouvé pourvû, & qu'il avoit acheté de lui, qu'ils avoient même eû tort de ne s'en pas prévaloir pour leurs affaires particulieres ; mais que je pouvois l'assurer que dans le fonds,

ils étoient gens de bien, & pour lui en donner un exemple, je lui citai ce qui s'étoit passé d'eux à moi, le faisant souvenir qu'au commencement de la Chambre de Justice, on avoit voulu obliger tous ceux qui devoient de l'argent aux Gens d'Affaires de venir à révélation, qu'alors j'avois une obligation d'eux de cent soixante mille livres, qu'étant venu à Paris, je la leur portai en original que je brûlai en leur presence, leur faisant don de cette somme & leur disant qu'ils pouvoient en toute sûreté de conscience jurer qu'ils ne me devoient rien, qu'après mon retour ils avoient voulu me payer les interêts, & que n'ayant pas voulu les recevoir, ils m'avoient comme forcé à prendre des Pierreries pour la somme à laquelle ils pouvoient monter, qu'à son égard je trouvois qu'il étoit fort

naturel, qu'il eût voulu avoir une Charge qui pût demeurer dans ſa famille, mais que l'ayant, il devoit donner toute la conſolation qu'il pourroit à cette famille dans les occaſions qui ſe preſenteroient, ainſi il accorda ce que Madame Dupleſſis demandoit de lui, il trouva même fort bon tout ce que je lui avois dit ſur cela. Madame Dupleſſis ayant perdu ſon mari, me chargea en mourant de l'éxécution de ſon Teſtament; ſes deux fils aînez étoient morts l'un après l'autre & celui qui venoit après étoit M. du Plancy; parmi les effets que le Roy avoit pris ſur M. Dupleſſis, il y avoit une rente de quatorze mille livres, ſur la Bretagne. Ayant rendu compte à M. Colbert du mauvais état des affaires de cette maiſon, je le priai de faire avoir à M. du Plancy ladite rente qu'on avoit pris à ſon

ne ſeroit point, parceque ces Meſſieurs ayant fait un Traité pour eſſayer de prendre la ville de Treves, il en faudroit un autre pour les faire aller ſur le Rhin, de plus, que j'étois perſuadé qu'ils ne voudroient pas obéir à Monſieur de Montécucully, ni lui envoyer leurs Troupes, ſans un nouveau Traité, cela ſoulagea un peu l'inquietude de M. le Prince, trouvant quelque raiſon à ce que je diſois.

M. le Maréchal de Crequy ne ſçachant quel parti prendre ſe détermina de s'aller jetter dans Treves, où il fut pris avec la Ville, Meſſieurs de Brunſwich lui permirent de venir en France pour quelques mois, à la charge de ſe rendre auprès d'eux, quand le temps ſeroit expiré, M. le Maréchal de Crequy ne pouvoit s'y réſoudre, il avoit obtenu de Madame une lettre pour Madame

la Duchesse d'Hanovre, par laquelle il demandoit à convenir de sa rançon, ces Messieurs firent repondre par Madame d'Hanovre, qu'ils supplioient Madame de trouver bon, qu'ils ne fissent aucunes conventions avec le Maréchal de Crequy, qu'il n'eût auparavant executé les assurances qu'il leur avoit donné de se rendre auprès d'eux; M. le Maréchal de Crequy pour tâcher de l'éviter, pria ou fit prier Madame Duplessis Guenegault, de faire ensorte que je voulusse bien me mêler de cette affaire. Il y avoit quelques années que j'avois cessé de le voir à cause d'un procès, pour de l'argent que je lui avoit prêté avant que M. Fouquet fût arrêté, & que M. Dormesson que nous avions pris pour arbitre avoit jugé fort extraordinairement à mon avis, Madame Duplessis m'en ayant

parlé & dit ce qui pouvoit raisonnablement me faire entrer dans cette affaire. J'écrivis à Messieurs les Ducs de Zell & d'Hanovre, que je les suppliois de vouloir bien se contenter de cinquante mille livres pour la rançon ; aussi-tôt après, ils m'envoyerent un ordre pour le mettre en liberté, & M. le Maréchal de Crequy ayant payé cette somme se trouva libre, dont-il me fit de grands remercimens. Il m'a joujours depuis témoigné beaucoup d'amitié, & il se sentit d'autant plus obligé ; que M. le Maréchal de la Ferté avoit payé cent milles livres pour sa rançon, quand il fut pris au secours de Valanciennes.

Le Roy étant parti pour la Guerre d'Hollande, tout ce que j'avois raporté du mauvais état de leurs troupes se trouva très-véritable, l'épouvante fut si gran-

de, que les Juifs d'Amſterdam me firent dire qu'ils donneroient deux millions à M. le Prince s'il vouloit ſauver leur quartier, mais M. le Prince ayant été bleſſé au paſſage de Tolhuis, (bien des gens ont prétendu que cet accident fut en partie cauſe de ce que l'on n'acheva pas la conquête,) ſe fit porter à Arnheim, je partis auſſi-tôt pour me rendre auprès de lui & m'en allai paſſer au Bac, maiſon de M. le Comte Durfée, où il étoit avec ſa famille, à côté du chemin de Bruxelles à Anvers, de là j'envoyai à M. de Marſin demander un paſſe-port pour aller à Bruxelles, & continuer mon chemin en Hollande, parceque je voulois aller voir M. le Prince; il me fit réponſe que M. le Comte de Monterey, quoiqu'il eût été bien aiſe de me voir, étoit d'avis que je priſſe mon che-

min par Anvers, & qu'il m'envoyeroit deux Gardes pour me conduire où je jugerois à propos. Je trouvai à Aubocq Milord Harlington, depuis longtemps Secretaire du Roy d'Angleterre Charles II. que j'avois un peu connû à Paris & fort vû à Londres, il étoit ſeul dans un carroſſe, allant à Anvers, il me demanda ſi le Roy d'Angleterre ne s'étoit pas bien ſouvenu de profiter des avis que je lui avois fait donner par Milord Olis ſur ce qui regardoit M. de With, il ajouta qu'il n'y avoit pas longtemps que S.M. leur diſoit encore, qu'elle croyoit que c'étoit la ſource de tout ce qui étoit arrivé à la Hollande, je lui répondis que j'étois bien obligé au Roy de la bonne opinion & de l'eſtime qu'il avoit pour moi. Il me témoigna que je lui ferois plaiſir ſi j'avois occaſion d'aller

faire

faire un tour en Angleterre. Je crus m'être apperçû que les Anglois trouvoient que nous avancions bien nos affaires en Hollande, & que cela leur donneroit de la jalousie; en nous faisant des questions l'un à l'autre, je lui dis, qu'il me sembloit que le Roy d'Angleterre avoit autant d'esprit qu'on en pouvoit avoir; mais que je ne sçavois pas bien sa portée sur les affaires, il me dit, que quand on lui en proposoit quelqu'une, il voyoit tout d'un coup ce qu'il y avoit à faire & appuyoit son avis de très-bonnes & solides raisons, mais que quand on lui faisoit quelques difficultez il ne se donnoit pas la peine de les approffondir, & souvent quand on lui en parloit une seconde fois, aisément il se laissoit aller à l'avis d'autrui.

Ayant pris mon chemin pour

me rendre à Boutet, où devoit être le Roy, je me trouvai tout proche des troupes qui efcortoient Sa Majefté. Je montai vitement à cheval, M. l'Archevêque de Rheims qui me reconnut, me dit, que c'étoit le Roy qui s'en retournoit à Paris; Sa Majefté ayant entendu mon nom tourna la tête & s'arrêta un moment jufqu'à ce que je l'euffe joint: Elle me demanda fi javois paffé à Bruxelles, je lui repondis que les gens qui étoient en mauvais état, n'aimoient point à être vûes de près, & j'eu l'honneur de lui dire la réponfe de M. de Marfin; mais que je n'en fçavois pas moins la trifte fituation où étoient les pays bas, qu'en ne laiffant que fort peu de troupes dans les places, ils n'avoient pû mettre que fix mille hommes en campagne. Le Roy ayant ceffé de me faire des que-

stions, je repris mon chemin pour aller à Boutel, où je trouvai M. de Turenne en arrivant à Arnheim auprés de Monsieur le Prince, j'appris que sa blessure étoit en assez bon état, ce qui me donna beaucoup de joye, je n'en eus pas moins à lui entendre dire que je lui avois fait plaisir d'entreprendre ce voyage. Trois ou quatre jours après on vint m'avertir que M. le Comte de Montbas demandoit à me voir, j'en fus fort surpris, parcequ'on m'avoit dit qu'il avoit été arrêté prisonnier en Hollande. Il me conta comment il s'étoit sauvé, ayant appris que M. le Prince d'Orange vouloit lui faire faire son procès; M. le Prince en ayant rendu compte à Cour, on lui manda qu'il pourroit demeurer en France tant qu'il voudroit.

Son Altesse passant à Louvain

j'y trouvai M. de Marsin qui avoit toujours été fort de mes amis, j'eus avec lui de grandes conferences, dans lesquelles il me témoigna qu'il n'étoit pas content, je lui dis que les Espagnols étoient d'étranges gens & que je sçavois la peine qu'il avoit eu avec le Marquis de Castel Rodrigues, il est vrai que celui-ci ne le faisoit pas payer de ses appointemens. Il lui parla un jour un peu fortement à ce sujet & M. de Castel Rodrigues lui ayant dit qu'il sçavoit bien qu'on avoit de la peine à trouver de l'argent pour payer les soldats, M. de Marsin fut très mécontent de cette réponse, ils en vinrent au grosses paroles & se separerent en gens brouillez. Aussi-tôt ce dernier me vint voir & me conta ce qui venoit de se passer, je lui dis bonnement, qu'il me paroissoit avoir été un peu brusque, qu'ils

avoient tous deux tort & que je croyois qu'il étoit bon qu'on ne sçût point ce qui leur étoit arrivé, il me dit de faire ce que je voudrois sur cela & qu'il s'en raportoit entierement à moi, j'allai à l'instant trouver M. le Marquis de Castel Rodrigues, je commençai par lui dire, que M. de Marsin m'ayant raconté ce qui s'étoit passé entr'eux, je l'avois prié instamment de n'en parler à personne, & que je venois lui faire la même priere, que M. de Marsin étoit bien fâché & m'avoit chargé de lui faire des excuses s'il lui avoit parlé avec un peu de chaleur, que c'étoit la necessité dans laquelle il étoit qui avoit pû l'échauffer, je trouvai M. Castel Rodrigues persuadé qu'il étoit bon que personne ne sçût leur demêlé & comme je connoissois bien les besoins de M. de Marsin, je le priai de lui

faire payer vingt mille florins, ce qu'il m'accorda ; après quoi je lui dis que M. de Marsin viendroit le remercier, & que j'estimois qu'il ne falloit point du tout qu'ils se parlassent de ce qui leur étoit arrivé, dont il convint, je n'eus pas de peine à juger par tout ce que disoit M. de Marsin, qu'il auroit souhaité être hors ce pays-là & s'en retirer honnêtement. Cela me donna occasion de lui representer, que s'il venoit à mourir, son fils seroit bien à plaindre & insensiblement nous parlames des conditons ausquelles il voudroit bien être sorti d'où il étoit, je lui proposai d'en rendre compte à la Cour aussi-tôt que j'y serois arrivé, mais j'ajoutai qu'il falloit que ces sortes d'affaires se terminassent tout d'un coup sans négociation, & que je le priois de me dire ses intentions, m'ayant

répondu qu'il s'en remettoit à moi, je lui dis que je tâcherois de lui faire donner au moins cent mille livres d'argent comptant & un établissement pour son fils, nous convinmes que ce pouvoit être une compagnie de Gendarmes de Flandres, qui servit sur le même pied qu'étoient les autres, que si je pouvois obtenir cela je lui ferois sçavoir par un homme exprès & qu'aussi-tôt il s'en iroit chez lui à Modave & envoyeroit un Gentilhomme à Madrid pour le dégager le mieux qu'il se pourroit d'avec les Espagnols. Dans le moment que j'en eu fait la premiere proposition à M. de Louvois & à M. Colbert, ils m'en parurent tous deux fort contens & ne douterent pas que le Roy ne fût bien aise d'avoir M. de Marsin, qui étoit regardé comme un très-bon Général d'Armée

& le ſeul que pourroient avoir les Eſpagnols, le Roy étant parti deux jours après pour aller à Compiegne, il me ſouvient que Sa Majeſté devant dîner au Bourget & y ayant mis pied à terre, entra dans une écurie pour y faire de l'eau, m'ayant apperçû en ſortant, elle me fit ſigne de m'approcher & me dit qu'elle ſeroit fort aiſe que M. de Marſin ſe dégageât entierement d'avec les Eſpagnols, Elle me demanda à quelles conditions cela ſe pourroit faire, je lui répondis que je penſois, que ſi Sa Majeſté avoit pour agréable de lui donner quarente mille écus & à ſon fils une Compagnie de Gendarmes, qu'on pourroit appeller Gendarmes de Flandres, avec la diſpoſition des bas Officiers; il en ſeroit content, le Roy me dit qu'il le vouloit bien, que je n'avois qu'à

lui

lui faire sçavoir que la chose étoit faite à ces conditions, ce qui eut son exécution.

Je demandai à M. le Prince la Capitainerie de Saint Maur où il n'alloit jamais pour lors, sans autre condition. Son Altesse me l'ayant accordée avec la jouissance du peu de meubles qui y étoient, Madame de la Fayette qui venoit s'y promener, me demanda d'y aller passer quelques jours pour prendre l'air; elle se logea dans le seul appartement qu'il y avoit alors, & s'y trouva si bien à son aise, qu'elle se proposoit déja d'en faire sa maison de campagne; de l'autre côté de la maison, il y avoit deux ou trois Chambres que je fis abattre dans la suite; Elle prétendoit que j'en avois assez d'une pour y loger quand j'y viendrois, & destina comme de raison, la plus propre pour M. de la Rochefou-

cault, qu'elle prioit souvent d'y venir, ayant demandé au Concierge de lui faire avoir le peu de meubles qui étoient dans une Chambre haute qui servoit de garde-meubles, elle trouva une grande Armoire en forme de cabinet, qui avoit autrefois été fort à la mode & d'un grand prix, avec quelqu'autre vieillerie qui pouvoit l'accommoder, étant venue faire un tour à Paris, elle pria M. le Duc de lui permettre de les faire descendre dans son appartement ; ce qu'il n'eut pas de peine à lui accorder, & ayant découvert une très-belle promenade sur le bord de l'eau, qui avoit de l'autre côté un bois, elle en fut si charmée, qu'elle y menoit tous ceux qui la venoient voir, il y avoit aussi de belles promenades dans le Parc, de maniere qu'elle étoit extremement contente de l'établisse-

ment qu'elle s'étoit faite ; elle avoit inventé pour les promenades du Parc, qu'elle faiſoit ſouvent avec quelqu'uns de ſes amis une choſe qui réuſſit aſſez bien, qui étoit pour prendre mieux l'air : elle faiſoit abattre les vitres de devant du Carroſſe & allonger les guides des Chevaux, enſorte qu'elles paſſoient ſur le Carroſſe, & que le Cocher les gardoit étant derriere. Je dis à quelqu'un que je trouvois ſon ſéjour bien long à Saint Maur, & elle m'en fit des roproches, prétendant que cela ne pouvoit que m'être commode, puiſque quand je voudrois y venir je ſerois aſſuré d'y trouver Compagnie ; enfin pour pouvoir jouir de Saint Maur, je fûs obligé de faire un traité par écrit avec M. le Prince, par lequel il m'en donnoit la jouiſſance ma vie durant avec douze mille livres de

rente, à condition que j'y employerois jusqu'à deux cent quarante mille livres, entr'autres pour achever un côté du Château, où il y avoit seulement des murailles élevées jusqu'au second étage; le devant de la maison étoit une carriere d'où l'on avoit tiré beaucoup de pierres, & l'on descendoit en Carrosse pour aller jusqu'à la prairie. En trois ou quatre années je mis Saint Maur en l'état où il est presentement, à l'exception que M. le Prince depuis que je l'ai remis, a fait agrandir le parterre du côte de la plaine. J'avois fait bâtir un grand Moulin exprès pour élever des eaux qui m'en donnoient perpetuellement cinquante pouces, & qui tombant dans un réservoir du côté de la Capitainerie, faisoient aller quatre fontaines de ce côté-là, & deux dans le parterre du côté de la

Riviere. Il y avoit devant la face du Logis une fontaine qui venoit du grand réservoir pour en faire aller une autre au milieu du pré en bas, laquelle est environnée d'arbres & jette si haut & si gros, qu'on n'en avoit point encore vû de plus belle : mais M. le Prince tombant dans l'inconvenient de tous ceux qui veulent accomoder les maisons, a fait une dépense de quatre cens mille livres au lieu de deux cens quarante, à quoi je m'étois obligé. Pour revenir à Madame de la Fayette, elle s'aperçut bien qu'il n'y avoit pas moyen de conserver plus long-temps sa conquête ; mais elle ne me l'a jamais pardonné, & ne manqua pas de m'en faire une espece de crime auprès de M. de la Rochefoucault ; mais comme elle avoit des raisons pour ne pas paroître en mauvaise intelligen-

ce avec moi, elle m'engageoit d'aller passer presque toutes les soirées chez elle avec M. de la Rochefoucault, & ayant trouvé dans la suite une occasion où elle crut pouvoir me faire quelque dépit, elle n'oublia rien pour y parvenir.

M. de Langlade qui avoit été connu de M. Fouquet avant moi & qui veritablement m'avoit procuré le plaisir de lui faire ma premiere reverence, avoit de l'esprit, mais encore plus de présomption & d'envie, quoique je lui eusse fait faire de bonnes affaires pour plus de cinquante mille écus, il pensoit que je lui en devois toujours beaucoup de reste & qu'il étoit la cause de toute ma fortune, ensorte que tant qu'il a vécu, il a toujours conservé une jalousie extraordinaire contre moi. Il m'avoit proposé d'épouser sa sœur, & de

bonne foi j'avois dessein de l'obliger, en allant à Guyenne j'avois passé en Perigord chez son pere qui demeuroit dans le Château de Limeul appartenant à M. de Bouillon, mais comme le Château étoit ruiné, la Demoiselle logeoit dans un endroit qui avoit servi autrefois d'office, on me la fit voir dans son lit, parée autant qu'on l'avoit pû, mais entr'autres choses, elle avoit deux pendans d'oreille de crin rouge presqu'aussi gros que le poing qui ne faisoient pas trop bon effet sur son visage qui étoit pale & fort brun, ce spectacle me fit voir que je m'étois engagé un peu légérement de l'épouser, mais aussi me fit il resoudre à chercher les moyens de m'en dispenser, & pour ne pas trop choquer mon ami, je pris le parti de dire à M. de Langlade à mon retour, que ne me sentant

aucune inclination pour le mariage je donnerois trois mille pistoles pour marier sa sœur, ce qu'il reçut tant bien que mal, cependant il crut qu'il étoit toujours bon de prendre les trois mille pistoles avec quoi elle fut mariée à un Gentilhomme de Poitou, elle mourut peu de temps après. J'ai toujours véçû avec lui dans une grande déférence, nous nous étions connus aux guerres de Bordeaux, où il étoit Secretaire de M. de Bouillon; mais quelque chose que j'eusse pû faire pour reconnoître son amitié, tout ce qui m'arrivoit qui pouvoit me donner quelque distinction dans le monde lui faisoit beaucoup de peine, ne pouvant comprendre comment avec un merite beaucoup au-dessus du mien, la fortune lui étoit moins favorable qu'à moi. Il souffroit im-

patiemment de n'avoir quasi d'autre bien que celui que je lui avois procuré; tant qu'il a pû être regardé comme superieur à moi, nôtre amitié a été sincere, & auroit continué de même si la fortune l'avoit mis en état de pouvoir me faire une partie des plaisirs qu'il etoit obligé de recevoir de moi : mais il ne put jamais s'accoutumer à voir que l'on eût autant de consideration pour moi que pour lui. Par bonté de cœur, ou pour mieux dire, par sottise & simplicité; je demeurois toujours dans une grande dépendance, sans même qu'elle me fît autant de peine qu'elle auroit pû faire à tout autre. Comme il étoit fort des amis de Madame de la Fayette, qui croyoit de son côté que l'attachement que M. de la Rochefoucault avoit pour elle, devoit m'en rendre beaucoup dépendant, par-

rapport à celui que j'ai toujours conservé pour M. de la Rochefoucault, M. de Langlade & elle comploterent tous deux ensemble de me faire un mauvais tour, par lequel M. de Langlade trouvoit à satisfaire sa vanité, & Madame de la Fayette y trouvoit un interêt considerable; cela eut des suites que je ne rapporterai point, parceque je suis bien aise de les oublier. Cette Dame présumoit extrêmement de son esprit, & s'étoit proposée de remplir la place de Madame la Marquise de Sablé, à laquelle tous les jeunes gens avoient accoutumé de rendre de grands devoirs, parcequ'après en avoir été un peu façonnez, cela leur servoit de tire pour entrer dans le monde; mais son dessein ne lui réussit pas, Madame de la Fayette ne pouvoit pas donner assez de temps à une chose si peu utile

pour elle, son inclination naturelle l'emportant sur tout le reste ; elle passoit ordinairement deux heures de la matinée à entretenir commerce avec tous ceux qui pouvoit lui être bons à quelque chose, & à faire des reproches à ceux qui ne la voyoient pas aussi souvent qu'elle désiroit, pour les tenir tous sous sa main, & voir à quel usage elle les pouvoit mettre chaque jour.

Elle eut une recruë à faire pour son fils & en parla à plusieurs personnes pour lui trouver des hommes, surtout à bon marché, elle me conta un jour qu'ayant employé un Maître des Comptes à cet usage, il lui avoit effectivement fait quinze bons soldats, dont il lui fit présent, ce qui me fit beaucoup rire. Elle avoit trouvé moyen de s'attirer quelques gens qui avoient des affaires chez M. le

Prince, elle m'en fit faire deux à sa recommandation, qui lui valurent quelque chose, mais je la priai de ne me plus solliciter & l'assurai que je n'en ferois pas davantage. M. de Langlade s'étant trouvé dans la maison qu'il avoit en Poitou & ayant appris que M. de Louvois devoit passer tout proche en revenant d'un voyage qu'il avoit fait en Guyenne, fit avertir ses voisins pour leur faire connoître sa faveur, que M. de Louvois viendroit chez lui, où il lui avoit fait préparer de quoi faire bonne chere, il alla dans une chaise à deux lieues audevant de lui, pour l'inviter de passer à sa maison; mais ce Ministre l'ayant remercié un peu brusquement, ne songea qu'à la diligence qu'il vouloit faire. M. de Langlade le suivit encore une poste, mais M. de Louvois l'ayant apperçu de sa chaise lui fit signe

de son chapeau & lui dit adieu. M. de Langlade fut si touché de n'avoir pas mieux réussi, qu'il en tomba malade & mourut peu de jours après, c'est ce qui donna lieu à M. de Treville de dire un bon mot sur cela, qui étoit, *que M. de Langlade & M. de la Rochefoucault s'étoient tuez d'un coup fourré*, parcequ'à la mort de ce Seigneur on avoit dit qu'il avoit été fort touché de s'être apperçû que M. de Langlade aidé de Madame de la Fayette l'avoit obligé d'entrer dans la mortification qu'ils m'avoient voulû donner sur le mariage de M. de la Rocheguyon avec Mademoiselle de Louvois.

M. Fouquet quelque temps après ayant été mis en liberté, sçut comment j'en avois usé avec Madame son épouse à laquelle j'avois prêté plus de cent mille livres pour sa subsistance & pour

ſon procès & même pour gagner quelques Juges, comme on lui avoit fait eſperer d'y parvenir par ce moyen ; après m'avoir écrit pour m'en remercier, il manda à Monſieur le Préſident de Maupeou, qui étoit de ſes parens, de me propoſer, qu'en cas que mes affaires fuſſent auſſi bonnes qu'on lui avoit dit, je vouluſſe bien faire don à M. de Vaux ſon fils de cent & tant de mille livres qui pouvoient m'être dûs, ce que je fis volontiers & en paſſai un acte en arrivant à la Fere.

Environ à la fin de 1673, M. de Louvois me chargea d'aller trouver M. le Prince & M. le Duc à Tournai, pour leur demander de là part du Roy leur avis, ſur la neceſſité où Sa Majeſté croyoit être d'abandonner toutes les places que l'on tenoit en Hollande, il me demanda ce

que j'en pensois & fort brusquement, je lui dis que je croyois qu'il en falloit faire sauter toutes les fortifications, desorte qu'elles ne pussent être rétablies de longtemps & sans une grande dépense, par là on mettroit les Hollandois hors d'état de secourir les Pays-Bas, si le Roy jugeoit à propos de les attaquer & de les prendre, comme il me sembloit qu'il étoit fort facile, puisqu'ils n'avoient pas de Troupes ou du moins fort peu. En arrivant à Tournai auprès de leurs Altesses je n'en fus pas trop bien reçû, parceque M. de Louvois leur avoit mandé qu'il les prioit au premier jour de prendre un rendez-vous, où il les pût entretenir de la part de Sa Majesté, ce qu'ils auroient mieux aimé que de m'y voir de la sienne, M. le Duc fut d'avis de me garder, parceque la saison étoit

bien avancée & qu'ils s'en retourneroient bien-tôt à Paris ; j'y fus assez malade, mais cela ne dura pas.

Vers le mois de Juin mil six cent soixante-quatorze, M. le Prince me manda de l'aller trouver au Piéton proche Charolois, quelques jours après mon arrivée, on apprit que M. le Prince d'Orange marchoit avec une grande Armée, plus forte d'un tiers que celle de M. le Prince ; elle étoit composée d'un grand corps d'Allemans commandé par M. de Souche, & celle de Flandres par M. de Montarès, jointe à l'Armée des Hollandois, dont M. le Comte de Valdech étoit à la tête, M. le Prince résolut de les attendre dans son camp, persuadé qu'ils n'oseroient l'attaquer ; en effet ils se vinrent poster à deux petites lieues, le lendemain à la pointe

du

du jour M. le Prince monta à cheval & s'en alla sur une hauteur pour observer leur décampement, ce qu'ayant sçû je me levai aussi-tôt pour l'aller joindre, en arrivant il me dit qu'il jugeoit par la marche que les ennemis commençoient à faire, qu'il battroit au moins leur arriere-garde, & qu'il avoit donné ordre à l'Armée de marcher, je m'amusai à regarder un nombre de femmes qui se mettoient dans dix ou douze carrosses qui étoient en bas; il y avoit aussi une hauteur assez proche, où les ennemis avoient posté des Mousquetaires pour tirer à l'endroit où étoit M. le Prince, une balle perça ma culotte, ce qui me fit prendre le parti de m'en aller à couvert d'une grange qui étoit auprès, où je trouvai deux jeunes hommes très-braves & de bonne réputation qui en sorti-

rent auſſi-tôt qu'ils me virent, pour s'avancer d'où je venois & moi j'y demeurai. M. le Prince ayant consideré long-temps la marche des Ennemis, résolut un moment après de les attaquer ; il aperçut qu'il y avoit un bois proche du lieu par où il vouloit commencer, & reflêchiſſant que s'il y avoit des troupes derriere ce bois, elles pourroient le charger en flanc ; il prit le parti de s'en éclaircir : il me souvient que Meſſieurs de Navailles, de Luxembourg & de Rochefort ses Lieutenans Generaux, étoient auprès de lui, & qu'il leur donnoit ses ordres avec un peu de chaleur ; mais quand il fut à portée de pouvoir connoître s'il y avoit quelques troupes derriere le bois ; il dit à ces Meſſieurs qu'il s'y en alloit pour s'aſſurer de la chose, tous s'offrirent d'y aller pour lui en rendre compte ;

il se mit un peu en colere & les pria de le laisser faire, chacun s'arrêta, il y alla seul au petit galop laissant ce bois à deux ou trois cens pas à gauche; & lorsqu'il fut par delà & qu'il fut assuré qu'il n'y avoit aucunes troupes, il s'en revint bien plus vîte qu'il n'étoit parti, en approchant ces Messieurs, il poussa son Cheval & leur dit en riant, il n'y a qu'à les charger pour les battre, & aparemment ayant songé qu'il s'étoit mis un peu en colere & peut être hors de propos; il acheva de leur donner ses ordres avec beaucoup de douceur. Il se mit à la tête du Regiment de la Reine, & donnant l'ordre de charger, il tira son épée du fourreau, qui étoit attessée d'un ruban, qu'il avoit passé dans son bras; j'eus peur qu'elle ne le blessât, parcequ'il n'avoit que des bas de Soye, dans

ce moment on commença à charger les Ennemis, je vis aussitôt revenir M. le Comte de Rochefort qui étoit blessé. En avançant je vis qu'on portoit M. de Montal qui avoit reçû un coup de mousquet à la jambe, beaucoup d'autres Officiers qui étoient déja hors de combat & un très-grand nombre de morts ou de mourants; je fis reflexion que s'il m'arrivoit quelqu'accident, cela ne m'attireroit que des railleries. Le Regiment de Nassau qui avoit été forcé, se jetta dans l'Eglise de Senés, M. de la Cardonniere avec une troupe des Gardes, ayant fait ouvrir l'Eglise, leur promit qu'ils auroient bon quartier, & les pris prisonniers; il me demanda si je voulois qu'il me laissât vingt gardes pour les conduire au camp, voulant aller rejoindre Monsieur le Prince avec sa troupe, je pris

ce qu'il me diſoit pour un commandement & me chargeai volontiers de ces perſonnes au nombre de deux cent, parmi leſquels étoit un Prince de Naſſau fort bleſſé & quatre ou cinq autres Officiers que les Soldats mirent ſur des échelles pour les emporter. Je me mis en marche pour les mener au Château de Treſigny, deux de ces pauvres Officiers, à ce que me dirent les Soldats, étoient morts & furent laiſſez à côté du chemin ſur les échelles. J'entendois des décharges ſi furieuſes que cela me faiſoit fremir & me perſuadoit encore que j'avois pris le bon parti. Je conduiſis mes priſonniers & les mis dans une grange, de temps en temps il paſſoit des gens bleſſez qui s'en retournoient au Camp, M. le Marquis de Villeroy, depuis Maréchal de France, battit l'arriere-

garde. Sur le ſoir M. le Chevalier de Fourille me dit qu'il ſe croyoit bleſſé à mort, mais qu'il étoit ravi de s'être trouvé une fois avec M. le Prince, & en jurant m'exageroit ſa valeur & que s'il n'étoit pas tué, il acheveroit de défaire entierement les ennemis, beaucoup d'autres perſonnes qui paſſoient me parloient toutes également de la valeur de M. le Prince & à meſure qu'on faiſoit des priſonniers on me les amenoit, un Officier François demanda à me parler & me pria de le faire ſortir, parcequ'il avoit été condamné à mort à Paris pour l'enlevement d'une fille, je le menai à la porte & lui dis de ſe ſauver comme il pourroit. Parmi les Priſonniers qu'on m'amenoit j'en trouvois de ma connoiſſance & beaucoup de Gens de qualité qui avoient été pris, que je mis dans ma

chambre à part du nombre desquels étoit M. le Prince de Salmes, parent de M. le Prince d'Orange. J'étois dans une grande inquiétude, enfin ne pouvant dormir, je montai à cheval une heure avant le jour, résolu à quelque prix que ce fût de rejoindre M. le Prince, je le trouvai à une lieue du Camp qui revenoit dans sa caleche, à peine pouvoit-il parler, il ne laissa pas de me dire, que si les Suisses avoient voulû marcher en avant il auroit achevé de défaire toute l'armée des Ennemis. Aussitôt qu'il fut arrivé il dépêcha Monsieur le Comte de Briord, qui avoit vû toute l'affaire, pour en rendre compte au Roy.

M. le Prince avoit très-souvent trouvé bon que quelques temps après qu'il se seroit fâché, je lui parlasse des petits mouvemens de colere qu'il avoit eu. Le len-

demain voulant le faire ressouvenir de ce qui s'étoit passé, il m'avoua qu'il étoit vrai qu'il s'étoit un peu échauffé contre ces Messieurs; mais que quand il s'agissoit de s'éclaicir d'une chose d'aussi grande consequence que celle dont il s'agissoit alors, il ne vouloit s'en rapporter à personne; je crois pourtant que c'étoit une raison qu'il se donnoit à lui-même pour excuser son petit mouvement de colere, il sçavoit bien qu'il y étoit sujet; mais comme dans le moment, il eût bien voulu que cela n'eût pas été: ceux qui ne s'en scandalisoient point lui faisoient un grand plaisir. J'ai oui dire à Monsieur le Comte de Palluau depuis Maréchal de Clerembault, qu'un jour M. le Prince lui avoit parlé avec beaucoup de colere, & qu'étant prêt de monter à cheval, on avoit donné une casaque a M.

le

le Prince qui s'approcha de M. de Palluau, & lui dit, je te prie de me boutonner ma casaque, celui-ci répondit, je vois bien que vous avez envie de vous racommoder avec moi ; allons j'y consent soyons bons amis, que M. le Prince avoit fort ri & que cela lui avoit fait grand plaisir. Il se trouva qu'il y avoit plus de trois mille prisonniers, & cent ou cent vingt drapeaux ou étendarts, que M. le Prince fit mettre dans des paniers & ordonna de les mettre derriere mon Carrosse pour les presenter à Sa Majesté.

Dix ou douze des Prisonniers tant Princes qu'Officiers, voulurent venir avec moi, j'en mis trois dans mon Carrosse & les autres sur des chevaux ; lorsque nous fumes arrivez à Rheims, M. le Duc d'Holstein me dit, que M. le Comte de Valdech, en lui

parlant des progrez qu'alloit faire cette grande armée, lui avoit promis qu'il lui feroit boire du vin de Champagne; mais qu'aparemment il n'avoit pas entendu que ce feroit de la façon qu'il en buvoit. M. de Louvois envoya audevant de moi pour me dire d'aller tout droit au Roy. Sa Majesté me fit une infinité de questions pendant plus d'une heure. Tous les étendarts & drapeaux furent placez dans notre-Dame le jour du *Te Deum*.

Au commencement de Septembre 1676, je fis un voyage en Angoumois avec M. de la Rochefoucalt, M. le Marquis de Sillery & M. l'Abbé de Quincé; comme il y avoit long-temps que M. de la Rochefoucault n'avoit été dans ce pays-là; il fut visité d'un grand nombre de Noblesse des Provinces voisines, & après avoir resté quelques jours à Ver-

teüil & à Terne, il alla faire une pêche dans la Charente de Montignac, où l'on prit plus de cinquante belles carpes, dont la moindre avoit deux pieds, j'en fis porter une bonne partie à la Rochefoucault, où ces Messieurs allerent coucher, & comme j'en étois encore Capitaine, je me chargeai d'en faire les honneurs, on servit quatre tables pour le souper ; mais le lendemain il en fallut bien davantage pour ceux qui venoient faire leur cour à M. de la Rochefoucault ; j'y avois fait faire de grandes provisions, & sur-tout d'aussi bons vins qu'il s'en pouvoit trouver, on n'y séjourna qu'un jour, je ne sçais pas si on m'avoit grossi le memoire ; mais je sçai bien qu'il se montoit à plus de huit cent livres. En retournant à Paris M. de la Rochefoucault & ces Messieurs allerent à Basville. M. le Premier

Préſident de la Moignon, un des premiers hommes du monde outre ſes grandes & merveilleuſes qualitez, avoit celle d'être aiſé à vivre & d'un gratieux commerce, Meſſieurs de la Moignon & de Baſville, ſes fils étoient de mes amis intimes, je les priai de me chercher une maiſon que je puſſe acheter dans le voiſinage, mais après l'ouverture du Parlement M. le Premier Préſident mourut, dont je ſentis une cruelle affliction, M. de Baſville avoit envie de bâtir une maiſon à Courſon proche Baſville, & après en avoir fait faire le devis, il trouva qu'elle lui coûteroit quarante mille livres, & qu'il n'étoit pas en état d'y faire travailler, cela me donna occaſion de lui propoſer, qu'aulieu d'acheter une maiſon dans le voiſinage, comme j'en avois le deſſein ; il me fit faire un beau logement dans celle qu'il vouloit faire conſtruire, & que

j'avancerois les quarante mille livres dont il avoit besoin pour bâtir, à condition, que du jour que la maison seroit achevée. Lui & Madame Basville s'obligeroient à me donner tous les ans pendant vingt ans, deux mille livres à la fin de chaque année, & qu'au bout des vingt ans qu'ils m'en auroient payé pour ainsi dire la rente, le principal leur demeureroit. La maison fut bâtie, j'y logeai deux fois & trouvai que j'avois un beau & commode appartement ; je fus payé avec une grande exactitude suivant nos conventions, & je leur remis l'obligation.

Quelques temps avant la mort de M. de Lionne, M. Colbert me dit, qu'il avoit pensé à faire ensorte d'unir à sa Charge de Secretaire d'Etat de la Maison du Roy, la Marine, qui jusques-là avoit été du département des

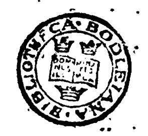
Bruxelles, mais comme je n'avois pas le temps de faire des visites quelques personnes de mes amis me donnerent rendez-vous à la promenade de Notre-Dame du Lac, où je trouvai une bonne partie de ce qu'il y avoit de gens considerables à Bruxelles, qui me firent toutes sortes de politesses. J'y vis bien des personnes surtout des femmes que j'avois laissé petites filles. M. le Prince de Parme qui étoit alors Gouverneur de Flandres m'envoya chercher avec deux carrosses, & Monsieur Angouesto depuis de Castanaga, pour-lors Mestre de Camp général, & ensuite Gouverneur, ne m'abandonna pas pendant mon petit séjour. Je l'avois fort régalé lorsqu'il vint conduire jusqu'à Paris, Monsieur le Comte de Monterey qui retournoit en Espagne. J'avois

fait venir un petit Yacht à Anvers pour m'y embarquer avec tout mon monde, le lendemain de notre départ il fit une si grande tempête, que vrai-semblablement nous ferions peris, si le Pilote ne s'étoit trouvé heureusement auprès d'un canal qui conduit à Villemstadt, où nous fumes entierement à couvert, je fus obligé d'y séjourner un jour, c'est une petite place où il y a garnison hollandoise. Ayant quitté mon Yacht à Roterdam, j'y appris que M. le Prince d'Orange étoit allé faire un tour à la campagne & devoit être le lendemain de retour à la Haye. Y étant arrivé le soir assez tard, M. le Comte d'Avaux pour-lors Ambassadeur du Roy me fit l'honneur de me loger chez lui. J'y reçu une infinité de visites, sur-tout de plusieurs principaux serviteurs du Prince d'Orange,

qui depuis longtemps n'avoient mis le pied chez M. l'Ambaſſadeur. M. le Prince d'Orange devoit arriver le ſoir, le lendemain à midi j'allai chez lui & le trouvai dans ſa ſalle, où étoit M. le Prince d'Auvergne à côté de lui avec un grand nombre de perſonnes, je me mis de l'autre côté, il me fit un accueil ſi gracieux, que tout le monde en fut ſurpris, puis s'étant approché de mon oreille, il me dit tout bas on me mépriſe bien dans votre pays & moi prenant la liberté de m'approcher de la ſienne, je lui dis pardonnez-moi, on vous fait bien plus d'honneur, car on vous craint bien fort, il ne put s'empêcher de faire un petit ſourire, ce qui ayant fait juger à la compagnie qu'il ſeroit bien aiſe de me parler, ou parcequ'il étoit temps de dîner, chacun ſe retira, & m'ayant re-

tenu il me fit mettre à table auprès de lui, me conta que le soir aussi-tôt après son arrivé Monsieur Diksveldt lui étoit venu dire, que j'étois arrivé à la Haye pour aller à l'assemblée d'Humelinck & qu'il lui en avoit parlé comme d'une chose qui pourroit bien lui faire de la peine, mais qu'il lui avoit répondu, je serai fort aise de le voir, il est de mes amis & assurément nous nous réjouirions bien à l'assemblée. Je crois que pour bien me remettre ce qui se passa à cette entrevûe, je ne sçaurois mieux faire que copier la Lettre que je me donnai l'honneur d'écrire au Roy de la Haye le 18. Mars 1681.





Copie de la Lettre que Monsieur de Gourville écrivit au Roy, de la Haye, le dix-huit Mars mil six cent quatre-vingt-un. Elle fut envoyée à M. de Croissy par la poste le vingt Mars 1681.

SIRE,

» Les grands vents qu'il fait
» en ce pays ont retardé mon
» voyage de deux ou trois jours,
» j'arrivai ici avant-hier au soir
» fort tard, j'apris hier matin
» que M. le Prince d'Orange
» devoit arriver le soir & deux
» ou trois personnes de sa mai-
» son, qui se disoient de mes
» amis, m'assurerent qu'il seroit
» bien aise de me voir; quelques-
» uns de ceux qui le virent en
» arrivant m'ont confirmé la
» même chose. J'ai été chez lui
» à midi avec M. de Montpuil-

lant, je le trouvai dans sa salle « avec beaucoup de gens qui « faisoient leur Cour, M. le « Comte d'Auvergne y étoit auf- « si, il me reçut si gratieusement, « que tout le monde en parut « surpris. Après que M. le Com- « te d'Auvergne fut sorti il me « dit, qu'il auroit trouvé fort « mauvais que je fusse parti sans « le voir, mais qu'il ne croyoit « devoir ma visite qu'au vent « contraire que j'avois eu, en « effet j'en avois parlé ainsi en « arrivant, & m'ayant ajouté, « que quoiqu'on lui eût pû écri- « re & dire sur mon voyage, il « étoit fort aise de me voir « & que le soir precedent M. « Diksveldt qui est fort bien avec « lui ayant represénté qu'il de- « voit faire ensorte que je ne « me trouvasse point à Hume- « link, il avoit répondu, que « j'étois de ses amis & qu'il étoit «

» bien assuré que je ne lui empê-
» cherois pas de prendre son
» Cerf quand il iroit à la chasse ;
» mais que je pouvois bien don-
» ner à souper au rétour & tout
» cela d'un air guai, je répondis
» du mieux qu'il me fut possible,
» après quoi il me demanda s'il
» étoit vrai comme on lui disoit,
» que Votre Majesté eût de l'a-
» version pour lui, je fis réponse
» que je croyois en sçavoir assez
» pour le pouvoir assurer que Vo-
» tre Majesté avoit de l'estime
» pour sa personne,& que c'étoit
» à lui à sçavoir s'il avoit fait des
» démarches qu'eussent pû dé-
» plaire à vôtre Majesté ; il me
» dit en souriant, qu'il croyoit
» n'avoir rien fait qui meritât ni
» l'estime de Vôtre Majesté, ni
» son aversion : mais qu'il avoit
» souhaité toujours très - forte-
» ment de la pouvoir persuader,
» qu'il désiroit l'honneur de ses

bonnes graces : on l'avertit « qu'on avoit servi, & m'ayant de- « mandé si je ne voulois pas bien « dîner avec lui, il passa dans le « lieu où il devoit manger, me « fit asseoir auprès de lui & me « parla presque toujours de cho- « ses generales ; il me fit encore « des reproches à table de ce que « je ne l'avois vû que par ha- « zard, après dîner il s'en alla « dans sa chambre, m'ayant « demandé si je ne voulois pas y « entrer un moment, je le suivis. « Il commença à me dire, que « je sçavois de M. le Duc d'Ha- « novre, qu'il auroit souhaité « de me trouver chez lui lors- « qu'il y étoit venu, & quoique « je l'eusse laissé jeune, qu'il avoit « toujours conservé de l'amitié « pour moi du temps que j'étois « auprès de Messieurs de Bruns- « wick, qui s'étoient fort loués « de la maniere dont j'avois usé «

» avec eux, je lui répondis en
» riant, que je ne sçavois pas si
» je le connoissois aussi bien que
» ces Princes, & je lui demandai
» la liberté de lui dire que l'on
» me l'avoit dépeint comme un
» homme fort réservé dans ses
» manieres, qui tâchoit de tirer
» avantage de tout, que cela pré-
» supposé je ne pouvois avoir trop
» peu de commerce avec lui ;
» mais que je verrois pendant le
» séjour qu'il feroit à Hume-
» linclk, si je pourrois connoître
» S. A. S. par moi même, que
» j'en avois déja conçû dans sa
» jeunesse de grandes idées, il se
» mit à rire & me dit qu'il étoit
» vrai qu'il ne s'ouvroit pas à tout
» le monde, mais qu'assurement
» il me parleroit d'une maniere
» qui me feroit voir qu'il me di-
» stinguoit du general, qu'il
» étoit bien fâché des mauvais
» offices qu'on lui avoit rendu au-
près

près de Votre Majesté, qui pou- «
voit lui avoir attiré son aver- «
sion. Je l'assurai que votre Ma- «
jesté n'étoit aucunement dans «
cet esprit, il me dit qu'il vou- «
loit croire que cela étoit com- «
me je lui disois, quoiqu'il ne le «
vît presque point, que je lui «
ferois même plaisir d'être per- «
suadé que de bonne foi il souhai- «
toit ardemment de pouvoir plai- «
re à Votre Majesté, je lui repon- «
dis, que si Messieurs les Prin- «
ces de Brunswick me parloient «
comme il faisoit, je sçaurois «
bien ce que j'aurois à leur ré- «
pondre, il me pressa de lui par- «
ler comme je ferois à Mes- «
sieurs de Brunswick, je lui «
dis que je ne manquerois pas «
de leur faire connoître en pa- «
reille occasion, qu'il étoit im- «
possible de pouvoir persuader «
Votre Majesté par des discours, «
quand on avoit une conduite «

» contraire & que je prendrois la
» liberté de leur conseiller de ne
» jamais tenir un pareil langage,
» quand ils seroient dans la vo-
» lonté de prendre la querelle
» de toute l'Europe contre V.
» M. que je lui demandois par-
» don de la liberté avec laquelle
» je lui parlois: mais qu'il se sou-
» vînt qu'il m'y avoit forcé, il
» me dit qu'au contraire il m'é-
» toit obligé de la maniere dont
» je commençois d'en user avec
» lui, que les choses n'étoient
» point comme je le disois, qu'il
» étoit vrai qu'il ne pouvoit pas
» s'empêcher de s'interresser
» dans tout ce qui regardoit la
» conservation des Etats, je lui ré-
» pondis brusquement, qu'il n'a-
» voit qu'à ajoûter, qu'il étoit
» de l'interêt des Etats de s'op-
» poser toujours à toutes les
» volontez de V. M. & que je
» prenois encore la liberté de lui

dire, que quand ce seroit son «
avis, ce ne seroit pas toujours «
celui des Etats. Il se jetta sur «
les desseins qu'on dit qu'a V. «
M. pour la Monarchie univer- «
selle, je lui dis que quand un «
homme comme lui me parloit «
du dessein de la Monarchie «
universelle je n'avois qu'à lui «
faire la reverence & tout cela «
d'un air fort libre qui (à ce «
que je voyois bien) ne lui dé- «
plaisoit pas, que de la maniere «
dont V. M. avoit fait la paix, «
ou pour mieux dire l'avoit «
donnée, il ne falloit plus par- «
ler du dessein de la Monarchie «
Universelle; il me répondit, «
qu'il étoit fort persuadé que «
V. M. faisoit toujours ce qui «
étoit le plus avantageux, & «
que c'étoit la regle de toutes «
ses actions; qu'elle avoit crû «
en faisant la paix qu'il étoit «
bon de desunir tant de puissan- «

» ces qui étoient contr'elles ;
» pour à loisir en regagner une
» partie & pouvoir suivre l'exe-
» cution de ses desseins. Je lui
» répondis, que je ne marchois
» que pour tacher de traverser
» les siens, qui tendoient à réu-
» nir & engager tout le monde
» pour faire la guerre à V. M.,
» il me dit qu'il prenoit cela
» comme une plaisanterie & que
» si c'étoit tout de bon il ne croi-
» roit pas que je lui parlasse
» aussi bonnement que je lui
» avois promis, qu'il ne songe-
» roit au monde qu'à la conti-
» nuation de la paix, comme le
» plus grand bien qui pourroit
» arriver aux Etats & à toutes
» l'Europe, qu'il auroit bien de
» la joie que cela pût contenter
» V. M. mais qu'il vouloit bien
» me dire naturellement, qu'il
» paroissoit que ce n'étoit pas
» trop le dessein de V. M. par les

réunions qui s'étoient faites « des chambres de Metz & d'Alzace. Ma réponse fut, que je « voyois bien qu'il avoit trop « d'esprit pour moi & que je « m'apercevois trop tard que « j'étois déja entré bien avant « avec lui pour un homme qui « n'avoit eu qu'une simple per- « mission de le voir, par l'envie « que j'avois de pouvoir l'assurer « de mes respects & que je me « trouvois déja bien empêché « à pouvoir m'excuser vers V. « M. de m'être si fort ouvert « avec S.A.S.& que je le supliois « de trouver bon que je ne par- « lasse pas davantage, pour m'é- « pargner un plus grand embar- « ras. Il me dit qu'il voyoit bien « que je prenois ce prétexte pour « ne lui pas répondre sur ces « réunions, je lui expliquai qu'il « me pressoit fort & que je « croyois que je ferois mieux de «

» me taire ; cette fin fut plus sé-
» rieuse que n'avoit été tout le
» reste de la conversation & je
» vis bien qu'il s'en étoit aper-
» çû. Il me dit en riant, qu'il
» me prioit encore de lui dire
» ce que je croyois qu'il pût fai-
» re pour justifier tout ce qu'il
» m'avoit dit de l'envie qu'il
» avoit d'être bien avec Votre
» Majesté, je lui dis du même
» air, que je croyois qu'il n'a-
» voit qu'à faire à peu près le
» contraire de ce qu'il avoit fait
» jusqu'à présent, & puisqu'il me
» l'ordonnoit je lui dirois pour
» finir la conversation, qu'il étoit
» jeune, rempli de belles & bon-
» nes qualitez, dans un beau poste
» & dans l'esperance de la Cou-
» ronne d'Angleterre, où il
» étoit peut-être assez estimé
» pour ne pas trouver de grands
» obstacles à ses desseins, & que
» s'il vouloit prendre quelque

confiance en ce que je lui di- «
rois, je ne pourrois pas m'em- «
pêcher de lui faire connoî- «
tre, que personne du mon- «
de n'avoit tant besoin de «
l'amitié de Votre Majesté, «
que lui & que je le suppliois en- «
core d'être persuadé qu'il ne «
pouvoit pas se l'acquerir par «
des paroles; mais qu'il falloit «
au moins ajouter en quoi il «
vouloit le témoigner à V. Ma- «
jesté, que je lui donnois tout le «
temps qu'il voudroit pour faire «
reflexion sur ce qu'il m'avoit «
forcé de lui dire, il me remer- «
cia & me dit, qu'il étoit per- «
suadé de ce que je lui disois & «
qu'il penseroit à ce qu'il pour- «
roit faire pour plaire à Votre «
Majesté, qu'il me prioit de «
mon côté de songer aussi à lui «
donner quelques ouvertures, «
pour le mettre en état d'y par- «
venir. Je lui dis que la premie- «

» re qui se presentoit à mon
» idée, étoit de se mettre dans
» l'esprit, que les Espagnols é-
» toient bien heureux en l'état
» qu'ils sont, que Votre Majesté
» voulût se contenter de pren-
» dre quelques Villages, qui lui
» appartenoient de droit, sans
» vouloir entrer dans la question,
» que le grand interêt des Hol-
» landois étant que la Paix des
» Espagnols leur servît de bar-
» riere ; ils devoient partager le
» bonheur que les Espagnols te-
» noient de la moderation de
» Votre Majesté, & cela d'un air
» comme si je voulois faire finir
» la conversation ; il me dit,
» que du moins il voudroit être
» persuadé que Votre Majesté
» n'en voulût pas davantage, en
» effet qu'elle avoit lieu d'être
» contente de ce qu'elle avoit fait
» pour sa gloire & pour son in-
» terêt ; qu'en ce cas il étoit prêt
de

de s'engager avec les états, & « la maison de Brunswick de la « maintenir dans tout ce qu'elle « possede, soupposé que sur ses « conquêtes, sans exception on la « voulût attaquer : cela étant, « ajouta-il, vous pouvez vous as- « sûrer que nous conviendrons « à l'assemblée de Humelinck, « des conditions que vous trou- « verez raisonnables, après quoi « il me fit encore des honnête- « tez. Si j'ai été assez malheureux « pour avoir dit quelque chose « qui ne soit pas du goût de V.M. « je lui en demande très-hum- « blement pardon, & en écrivant « je n'ai pas pensé qu'à rendre « compte autant qu'il m'a été « possible mot à mot de tout ce « qui s'est dit, étant persuadé « que par ces lumieres elle pour- « ra connoître, mieux que je ne « sçaurois faire les vûes & les des- « seins que peut avoir eû M. le «

» Prince d'Orange, dans tout ce
» qu'il m'a dit. Si elle souhaite
» que j'entre encore avec lui en
» conversation à Humelinck, je
» supplie très-humblement Vo-
» tre Majesté de me donner une
» instruction bien ample, afin
» que je tâche de me conformer
» précisement à ses intentions.
Je suis,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE'
le très-humble &
très-obéïssant Servi-
teur & sujet.
GOURVILLE.

Après que la conversation dont je rendis compte à Sa Majesté fut finie, lorsque je voulus prendre congé de M. le Prince d'Orange, il me demanda si je n'irois pas à la Comedie & que

là il me diroit adieu. Quand il y arriva, il demanda si je n'étois pas là, il me fit avertir de m'approcher de lui & étant derriere ceux qui vouloient entendre la Comedie, où il y avoit un espace assez grand, il me dit qu'il aimoit mieux m'entretenir en se promenant, que d'entendre les Comediens; il m'exhorta encore de parler avec toute sorte de franchise; je commençai par le faire souvenir de ce que je lui avois dit, que difficilement M. de With pourroit compatir avec lui, mais qu'il devoit prendre patience & avoir en vûe de profiter des occasions qui se pourroient presenter, & que le bruit du monde étoit qu'en ayant trouvé une il s'en étoit servi, il me répondit, qu'il pouvoit m'assurer en toute verité qu'il n'avoit donné aucun ordre pour le faire tuer, mais qu'à l'occasion

de la rumeur de la populace qui s'étoit émue lorsque M. de With étoit allé à la prison, plusieurs de ses amis se presentant chez lui il les y envoyoit tous, pour voir ce que c'étoit, & qu'ayant appris sa mort sans y avoir contribué, il n'avoit pas laissé de se sentir un peu soulagé. Ensuite je lui dis que j'avois été bien surpris de ce qu'il avoit songé à se faire Souverain de Gueldres par le Traité qu'il avoit projeté avec les Espagnols, & qu'il me sembloit que cela auroit pû lui nuire avec les Hollandois, qui auroient eu lieu de craindre qu'il n'eût voulu étendre sa Souveraineté, il me répondit qu'il n'avoit pas été long-temps sans s'en appercevoir, mais qu'il n'étoit pas extraordinaire qu'à son âge il n'eût de fausses vûes & qu'il n'avoit personne avec lui qui pût rectifier ses pensées, je lui dis qu'il

avoit répondu avec tant de bonté à ce que je lui avois demandé, qu'il me paroissoit que cela ne lui avoit pas deplû & me donnoit la liberté de lui dire, qu'il me sembloit qu'il s'étoit fort hazardé de s'être mis proche de Valenciennes à portée de donner une bataille au Roy, qui avoit une armée plus forte que la sienne & beaucoup plus aguerrie, & que si je l'osois dire il avoit encore beaucoup hazardé à la bataille de Montcassel. Il me répondit avec beaucoup de douceur, que tout cela pouvoit être comme je lui disois, mais que je considerasse aussi que n'ayant point d'experience, ni personne avec qui il pût apprendre l'Art de la guerre, il avoit pensé qu'en risquant quelques batailles au hazard de les perdre, il pouvoit se rendre capable d'en gagner d'autres, qu'il avoit souvent sou-

haité de donner une partie de son bien pour pouvoir servir quelques campagnes sous M. le Prince. Je lui dis ensuite que le bruit avoit fort couru à Paris, que S. A. avoit la paix dans sa poche, quand elle avoit attaqué le poste de saint Denis, il me répondit, qu'elle ne l'avoit reçûe que le lendemain; qu'à la verité elle sçavoit qu'elle étoit faite, mais qu'elle avoit crû que ce pouvoit être une raison pour que M. de Luxembourg ne fût plus sur ses gardes, mais qu'au moins il prendroit une leçon, qui pourroit lui servir une autre fois, & qu'il avoit consideré que s'il perdoit quelque monde cela ne seroit d'aucune consequence, puisqu'aussi bien il falloit en reformer.

M. Dodick que j'avois autrefois connû à la Haye & beaucoup pratiqué à Paris dans l'Am-

baſſade qu'il y avoit faite après la paix de Nimegue avec Monſieur Dykſveldt, tous deux créatures de M. le Prince d'Orange, me dit, qu'ayant appris que je devois paſſer à la Haye, il avoit avancé ſon départ pour Zelande & précipité ſa marche pour m'y trouver, il me pria de vouloir bien ſéjourner le lendemain, afin qu'il pût me donner à dîner avec S. A. qu'il aimoit mieux me prêter des relais pour me faire regagner le jour que j'aurois perdu par complaiſance pour lui, je répondis en riant qu'il ſçavoit bien que je le connoiſſois aſſez, pour croire qu'il avoit plus de facilité à promettre qu'à tenir. M. le Prince d'Orange répondit, que non ſeulement il étoit ſa caution, mais qu'il promettoit d'ordonner qu'on me fît mener deux relais de carroſſe pour faire diligence le len-

demain, M. Dodick donna un grand dîner à S. A. & à dix ou douze autres perſonnes, dont je fus du nombre. Ce Prince me fit encore l'honneur de me faire aſſeoir auprès de lui & après dîné on me propoſa un jeu qui dura long-temps, M. le Prince d'Orange me dit encore, que je me préparaſſe à lui donner ſouvent à manger avec Meſſieurs les Princes de Brunſwick au retour de la chaſſe & qu'il me donneroit & à ceux qui ſeroient avec moi autant de chevaux que je voudrois pour courir; j'avoue que je fus ſi touché de ſes manieres & de toutes les bonnes qualitez que j'avois trouvé en lui, que je ne pouvois pas m'empêcher d'en dire beaucoup de bien au Roy & aux Miniſtres; je penſe que M. de Louvois & M. de Croiſſy ne m'en crurent pas tout-à-fait, eſtimant que

le bon traitement que j'en avois reçû avoit contribué à me faire grossir les objets. M. de Louvois m'en ayant parlé depuis dans le même esprit, je lui dis que je souhaitois qu'il ne s'apperçût pas trop tard que j'avois exposé la verité.

Ensuite je me rendis auprès de M. le Duc d'Hanovre, qui se trouva sur ma route avant d'aller à Zell. Il voulut me loger dans sa maison & trois jours après étant à Zell j'allai mettre pied à terre chez M. le Marquis d'Aurée, qui étoit Envoyé de S. M. & qui m'avoit fait préparer un appartement. M. le Duc de Zell l'ayant appris envoya son principal Ministre & un carrosse, priant M. d'Aurée de trouver bon que je vinsse loger dans son château; il me reçut de même que Madame la Duchesse de Zell avec beaucoup de témoi-

ger au retour des chasses, comme je lui avoit promis, je lui répondis que j'avois connû M. le Prince d'Orange si raisonnable, que j'esperois qu'il ne trouveroit pas mauvais, qu'ayant été envoyé auprès de M. le Duc d'Hanovre, je le suivisse à Vilbaden comme j'aurois fait à Humelinck avec plaisir s'il y avoit été. Après que M. le Duc eut marché trois jours, on me reveilla le matin entre deux & trois heures, pour me dire que M. le Prince de Valdeck demandoit à me parler ; j'avois eu de grands démêlez avec lui à Zell & à Hanovre. Je lui avois même reproché, que son grand zele pour l'Empereur venoit de l'extrême envie qu'il avoit d'être fait Prince de l'Empire : comme il venoit de l'être, je lui fis beaucoup de plaisanteries sur cela, tous nos démêlez n'avoient jamais empê-

ché que nous ne vécussions ensemble avec toute sorte de bienseance, & à nous voir on auroit crû que nous étions les meilleurs amis du monde. M'étant levé en robe de chambre, il me fit de grands reproches de ce que j'emmenois M. le Duc d'Hanovre pour rompre l'assemblée de Humelinck ; je lui dis que je ne faisois que le suivre à Vilbaden, quelques indispositions l'ayant obligé d'aller y prendre les eaux, cela ne le contenta pas & l'obligea à me dire beaucoup de choses, étant beau & grand parleur; ensuite il me dit qu'il alloit voir M. le Duc d'Hanovre, sans pourtant esperer de le détourner du voyage qu'il avoit entrepris.

Vilbaden est un lieu rempli d'une infinité de sources d'eaux chaudes qu'on fait couler dans plusieurs maisons pour plusieurs bains, qu'on dit être fort salu-

taires, j'en avois deux dans celle où l'on m'avoit logé, M. le Duc d'Hanovre y prit des eaux de sources basses, qu'il envoyoit chercher toutes les nuits, pour en boire le matin; c'est une eau un peu aigrette, qui donne un bon goût au vin du Rhin. J'eus raison de croire par les lettres que je reçus en cet endroit, que le Roy étoit content de ce que j'avois fait, mais on ne me parut pas pressé de faire un traité avec M. le Duc d'Hanovre, ainsi je pris congé de Leurs Altêsses pour m'en revenir à Paris. Le jour qu'elles partirent pour s'en retourner à Hanovre, elles avoient donné ordre qu'on portât chez moi une machine d'or pour rafraichir du vin à la glace, qu'on pouvoit tirer pour le boire, sans aide de personne, cette machine étoit semblable à une de verre que Madame la Duchesse

d'Hanovre m'avoit fait voir auparavant & que j'avois trouvé d'une jolie invention, Madame de Montespan l'ayant vûe me témoigna qu'elle seroit bien aise de l'avoir, elle m'en donna neuf mille livres. A mon retour Sa Majesté parut être contente de moi & j'appris qu'ayant été question de faire une ordonnance pour mon voyage, M. de Croissy proposa de la faire de six mille livres, M. de Louvois dit, qu'il croyoit que Sa Majesté pouvoit aller jusqu'à huit & le Roy finit en disant & moi je suis d'avis qu'on la fasse de dix. En remerciant Sa Majesté à saint Germain, je lui dis, que je ne m'en vanterois pas crainte de la jalousie qu'en pourroient avoir ses Ambassadeurs, qui n'étoient pas payez sur ce pied-là, mon voyage n'ayant pas été de trois mois, mais que j'employerois cet ar-

gent à faire une belle fontaine à Saint Maur.

Le Roy continua de me donner des marques d'une bienveillance au dessus de tout ce que j'aurois pû esperer, toutes les fois que j'étois à Versailles, ce qui arrivoit assez souvent, je ne manquois pas de me trouver au lever, les Huissiers étant dans la coutume de me faire entrer des premiers, après les Privilegiez, M. de la Chaise Capitaine des Gardes de la Porte qui avoit les entrées, me donnoit sa place aussitôt que je pouvois me ranger auprès de lui; je me trouvois toujours en vûe & assez près du Roy, qui pour sa singuliere bonté, le plus souvent me faisoit l'honneur de me dire quelque chose, ce qui étoit remarqué de tout le monde, entr'autres de M. le Duc de Lauzun que je rencontrois assez souvent

auprès

auprès de M. de la Chaise, parcequ'ils avoient les mêmes entrées ; il me dit un jour qu'il avoit remarqué, que presque toujours, quand le Roy avoit jetté les yeux sur moi, Sa Majesté avoit songé à me dire quelque chose.

J'étois bien avec M. de la Feüillade, j'avois avec lui un commerce très-particulier & fort agreable. Il avoit l'esprit vif, écrivoit & parloit fort souvent en particulier au Roy, & je le trouvois instruit des premiers de tout ce qu'il y avoit de nouveau. Les Courtisans trouvoient fort à redire à sa conduite, mais avec tout cela il n'y en avoit point qui eût son sçavoir faire, & la liberté qu'il s'étoit acquise avec le Roy. Ils répandoient fort pour lui faire de la peine, qu'il parloit souvent à Sa Majesté contre le Ministere, mais cela

ne produisit d'autres effets, que d'engager ces Messieurs à avoir plus d'égard pour lui. Quand il y avoit quelque chose de nouveau il m'envoyoit chercher, s'il y avoit du monde avec lui, il me mettoit dans une petite entresolle pour m'y entretenir, je trouvois qu'il alloit fort bien à ses fins, il faisoit beaucoup de dépense, mais il ne laissoit pas que d'avoir quelque ordre & trouvoit moyen de la soutenir. Il s'embarqua dans une grande entreprise pour faire faire dans sa maison la figure du Roy, qui est aprésent à la Place des Victoires, mais qui lui reüssit fort bien, il avoit reçû beaucoup de graces de la liberalité du Roy; surtout le Gouvernement de Dauphiné, la Charge de Colonel du Regiment des Gardes, dont il trouvoit moyen, surtout pendant la guerre, de tirer beaucoup de

profit, il obtint du Roy par forme d'échange des Domaines considerables pour joindre aux terres de sa Maison, s'il avoit vêcû je crois que M. son fils eût épousé Mademoiselle de Clerambault, à cause de l'union étroite qui paroissoit être entre ces deux Messieurs.

Je me remis dans mon train ordinaire & me trouvai plus agréablement que jamais avec Messieurs de Louvois & Colbert, j'ose même dire que j'étois dans leur confidence, il m'étoit permis de leur parler plus librement que personne. Je pensai alors que je devois faire mes efforts pour tâcher d'obtenir un Arrêt qui pût assurer mon repos, que j'avois un peu trop negligé, & à l'aide de ma bonne fortune, je m'avisai deux ou trois jours avant que le Roy partît pour Fontaine-bleau, de demander

à M. Colbert, s'il trouvoit bon & à propos que je priasse M. le Prince de donner un placet au Roy, ponr obtenir un Arrêt & des Lettres Patentes qui me missent en sûreté à l'avenir; il me répondit qu'il me le conseilloit & que je devois même l'avoir fait plutôt. M. le Prince le presenta au Roy qui le remit á M. Colbert, lequel me dit, que je pouvois faire dresser l'Arrêt comme je le jugerois à propos: Sa Majesté ayant trouvé bon de me le faire expedier, je donnai toute mon application à le dresser, je le portai à Fontaine-bleau à M. Colbert, qui affecta de le lire tout du long au Roy dans son Conseil de Finances; M. Ponçet qui en étoit, après que le Roy l'eut accordé, dit qu'il croyoit que je n'y avois rien oublié, aussitôt que M. Colbert me l'eut délivré il s'en alla à Paris,

où il fut quelque temps malade & y mourut.

M. de Louvois me demanda si je ne pensois pas à prendre des mesures pour me faire Controlleur General, je lui dis qu'il pouvoit bien croire que non, puisque je ne le priois pas de m'y rendre service; cela n'empêcha pas que le jour que Sa Majesté avoit déterminé pour en nommer un, il ne me proposât; le Roy avoit mis en déliberation de me mettre en cette place, ou bien M. de Harlay Procureur General, & M. le Tellier avoit nommé M. Pelletier. Il étoit donc question que Sa Majesté fît un choix parmi nous trois, M. le Tellier opina en disant, qu'il ne connoissoit point M. le Procureur General, parcequ'il ne se montroit pas, & qu'il convenoit que j'avois de l'esprit & entendois bien les finances, sur ce discours le Roy

dit qu'il en falloit demeurer là, ce qui ayant été entendû par M. le Duc de Crequi qui avoit grande attention pour sçavoir ce qui se passoit & qui écoutoit à la porte, il courut vîtement pour en faire un secret à M. le Prince, aussi-tôt il descendit dans la Cour & m'y ayant trouvé, me tira à part, pour me dire que j'étois Controlleur General des Finances, qu'il l'avoit entendû de ses oreilles, & qu'il me prioit de faire quelques plaisirs à Bartel qui étoit de ses amis, je le remerciai & me mis aussi-tôt dans ma chaise pour m'en aller en mon logis. Je balançai quelque temps en moi même pour sçavoir comment je devois regarder cela, j'étois flaté d'un côté, mais de l'autre je trouvois qu'à mon âge c'étoit un grand poids, & qu'ayant bien des amis la plûpart crieroient bien-tôt, qu'ils auroient

sujet de se plaindre de moi, si je ne faisois pas ce qu'ils pourroient souhaiter, que d'ailleurs j'avois une nombreuse famille, où chacun me donneroit bien des malédictions, si je ne l'avançois pas selon son caprice. J'étois encore fort en peine de ce qu'il falloit souvent lire au Roy en plein Conseil les papiers dont on lui devoit rendre compte & que ne le pouvant bien faire, je serois obligé de les donner à un autre pour les lire, & par dessus tout cela je considerois que j'étois fort agréablement avec M. le Prince, que j'avois suffisamment de bien, non-seulement pour vivre honnorablement ; mais encore pour assister mes parens, selon leur petite condition ; que je n'avois plus à craindre sur les affaires passées, à cause de l'Arret & des Lettres patentes que le Roy venoit d'avoir la bonté de me

donner. Enfin je décidois en moi-même que je serois plus heureux, si quelqu'autre que moi eût été nommé. En ce moment on vint tout en courant m'apporter la nouvelle que M. le Pelletier étoit Controlleur General; je puis dire très-sincerement, que je m'en trouvai soulagé. Bien-tôt après je sçûs ce qui s'étoit passé depuis ce que M. de Crequi avoit entendû, qui étoit, que M. le Tellier après avoir dit son avis sur M. le Procureur General avoit ajouté au bien qu'il avoit dit de moi, que je m'étois mêlé de beaucoup d'affaires, que j'étois actuellement ataché à Monsieur le Prince & à M. le Duc, & que parlant de M. Pelletier, il avouoit qu'il avoit beaucoup d'esprit, qu'il pouvoit dire que c'étoit comme de la cire molle capable de prendre telle impression, qu'il plairoit à Sa Majesté de lui donner, &

& qu'ainsi il pourroit en faire un financier, ce qui détermina le Roy à le nommer. Je ne fus pas long-temps sans m'apercevoir que je m'étois bien trompé dans mon raisonnement, lorsque je croyois avoir assez de bien pour moi & pour en faire part à ma famille, puisque sans l'extrême bonté du Roy & si j'ose me servir de ce terme, sans son opiniatreté à me sauver, j'étois un homme ruiné. M. le Tellier avoit souffert impatiemment que M. Colbert se fût pour le moins égalé à lui, ce qui avoit nourri entr'eux une haine implacable. Dès que M. Colbert fut mort, il ne songea qu'à blamer sa memoire, par malheur pour moi il voulut se servir de l'Arrêt & des Patentes que M. Colbert avoit donné gratuitement en ma faveur (dont, disoit il, il auroit pû tirer pour le Roy des sommes considerables),

pour faire sa cour à M. le Prince, & parceque j'étois devenû de ses amis ; du moins j'appris qu'il avoit tenû ce langage en quelques occasions, & après l'avoir concerté avec M. le Pelletier, ils firent dire sous main à M. le Président de la Chambre des Comptes, d'empêcher la verification des Lettres Patentes que j'avois obtenues, ce qu'il fit, en parlant secretement au Maître des Comptes, qui en étoit chargé. Je soupçonnai que cette difficulté pouvoit venir de M. Nicolai, parceque M. le Prince prétendoit qu'une petite Capitainerie que ce Président s'étoit erigé, étoit dépendante de celle de Halotte ; mais je sçûs bien-tôt sous grandes promesses de n'en point parler, d'où cette empêchement étoit venû, je pris le parti de l'ignorer & neanmoins de faire des instances pour par-

venir à une verification, j'en parlai à M. le Pelletier qui me donnoit des excuses, qui me faisoient assez connoître la volonté qu'on avoit de traverser mon affaire. Je suppliai M. le Prince de me mener chez M. le Tellier à Châville pour lui en parler, & le prier de vouloir achever une affairè que Son Altesse avoit si fort à cœur & qui étoit si avancée; mais M. le Tellier s'en excusa, disant, qu'il n'entendoit pas les formalitez de la Chambre des Comptes. J'avoue que cette réponse à laquelle j'avois été bien éloigné de m'attendre me démonta si fort, que je dis impertinemment tout haut à M. le Prince, je crois que Votre Altesse peut aller prendre son lait (c'étoit son repas) puisque M. le Chancelier n'entend pas les formalitez de la Chambre des Comptes, la Compagnie fut embarras-

ſée de ma ſotiſe; mais l'affaire en demeura là, M. le Prince avoit la bonté d'en être bien fâché & moi bien davantage, de n'avoir pas porté mes Lettres à la Chambre des Comptes auſſi-tôt que je les avois eûes, puiſqu'elles auroient été verifiées, parlant de mon affaire à M. de Louvois pour le prier d'en dire quelque choſe à M. le Chancelier & à M. le Pelletier, il me répondit que les difficultez que je rencontrois ne venoient point de mauvaiſe volonté qu'on eût contre moi, je lui répliquai que ſi je n'en étois pas la cauſe, j'étois bien malheureux, puiſque j'en ſentois rudement l'effet.

M. de la Buiſſier ſous le nom duquel j'avois fait le traité de Guyenne en l'année 1661. m'étant venu trouver quelque temps après à Bruxelles me dit, qu'il avoit porté en dépôt chez un Notaire toutes les décharges ne-

cessaires pour retirer les promesses qu'il avoit mis à l'Epargne, & une somme de cent treize mille livres qui me devoit revenir; mais étant mort bien-tôt après, M. Tabouret son frere qui avoit été fort riche, & qui ne l'étoit plus s'étant accommodé avec le Notaire qui avoit le dépôt, prit l'argent qui m'étoit destiné, & tous les billets de l'Epargne qui devoient servir à retirer les promesses de l'argent: il acheta de M. le Prince de Conty la terre de Venizy, sous le nom M. Chemerault son gendre, pour joindre à celle de Terny qui lui appartenoit. Il disposa de tous les billets pour s'acquiter de quelques sommes qu'il devoit à des Particuliers, il les donnoit à fort bon marché, entr'autres il en avoit mis pour cinq ou six cent mille livres entre les mains de M. Valantinée qui m'a souvent

offert de me les remettre pour ce que je voudrois, mais je m'étois contenté de faire prendre un extrait sur les registres de l'Epargne de tous les billets qui avoient été tirez sur la Guyenne pour l'année 1661, montant à beaucoup plus que les promesses que M. de la Buissiere avoit mis à l'Epargne. J'avois joint au memoire une copie du Procès-verbal du sieur Commissaire Mauchon pour prouver, qu'il avoit enlevé les décharges qui devoient servir à retirer aussi les promesses de l'Hermitage pour l'année 1660, & ce fut sur ce fondement que l'Arrêt que j'avois obtenû portoit, que ces promesses demeureroient nulles; mais j'avoue quoique ce fût une injustice, que c'étoit neanmoins une grande grace & un prétexte à M. Pelletier de le faire valoir pour beaucoup. La premiere fois que je fus éclairci

qu'on en avoit le dessein, fut à l'occasion d'une quittance de dix-huit mille livres pour des augmentations de gages, dont le Roy avoit ordonné le remboursement en faveur de M. le Président Molé, pour pareille somme que je lui avois prêté dans une affaire pressante, dont il me sçut tant de gré, qu'il m'en a gardé le souvenir & m'a fait plaisir en tout ce qui lui a été possible jusques à aujourd'hui. M. le Pelletier ne jugeant pas à propos de m'en faire le remboursement, après bien du temps je fus contraint d'en parler au Roy & Sa Majesté ayant eû la bonté de lui ordonner de me rembourser, il representa au Roi que je devois de grandes sommes à Sa Majesté; mais elle ordonna derechef de me faire payer, ce qu'il fit, tout cela n'empêcha pas qu'il ne me donnât un accès fort libre dans

ſa maiſon, il ſembloit même que je lui faiſois plaiſir d'aller ſouvent dîner avec lui, ſon cabinet m'étoit toujours ouvert. J'y allois ordinairement aux heures où il ne donnoit point audience, & ſouvent il commençoit par me dire, parlons un peu de nos affaires. J'ai crû avoir remarqué qu'il trouvoit ſouvent dans le Grimoire des Finances, de quoi lui faire naître des ſcrupules, en effet auſſi-tôt que par les liberalitez du Roy & les occaſions qui ſe preſenterent, il eut établi ſa famille, il ne ſongea plus qu'à mettre M. de Pontchartrain en ſa place. Quand on lui avoit propoſé quelques avis, il me demandoit volontiers mon ſentiment; mais en ce temps-là, il ne s'en preſentoit pas comme il arriva quelque temps après ſous M. de Pontchartrain.

Je ne ſçai par quel hazard on

trouva un état des restes de la Guyenne fait par M. Pelot pour de grosses sommes que M. le Pelletier jugea devoir être dûes par M. Bouin, qui étoit déja rudement attaqué sur d'autres affaires, ce qui alla jusqu'à l'obliger de vendre sa Charge de Maître des Chambres aux deniers, dont on fit porter le prix au Trésor Royale. Celui-ci quoiqu'il eût toujours gardé beaucoup de mesures avec moi, (je lui avois pour ainsi-dire mis les armes à la main lui ayant donné, à la priere de M. de Bechamel, un Controlle en Guyenne de deux cent écus d'appointement, d'où il étoit parvenû par son sçavoir faire à une très-grande fortune après ma disgrace, sans s'être mêlé que des affaires de cette Province,) Ce M. Bouin, dis-je se trouvant fort surchargé crut devoir tâcher de se soulager à

mes dépens, cela nous jetta dans un grand Procès. Enfin M. le Pelletier ayant été extremement prié par M. le Marquis de Châteauneuf, de proteger M. Bouin, qui desiroit être dans son alliance, parla dans la suite d'une façon qui augmentoit mes chagrins & mes peines de beaucoup; mais la bonté que le Roy eut pour moi étoit si grande, malgré le raport qui fut fait de cette affaire; par lequel ont lui faisoit entendre, que je devois être tenû d'une partie de l'état en question, à la décharge de M. Bouin, que Sa Majesté ne laissa pas d'ordonner que l'on déchargeât M. Bouin des sommes qu'on croyoit être dûes par moi, ce qui fut fait. Pendant tout ce temps-là, je n'avois pas moins l'accès libre chez M. Pelletier, & je paroissois aussi bien traité de lui qu'on le pouvoit être,

Vers la fin de l'année 1686, M. le Prince reçut la nouvelle à Chantilly, que Madame la Duchesse avoit la petite verole à Fontaine-bleau, il partit pour s'y rendre & ne s'arrêta point qu'il ne fut arrivé ; on me vint dire à Saint Maur, qu'en passant par Paris, il avoit témoigné du chagrin de ce que je n'y étois pas pour aller avec lui, je m'y rendis aussi-tôt. Le Roy étant revenû à Versailles, & M. le Prince ayant resté malade à Fontaine-bleau, y fut assez long-temps ; mais enfin son mal augmentant cela me mit fort en peine, il avoit une grande envie de revenir à Paris, j'avois même pris des mesures pour l'y faire porter en chaise, mais son mal étant augmenté, les medecins jugerent qu'il n'en pouvoit pas échaper, & lui-même se sentant bien, ne songea plus qu'à ce qu'il

avoit de plus preſſé. Il m'ordonna d'envoyer un Courrier à Paris pour faire venir en diligence le Pere Deſchamps Jeſuite, & faire partir pour cela des relais. Il fit auſſi-tôt écrire au Roy une lettre fort touchante en faveur de M. le Prince de Conty, qui étoit encore diſgracié, enſuite il m'ordonna de faire dreſſer un Teſtament, par lequel il vouloit donner cinquante mille écus, pour être diſtribuez dans les lieux, où il avoit cauſé les plus grands deſordres, pendant la Guerre civile, pour entretenir des pauvres malades, & en un peu de paroles il déclara ce qu'il vouloit faire pour ſes domeſtiques & pour moi, à qui il vouloit donner cinquante mille écus, ajoutant obligeamment qu'il ne pouvoit jamais reconnoître les ſervices que je lui avois rendu. Je ne répondis rien, & m'en allai

faire dresser ce Testament par son Secretaire & son Notaire avec toute la diligence possible, Son Altesse se l'étant fait lire & n'y ayant pas trouvé mon nom, elle me jetta une regard de ses yeux étincelans comme en colere, & elle me dit de faire ajouter les cinquante mille écus dont elle m'avoit parlé, mais je la remerciai très-humblement, lui representant, qu'il n'y avoit point de temps à perdre & que je la priois de le signer ce qu'elle fit. Le Pere Deschamps qu'il demandoit souvent arriva, peu après M. le Duc, à qui on avoit envoyé un Courrier presqu'en même temps. Son Altesse Serenissime eut encore du temps pour l'entretenir après qu'il se fut confessé, ensuite il mourut. M. le Duc m'ayant chargé de faire preparer toutes choses, le Grand Maître des ceremonies, & les

autres Officiers qui devoient accompagner son corps à Saint Vallery étant arrivé, il y fut conduit & mis dans une cave, où étoit quelques-uns de ses ancestres, avec toute la pompe & la ceremonie dûe au premier Prince du Sang.

Madame d'Hamilton depuis Duchesse de Tirconel, devant partir pour aller à Londres me dit, que Sa Majesté Britannique ne manqueroit pas de lui demander ce que je disois des grands progrez qu'il faisoit pour le rétablissement de la R. Cath. en Angleterre; je la priai de lui dire en ce cas-là, que si jétois Pape il seroit déja excommunié, parcequ'il alloit faire pendre tous les Catholiques d'Anglererre; & que je ne doutois pas que ce ne fût l'exemple de ce qu'il avoit vû faire en France, qui lui servoit de modele, mais que cela

étoit bien different, qu'à mon avis il auroit dû se contenter de favoriser les Catholiques en toutes rencontres pour en augmenter le nombre, & laisser à ses Successeurs le soin de remettre peu à peu l'Angleterre tout-à-fait sous l'obéissance du Pape.

J'entretenois toujours quelque commerce avec Messieurs les Princes de Brunswik, dont je rendois compte à Messieurs les Ministres, M. le Duc d'Hanovre m'envoya un courrier exprès vers le mois d'Avril 1687, pour me dire que si je voulois aller à Aix la Chapelle, il auroit bien du plaisir à me voir, & qu'il étoit dans l'intention de faire quelque chose qui fût agreable au Roy, Sa Majesté m'ordonna d'y aller pour le porter à faire un traité avec elle. M. l'Abbé de Marsillac qui cherchoit toujours à soulager l'état où il étoit, pen-

ſant que les eaux de ces lieux-là lui ſeroientpeut-être favorables, ſe propoſa ce voyage & Mademoiſelle de la Rochefoucault, qui ne pouvoit pas ſe réſoudre à le laiſſer partir ſans l'accompagner, en voulut être auſſi; ils ſe firent un plaiſir de voir en allant & revenant Madame l'Abbeſſe de Soiſſons leur tante qu'ils aimoient beaucoup; nous paſſames auſſi à Sillery & allames prendre des bateaux à Charlesville pour nous mener à Liege, où nous trouvames Madame la Princeſſe de Fuſtemberg, M. l'Evêque de Straſbourg y étoit auſſi, nous y ſéjournames un jour, & arrivames à Aix la Chapelle, où M. le Duc & Madame la Ducheſſe d'Hanovre étant déja, m'avoient fait loüer une des plus belles maiſons de la ville. M. l'Abbé de Marſillac en prit une autre tout contre, & nous y ſé-
journames

journames autant de temps que ce Prince y demeura, M. le Duc d'Hanovre ſeroit aſſez volontiers convenû de ce que j'avois pouvoir de faire avec lui, ſi ce n'eût été qu'on demandoit une étroite liaiſon avec le Roy de Dannemark; mais comme ce Roy a toujours des prétentions ſur la ville d'Hambourg, & qu'elle eſt ſous la protection de Brunſvick. Dans ces dernieres années que le Roy de Dannemark a voulu faire des tentatives, cette Maiſon s'y eſt toujours oppoſée & en a garenti cette ville, outre que M. le Duc d'Hanovre craignoit que cela ne l'engageât à quelque choſe qui déplût à la Suede avec laquelle la maiſon de Brunſwick eſt étroitement liée. Ayant envoyé à la Cour le ſieur de Gourville mon neveu, pour rendre compte de ce qui s'étoit paſſé à Aix la Cha-

pelle ; le Roy lui fit l'honneur de lui ordonner d'aller continuer cette Negociation à Hanovre & de faire ensorte que M. le Duc de Zell & M. son frere entrassent dans le Traité.

Mon imagination faisant toujours beaucoup de chemin, je me fis un projet de proposer à M. le Duc d'Hanovre de se faire Catholique avec toute sa famille ; que par ce moyen il pourroit devenir Electeur, & un de ses enfans Evêque d'Osnabruck après lui, puisque ce seroit au Chapitre à nommer un Catholique. Ayant dit ma pensée à M. le Prince de Fustemberg, depuis Cardinal, qui se trouvoit dans le voisinage ; je lui demandai si M. l'Electeur de Cologne voudroit bien faire Coadjuteur d'Hildesheim celui que M. le Duc d'Hanovre destinoit pour l'Evêché d'Osnabruck, il m'assura qu'il

n'en doutoit pas, ce qui auroit donné une grande consideration à cette Maison, & faisoit un bel établissement pour un de ses enfans, mais comme je prévoyois bien que raisonnablement il y auroit à craindre qu'un jour cela ne pût faire un démembrement des biens de l'Eglise, qui font la principale partie des revenus de ce Duché, j'ajoutois à ma premiere pensée que ce changement de Religion seroit regardé d'une si grande consequence pour la Religion Romaine, que je ne doutois pas que le Pape ne fît tout ce qu'on pourroit souhaiter pour assurer que tous ces Benefices demeureroient pour toujours réunis à ce Duché. Ce qui me donnoit quelque esperance pour le changement est, que j'avois souvent entendu dire à M. le Duc d'Hanovre, que Jesus-Christ avoit dit en communiant,

à ses Apôtres, CECI EST MON CORPS, mais que l'on ne sçavoit pas bien comment il l'avoit entendu, & qu'ainsi il croyoit que l'on pouvoit se sauver dans toutes les Religions Chrétiennes. Il étoit Lutherien, Madame la Duchesse d'Hanovre étoit Calviniste, & chacun d'eux avoit son sermon separé dans la même sale.

Je demandai un jour à Madame la Duchesse de quelle religion étoit la Princesse sa fille qui pouvoit avoir treize ans, & qui étoit fort bien faite, elle me répondit qu'elle n'en avoit point encore, qu'on attendoit pour sçavoir de quelle religion seroit le Prince qui l'épouseroit, afin de l'instruire dans la religion de son mari, soit protestant ou catholique. M. le Duc d'Hanovre après avoir entendû toute ma proposition me dit que ce seroit

une chose très-avantageuse pour sa Maison ; mais qu'il étoit trop vieux pour changer de religion. Je ne laissai pas de menager une entre-vûe de M. le Prince de Fustemberg avec lui, sous prétexte de l'entretenir sur les affaires du temps, mais à la fin M. le Prince de Fustemberg lui parla non-seulement de la coadjutorerie d'Hildeshem ; mais encore vouloit lui faire envisager, qu'ayant un grand nombre d'enfans, il les pourroit mettre dans les Chapitres, & raisonnablement esperer qu'il y en auroit qui prendroient des Evêchez, il convint que la proposition lui paroissoit belle & bonne ; mais qu'il la regardoit seulement comme une marque de l'affection & de l'amitié que j'avois pour lui, voulant mourir dans sa religion, & étant trop vieux pour en changer. Madame la

Duchesse qui le sçût, me fit des complimens & des amitiez sur la bonté que j'avois, d'une maniere qui me fit juger qu'elle auroit volontiers consenti à la proposition, si son mari y étoit entré, cette Princesse avoit infiniment d'esprit & une si grande gayeté, qu'elle l'inspiroit à tous ceux qui l'aprochoient ; mais il me semble qu'elle avoit une pente naturelle à chercher souvent à dire quelque chose sur son prochain en sa presence ; il est vrai qu'elle le disoit de maniere que celui à qui elle s'adressoit ne pouvoit s'empêcher d'en rire le premier.

Le jour du départ étant arrivé j'allai accompagner leurs Altesses à Althenoüé,& le soir Madame la Duchesse d'Hanovre me dit qu'on lui vouloit vendre deux diamans de douze ou quinze mille livres chacun, elle me

les montra en me priant de vouloir lui donner mon conseil pour le choix, ce que je fis fort ingenument, & m'en étant allé dans le logis qu'on m'avoit marqué, M. le Baron de Platen, Premier Ministre du Prince, m'aporta celui que j'avois en quelque façon estimé, mais il ne fut jamais en son pouvoir de me le faire accepter. Quelque temps après M. le Duc d'Hanovre m'envoya huit chevaux des plus beaux qu'on puisse voir, de la race d'Oldembourg, aussitôt que je les vis je me proposai de supplier le Roy de vouloir bien qu'on les mît dans ses écuries, Sa Majesté voulut bien les accepter, ce qui me fit un très-grand plaisir.

Après que la guerre fut déclarée on parla fort de la négociation qui se faisoit avec M. de Savoye, on prétendoit mettre une garnison dans la Citadelle de

Turin, M. de Savoye ne s'y pouvant résoudre offrit ses troupes au Roy & de recevoir garnison françoise dans deux de ses places, qui à la verité n'étoient pas de grande consequence, la résolution fut enfin prise de lui déclarer la guerre, en cas qu'il ne voulût pas recevoir garnison françoise dans la Citadelle de Turin, & l'ayant appris je fus trouver M. de Louvois pour lui representer combien cette guerre coûteroit à la France, par la necessité où l'on se trouveroit de faire voiturer par des mulets seulement tout ce qui seroit necessaire pour la subsistance de l'Armée; que le Roy ayant déja tant d'ennemis sur les bras, il me sembloit qu'on auroit dû en éviter le nombre: s'il ne seroit pas plus avantageux que l'on fit passer ses troupes dans l'Armée du Roy & que l'on mît garnison dans

dans les deux petites places qu'il offroit ; que cela l'empêcheroit peut-être d'achever le Traité que l'on disoit qu'il avoit commencé, ou du moins pourroit le suspendre pour quelque temps ; que j'avois toujours entendu dire que les guerres d'Italie avoient été ruineuses & fatales aux François ; que la frontiere de France du côté du Piemont étoit la seule où l'on n'avoit jamais rien fait pour la mettre en bon état ; qu'il ne falloit pas s'étonner si M. de Savoye ne vouloit pas recevoir de garnison dans sa Citadelle de Turin, puisque se seroit se soumettre & tout son pays à la volonté de la France, & qu'assurément cela devoit le precipiter d'entrer dans la ligue avec les ennemis à toutes conditions ; mais soit que M. de Louvois fît quelque reflexion sur tout ce que je lui disois, ou qu'il fût impor-

tuné de mon discours, il me répondit assez brusquement, que la résolution étoit prise en plein Conseil, & me dit comme il avoit fait à l'occasion de la sortie des Ministres : que le Roy n'aimoit pas qu'on lui parlât en particulier contre ce qui avoit été résolu en presence de tous. Je pensois comme j'avois fait autrefois, que c'étoit lui qui avoit ouvert & aparemment soutenu l'avis qui avoit été pris.

Dans l'année mil six cent quatrevingt-dix, M. le Pelletier me dit un jour, qu'on proposoit de faire quelque affaire sur l'or & sur l'argent, je lui répondis que j'avois toujours oui dire que c'étoit une matiere bien délicate, il me demanda si je croyois bien qu'il y eût deux cent millions en monnoye dans le Royaume, ainsi qu'il en avoit fait l'estimation dans le Conseil Royal, je lui dis

qu'il falloit qu'il y en eût beaucoup plus ; parceque j'avois souvent observé que le commerce de Paris qui est grand se faisoit avec beaucoup d'argent ; il me dit qu'on proposoit de marquer les especes comme on avoit marqué les sols & de prendre une somme pour la marque, je lui dis que quelque marque que l'on pût faire, il y auroit une infinité de gens qui s'efforceroient d'en marquer & que les peuples n'étoient pas capables de connoître la difference de la marque du Roy d'avec celle des faux remarqueurs. Ensuite étant allé voir M. de Louvois il m'en parla aussi, je lui fis d'abord la même réponse, mais m'ayant dit qu'on étoit dans la necessité de faire quelque chose d'extraordinaire par le grand besoin qu'on avoit d'argent, je lui dis que si on étoit resolu absolument de

en faiſant fort valoir ce ſervice à Sa Majeſté ; ce qui m'étant revenu je ſentis une joie inexprimable de ce que ma fortune m'avoit aſſez favoriſé, pour pouvoir donner quelque petite marque de ma reconnoiſſance, des bontez que Sa Majeſté me témoignoit dans toutes les occaſions. M. le Pelletier me dit quelques jours après, que le Roy avoit parlé obligeamment de cette affaire pour moi, je lui demandai bonnement s'il ne jugeroit point qu'il fût à propos que je me ſerviſſe de cette occaſion pour obtenir du Roy un nouvel Arrêt & de nouvelles Lettres Patentes, pour me mettre tout-à-fait en repos, & terminer toutes mes craintes ſur les changemens qui pourroient arriver ; mais je ne trouvai pas que cela tombât dans ſon ſens. Et comme je penſois que l'occaſion étoit

très-favorable, & que M. le Pelletier n'y étoit pas entré, je m'efforçai de nouveau à penétrer d'où cela pouvoit arriver, enfin de toutes les pensées qui me vinrent, je m'arrêtai à croire que M. Pelletier à l'instigation de M. le Tellier avoit si fortement parlé au Roy contre M. Colbert, pour m'avoir procuré ma décharge, qu'il ne crut pas pouvoir proposer à Sa Majesté une chose qu'il avoit si fort blâmée en M. Colbert. J'employai pendant quelques jours assez de temps pour faire des Memoires, par estimation, de ce qu'il pourroit y avoir d'argenterie dans Paris, en y comprenant Messieurs les Evêques, les Grands du Royaume & chacune des conditions particulieres ; mais tout cela pour tâcher d'aprocher seulement un peu de la vérité, & je portai mon estimation

en gros à environ cinquante millions, & après y avoir fait reflexion je crûs que cela pourroit bien aller à une pareille somme pour le reste du Royaume. Poussant ma spéculation, je me déterminai de croire qu'il devoit y avoir un tiers des cinquante millions en flambeaux, cuillieres, fourchettes & couteaux. Ayant remarqué depuis quelques années dans mes voyages, que tous les Cabaretiers des Routes passageres avoient des cuillieres & fourchettes d'argent, & quelques-uns un bassin avec une éguiere; que dans les plus petites Villes, le grand nombre des Bourgeois avoient des cuillieres & des fourchettes, & m'appliquant à examiner de quelle utilité pouvoit être au Roy la fonte de la vaisselle, je ne trouvai pas que cela pût être considerable. Premierement,

parceque je ne croyois pas que que l'on pût faire refondre ce tiers, que j'ai marqué être par estimation, en flambeaux, cuillieres & fourchettes d'argent, que du surplus il n'y avoit pas d'aparence que le Roy y pût trouver d'autres avantages, que celui de la fabrique de la Monnoye, qui ne pouvoit être fort considerable, que ce seroit entierement ruiner le corps de tous les Orfévres, qui ne laissoit pas d'être assez nombreux, en y comprenant les aprentifs & les garçons; enfin je me réduisis à croire que l'on pouvoit seulement fondre les chenets, les braziers & toutes ces autres choses qui ne servent qu'au luxe, sans toucher à la vaisselle. Je rendis compte à M. de Louvois de tout ce que j'avois imaginé sur cela, & j'en entretins M. de Pontchartrain à qui j'avois dis l'ordre que M.

de Louvois m'avoit donné.

M. de Pontchartrain fut fait Controlleur General lorſque M. Pelletier, qui y contribua autant qu'il lui fut poſſible, voulut quitter cette place. Dès que ce premier eût celle d'Intendant des Finances, je commençai d'en être connû, & peu à peu ayant eû quelque commerce avec lui, il m'honora des marques de ſon eſtime & de ſon amitié. J'eus alors l'eſperance de voir la fin de tous mes travaux, ne doutant plus que M. de Pontchartrain ne ſe trouvât diſpoſé à ſeconder les bonnes intentions du Roy, cela parut ſi bien dans la ſuite, que ce Miniſtre ayant mis toutes mes affaires entre les mains de M. du Buiſſon, apparemment en lui faiſant connoître le deſſein qu'il avoit de m'obliger, les choſes ſe trouverent bientôt en état d'être rappor-

tées devant le Roy, par l'application & l'envie que M. du Buisson montra de me faire plaisir. Aussitôt je me presentai à Sa Majesté avec un Mémoire à la main, comme elle sortoit de son Conseil, je la suppliai très-humblement de se souvenir, qu'elle avoit eû la bonté de me dire, qu'elle vouloit me servir en cette affaire & me procurer la fin de toutes celles qui m'avoient fait tant de peine, à l'occasion d'une lettre que je portai à Sa Majesté, que M. le Prince lui avoit écrit quelques années avant sa mort, pour ne lui être renduë qu'après, par laquelle il lui recommandoit en general sa famille, la suplioit de faire quelque chose après sa mort qui regardoit Madame la Princesse, & aussi de vouloir bien se souvenir des graces qu'il avoit eu la bonté de lui accorder pour

moi à la trés-humble supplication qu'il lui en avoit faite. Sa Majesté m'interrompit d'abord & me dit qu'elle se souvenoit bien de ce qu'elle m'avoit promis; je lui dis d'un air assez gai, qu'il étoit donc inutile de lui donner mon Mémoire & le mit dans ma poche, cela le fit sourire en me quittant. Peu de jours après ayant apris avec combien de bonté il m'avoit accordé tout ce que j'avois souhaité, je me trouvai à la même place à l'entrée de son cabinet pour le remercier; il me répondit d'un air gratieux & en riant; eh bien Gourville ne suis-je pas un homme de parole? & passa. M. de Ponchartrain me témoigna une grande joie du succés de ses soins & de la façon avec laquelle le Roi m'avoit accordé tout ce je pouvois desirer; il me dit en même temps, que je n'aurois

plus qu'à voir M. du Buisson, pour le prier de dresser l'Arrest & les nouvelles Lettres Patentes que le Roy avoit agréées, & que de sa part il les signeroit avec plaisir, lorsqu'elles lui seroient presentées. J'allai trouver M. du Buisson & lui rendis compte de ce que m'avoit dit M. de Pontchartrain, aussitôt M. du Buisson dressa l'Arrest & les Lettres avec toute la diligence possible, & après me les avoir lûes il les porta à M. de Pontchartrain, qui les signa sur le champ & me les remit entre les mains. Alors me souvenant de ce qui m'étoit arrivé, je les portai aussitôt à M. le Chancelier, qui après m'avoir donné beaucoup de témoignages de sa bonté, me les scella sur le champ extraordinairement & sans me faire perdre aucun temps. Je les portai ensuite à M. Nicolai qui avoit eû la Charge

de ſon Pere & avoit commencé à me donner pluſieurs marques de ſon eſtime, il me les rendit pour les porter à M. le Procureur General pour avoir ſes concluſions, lequel me dit que M. de Pomponne l'avoit fort prié de me faire plaiſir en tout ce qui dépendroit de lui, mais qu'il étoit obligé de me dire avec toute ſincerité, que la grace que j'avois obtenuë du Roy étoit ſi extraordinaire & ſi éloignée de toutes ſortes d'exemples, qu'il ne ſçavoit comment donner ſes concluſions favorables, comme je pouvois le deſirer, le hazard ayant fait trouver là M. l'Abbé de Pomponne, qui lui fit encore des inſtances en ma faveur; il me dit qu'à ſon tour il me prioit pour l'honneur de la Chambre & pour le ſien particulier de demander des Lettres de Juſſion, que je n'aurois pas de peine à

obtenir, après la maniere dont le Roy m'avoit accordé des Lettres Patentes & l'envie que M. de Pontchartrain avoit de me faire plaisir, effectivement je les obtins aussi-tôt que je les eus demandé, & je me mis en marche pour voir Messieurs de la Chambre chez eux, ayant été averti que cela étoit necessaire. M. Pajot Maître des Comptes que j'avois fort connû lorsque j'étois premier Commis de M. de Pomponne, les ayant presenté à la Chambre, elles furent verifiées tout d'une voix.

Lorsque j'ai commencé à faire écrire tout ce qui m'étoit arrivé de tant soit peu de consideration, je n'esperois pas vivre assez pour en venir à bout, parcequ'il n'est peut-être jamais arrivé, qu'aucun homme à 78 ans ait entrepris rien de semblable, mais le plaisir que j'ai eu a

beaucoup aidé à me rendre ce dessein plus facile que je n'avois esperé, à present que je l'ai achevé sans autre secours que celui de ma mémoire; il me vient en pensée de chercher la cause de l'état où je me trouve depuis six années, sans pouvoir me servir de mes jambes, le mal que j'ai eu à une jambe, quoique très-grand, ne doit pas avoir produit cet effet sur l'autre. Il me souvient qu'il y a environ vingt ans j'eus la goute à diverses fois, non pas bien forte à la verité, & que huit ou dix ans après je commençai à ne plus sentir de douleur, mais seulement quelques foiblesses à mes genoux qui ont augmentées peu à peu, assez pour que je ne pusse marcher sans m'apuyer sur quelqu'un. L'accident qui m'arriva, comme je l'ai dit en commençant ces Mémoires, m'ayant empêché pendant quelque tems

de m'apuyer en quelque façon sur cette jambe, on me dit que je devois essayer de me servir de bequille, de crainte qu'avec le temps je ne me trouvasse hors d'état de pouvoir jamais marcher, j'essayai donc de m'en servir, mais inutilement ; & enfin peu à peu j'ai pris mon parti, je regarde comme un effet de ma bonne fortune de n'être pas aussi touché de ce malheur, comme je l'aurois peut-être été, s'il m'étoit arrivé tout d'un coup. Pendant un certain temps ceux qui étoient auprès de moi s'apercevoient que mon esprit n'étoit pas aussi libre qu'il avoit accoutumé, je sentis bien aussi en moi-même qu'il y avoit de la difference, surtout quand je voulois écrire quelques lettres, parcequ'après les avoir commencé, j'avois besoin de quelqu'un pour m'aider à les achever, cela fai-

ſoit que je n'en écrivois plus.

La paix étant faite M. le Duc de Zell envoya au Roy Monſieur le Comte de Chalembourg, qui me vint dire, que Son Alteſſe l'avoit chargé de me faire bien des amitiez de ſa part & de celle de Madame la Ducheſſe, cela me donna beaucoup de joie, je me tirai de cette converſation le mieux qu'il me fut poſſible, en le chargeant de beaucoup de remercimens pour Leurs Alteſſes. Lorſque j'étois dans cet état, Milord Portland étant venu à Paris, Ambaſſadeur du Roy d'Angleterre, m'envoya un homme de ſa connoiſſance & de la mienne, pour me dire qu'il avoit ordre du Roy ſon maître de me voir & de faire ſçavoir de mes nouvelles à Sa Majeſté Britannique. Je fis réflexion ſur l'embarras où je me trouvois, mais cela n'empêcha pas que je ne

répondiſſe qu'il me feroit honneur, & m'ayant demandé mon heure, je lui dis, que ce ſeroit quand il lui plairoit, mais que s'il vouloit bien ce ſeroit le lendemain à trois heures, je me fis porter dans mon apartement en haut qui étoit fort propre, (ce fut la premiere fois que je ſortis de ma chambre depuis ſix ans), le plaiſir que je recevois de cette viſite & l'honneur qu'elle me faiſoit, rappella aſſez mes eſprits, pour me bien tirer de cette converſation, non ſeulement je le remerciai des honnêtetez qu'il me fit de la part du Roy ſon maître & de toutes les bontez de Sa Majeſté, mais encore des obligations que je lui avois, diſant qu'elle s'étoit bien fait connoître telle que je l'avois repréſenté en France, après quelques queſtions de part & d'autre, il me dit qu'il avoit

ordre du Roy de me demander mon avis sur ce qu'il auroit à faire pour empêcher la guerre, en cas que le Roy d'Espagne vînt à mourir, y ayant beaucoup d'apparence que cela n'iroit pas loin, parceque je sçavois que depuis long-temps il n'avoit eû de desseins que pour la paix; je lui répondis, que j'estimois que de tous côtez on devoit songer à faire le fils de M. l'Electeur de Baviere Roy d'Espagne, il m'avoua que c'étoit la pensée de son maître, qui lui avoit défendu de me la dire, avant de m'en avoir fait la question, nous nous étendimes sur toutes les raisons qui appuyoient cette pensée, je me sçus bon gré de m'être si bien tiré d'affaire. Ayant eû réponse du Roy d'Angleterre après cette entrevûe, il me vint voir sans façon, pour me faire en-

core des amitiez de la part de Sa Majesté. J'appris que quelqu'un ayant conté à une Dame de merite qui a beaucoup d'esprit la premiere réponse que j'avois fait au Milord Portland, elle répondit, on disoit que Gourville avoit perdu son esprit, mais il me semble qu'il faut qu'il en ait encore pour avoir parlé comme il a fait. J'ai lieu de croire que l'honneur & le plaisir que me fit cette visite ramena mes esprits & Dieu m'a fait la grace de revenir dans mon naturel, mais je ne m'en suis pas tout-à-fait bien apperçu, que dans une rencontre, que je dirai dans la suite, après laquelle je me trouvai comme je pouvois souhaiter d'être. J'ai repris mon train & mes maximes ordinaires, ayant réglé ce que je dois dépenser pour vivre honorablement selon mon re-

venu & recommencé à voir tous les matins par détail la dépense que j'avois fait le jour auparavant, comme j'ai toujours pratiqué depuis que j'ai été en état d'en faire.

Il y a deux ans & demi ou environ, que ne pouvant avoir aucune raison ni justice de quelques personnes à qui j'avois fait plaisir, je me trouvai obligé, après une longue patience, d'intenter un procès, & comme je ne m'étois nullement attendû au procedé que l'on avoit avec moi, j'en fus si scandalisé & si fâché, qu'étant necessaire de faire un Memoire pour instruire mon Avocat, je me trouvai dans une émotion qui me fit entreprendre de le dresser & de le faire écrire, avec tant de précipitation, que je l'achevai sans l'aide de personne, cela me fit présumer que mon esprit étoit encore

encore plus revenû que je ne le pensois, & même ceux qui étoient témoins de ce que je venois de faire en furent surpris aussi-bien que moi. Après tout il ne se passoit point d'heure dans la journée que je ne remerciasse Dieu de la grace qu'il m'avoit accordée, en me faisant connoître le bon état où j'étois, les visites & les conversations que j'avois, ainsi que j'ai marqué ci-devant y contribuerent beaucoup & à me rendre ma gayeté, par la joie que j'en ressentois & l'honneur qu'elles me faisoient dans le Monde, car il est constant qu'après cela je me retrouvai dans mon naturel, & si je l'ose dire aussi-bien & peut-être mieux que je n'ai jamais pensé.

Je suis bien aise de dire ici, que lorsqu'on résolut d'abattre les Prêches qui étoient dans le Royaume, le Roy m'accorda

celui de la Rochefoucault, pour y établir une Charité, que je fis séparer de murailles qui distinguoient le lieu où étoient les hommes d'avec celui où devoient être les femmes, & au bout je fis bâtir une Chapelle, où l'on dit la Messe tous les jours pour les pauvres malades. J'avois envoyé tous les ornemens necessaires. Il y a douze filles établies d'une pieté exemplaire, qui ont fait des vœux de servir les pauvres malades, elles occupent l'Apartement qu'avoit le Ministre. Après que je leur eû fait present d'une Lampe & d'un Encensoir d'argent, elles me manderent que la Maison joignant la leur, & qui en avoit été separée, étoit à vendre pour environ deux mille livres, aussitôt je donnai des ordres d'entrer en proposition pour l'acheter; mais comme elle apartenoit aux

Huguenots, & qu'il en restoit beaucoup en ces lieux-là, après qu'on eut fait le marché pour moi, ils se rallierent tous pour me traverser, & un d'entr'eux en fit l'échange pour des biens qu'il avoit auprès de la Rochefoucault. J'avois déja fait mon projet pour l'alongement des deux Salles, qui par le moyen de cette acquisition pourroient tenir vingt-quatre Lits, & fait le fonds necessaire pour la nourriture & entretien de vingt-quatre Pauvres des deux Sexes. Je me trouvai encore si fortement scandalisé du tour qu'on m'avoit joué, que je dressai un Placet au Roy avec une grande facilité, ou j'exposai ce que je viens de dire; après qu'il eut été communiqué à M. l'Intendant de la Generalité de Limoges, Sa Majesté eut la bonté de m'accorder un Arrêt pour me mettre

au lieu & place de celui qui avoit fait l'échange, & si j'ai eu la consolation de voir la perfection de cet ouvrage, & même d'avoir augmenté la fondation de quelque chose de plus, pour que l'on donnât quelques vêtemens ou linge aux convalescens quand ils sortiroient.

J'ay ordonné par mon Testament que mon cœur fût porté dans la Chapelle de cette Charité au lieu que j'ai marqué, où j'ai fait graver mon Epitaphe sur un marbre, laissant seulement à ajouter le jour, le mois & l'année qu'il plaira à Dieu de me retirer de ce Monde. J'envoyai à ces bonnes Sœurs un Drap Mortuaire & tous les ornemens necessaires, pour le service que j'ai ordonné être fait tous les ans à pareil jour que de celui ma mort.

C'est après avoir ainsi dispo-

sé toutes mes affaires, qu'un de mes amis m'ayant fait des questions sur des choses arrivées il y a fort long-temps, je les lui racontai comme si elles s'étoient passées la veille, ce qui me donna lieu de former le dessein d'écrire ce qui m'est arrivé de tant soit peu considerable. J'ai eu un si grand plaisir de voir que mon esprit & mes allures ordinaires étoient revenues au point que je n'aurois jamais osé l'esperer, que j'ai fait ces Memoires en quatre mois & demi, ce que je n'aurois pas crû pouvoir faire en trois ans. Depuis toutes ces graces & benedictions que Dieu m'a fait, je me suis trouvé tout accoutumé à mes incommoditez, qui sont encore assez grandes & qui n'ont rien diminué de ma gayeté ordinaire, je ne souffre plus de peines de ce que je ne puis marcher; enfin je ne sçais

s'il y a quelqu'un qui soit plus heureux que je me trouve, & toujours par les bontez & les graces que j'ai reçû du Roy. J'ai de quoi faire la dépense que je puis desirer, j'ai fait part de mes biens à une partie de ma famille, selon la fortune que Dieu m'a donné ; j'en ai fait assez à mes neveux ou nieces, quoique presentement au nombre de quatre vingt-seize, pour qu'aucun ne soit en necessité, eû égard à la condition dans laquelle ils sont nez. Mon Etoile fortunée m'a si bien conduite, que je suis dans l'abondance, sans avoir ni terres ni maisons, qui pourroient me causer quelques petites peines dans la jouissance, en ayant gratifié mon Neveu de Gourville, en lui faisant d'autres avantages. Quelques-uns de mes amis qui me sont venus voir par une espece de curiosité, ont



été ſurpris de me trouver comme je viens de me peindre, beaucoup d'autres dans certains rencontres me font dire qu'ils veulent me venir voir, mais la plûpart trouvent toujours quelque choſe à faire de plus preſſé, je vois avec joye ceux qui viennent me viſiter & me conſole aiſement de ne pas voir les autres. Je m'amuſe avec mes domeſtiques, au commencement je les fatiguois fort pas mes doleances, & preſentement pour l'ordinaire je fais des plaiſanteries avec eux.

Le plus ancien de mes Domeſtiques ſe nomme Belleville & eſt avec moi depuis trente-deux ans, il avoit ſoin de ma petite écurie quand j'ai eu des chevaux, il eſt devenu fameux Nouveliſte, fort accrédité dans l'aſſemblée du Luxembourg, au retour de là il ne ſort gueres

de ma chambre & m'entretient lorſque je puis m'ennuyer.

Mignot qui a vingt-cinq ans de date, eſt Chef de mon Conſeil dont il n'abuſe pas, & eſt mon Valet-de-Chambre.

Le troiſiéme s'appelle Roſe, il eſt avec moi depuis dix-ſept ans, en qualité d'Officier & preſentement il occupe pluſieurs Charges, il ſeroit Maître-d'Hôtel ſi j'en devois avoir un, mais quoiqu'il en ſoit il fait la pitance & s'en acquite fort bien.

Le quatriéme, le Clerc en date de quinze ans, fait parfaitement bien les meſſages, je n'oſerois lui donner d'autre qualité, pour ne pas doubler les Officiers.

Le cinquiéme eſt, un jeune drôle qui ſe nomme Gibé & a de l'eſprit, il eſt né pour l'Ecriture & ne ſçauroit s'empêcher d'avoir toujours la plume à la

main, quand il a cessé de me lire quelques livres, ce qui fait qu'il ne sort point de ma chambre.

J'ai une grande curiosité pour les nouvelles, je suis des premiers averti de tout ce qui se passe, j'en fais des rélations pour mes amis de la Province, qui leur font grand plaisir, enfin le jour se passe doucement, le soir je fais jouer à l'Imperiale & conseille à celui qui est à mon côté, depuis quelques années je compte de ne pouvoir pas vivre long-temps; au commencement de chacune je souhaite pouvoir manger des fraises, quand elles sont passées, j'aspire aux pêches, & cela durera autant qu'il plaira à Dieu.

Je me suis fort pressé d'écrire mes avantures & les agitations de ma vie, pour arriver au temps que j'ai commencé à goûter

dans le port (pour ainſi dire) le repos dont je jouis preſentement par l'exceſſive bonté du Roy, mais ſi j'ai dicté avec précipitation ce que ma mémoire me fourniſſoit ſur le champ, ç'a toujours été dans la vûe de revoir les Mémoires que j'ai fait, afin d'y ajouter beaucoup de choſes qui me ſont échapées, ou que j'ai laiſſé volontairement, pour aller au but que je m'étois propoſé. L'état où je me ſuis trouvé depuis près de dix ans augmente de beaucoup mes ſentimens de reconnoiſſance, puiſque ſi j'avois eû peu de bien, comme j'ai été ſur le point de m'y voir expoſé, j'ai tout lieu de croire que je n'aurois pas tant vécû, & que j'aurois triſtement langui le reſte de mes jours dans la ſolitude où je me ſerois trouvé, ce qui m'auroit cauſé des chagrins, qui m'auroient accablé ; le grand

nombre de mes amis m'a perdu de vûe, dès que j'ai été regardé comme ne pouvant être utile à personne. L'état où j'étois au commencement de mon incommodité y a beaucoup contribué, par le bruit qui couroit, que j'étois presque hors d'état d'entretenir aucun commerce ; la plûpart aimerent mieux se laisser aller à le croire, que de se donner la peine de venir s'en informer ; c'est ainsi que le monde est fait, ce qui m'a moins surpris qu'un autre par le commerce que j'en avois. Ne pouvant plus sortir de ma chambre, je me suis défait de mon carrosse, & n'ayant point de laquais, je me suis réservé cinq personnes, dont quatre ne sortoient presque jamais de ma chambre, & trois sçavoient bien lire & écrire, ce qui m'a été d'un grand secours, la plûpart vieux domestiques de quinze, vingt

& trente ans, tous fort affectionnez par reconnoissance du passé, mais comme ce sont des hommes, j'ai crû qu'il falloit les maintenir dans leurs bonnes intentions par quelque bienfait present, & par l'esperance de l'avenir. Depuis que je me suis avisé du plaisir de faire mettre par écrit tout ce qui m'est arrivé d'un peu considerable pendant ma vie, j'ai presque abandonné la lecture, & comme il paroît par tout ce que j'ai raporté ci-devant, que j'ai toujours été honoré de la bienveillance de Messieurs les Ministres, je me propose d'ajouter ici non pas leurs Portraits, m'estimant un très-méchant peintre, mais de les representer tels qu'ils m'ont parû par le commerce que j'ai eu avec eux.

M. le Cardinal Mazarin avoit beaucoup d'esprit dans la con-

versation, & étoit naturellement éloigné de toutes sortes de violences. Les Guerres civiles dont la Minorité du Roy avoit été la cause, finirent entierement, sans que l'on fit mourir un seul homme, encore que presque la moitié de la France l'eût merité. Il sçavoit bien qu'on le blâmoit de beaucoup promettre & de ne rien tenir ; mais il s'en excusoit sur la necessité de ménager tout le monde, à cause de la facilité qu'on avoit dans ce temps-là, à se separer des interêts du Roy : & il se pouvoit bien faire, que s'il n'avoit promis qu'à ceux à qui il auroit crû pouvoir tenir sa parole, cela eût peut-être causé un plus grand bouleversement dans l'Etat. Ce n'est pas pour cela que je veuille croire que ce soit la raison ni son habileté qui l'ayent porté à cette conduite, plûtôt que son

penchant naturel. Il se plaisoit quelquefois à parler de l'opinion qu'avoit eû M. le Cardinal de Richelieu pour les Miracles, peut-être parcequ'il n'y croyoit gueres. Après sa mort on blâma fort sa memoire à cause des grands biens dont il s'étoit trouvé révêtu, ceux qui le vouloient excuser, disoient, qu'au temps de sa disgrace, s'étant vû pressé sans argent, cela lui fit naître l'envie d'en avoir beaucoup, quand il fut à portée d'en amasser. Pour moi je veux croire que le peu de bien qu'il s'étoit trouvé, venoit de la difficulté d'en pouvoir acquerir, encore qu'il fût le Maître, à cause du desordre des affaires de ce temps-là, qui étoit si grand, qu'à peine pouvoit-on faire subsister la Maison du Roy, dont j'ai vû quelquefois tous les Officiers prêts d'abandonner leurs

Charges. Il y avoit même des temps où ils ne donnoient à manger au Roy que ſur leur credit. Mais après que M. le Cardinal eut rétabli l'autorité du Roy & pacifié toutes choſes, il trouva bien les moyens de devenir riche, les ſur-Intendans pour avoir la liberté de prendre de leur côté pour leurs immenſes & prodigieuſes dépenſes, ſurtout en bâtimens, le forçoient pour ainſi dire, à prendre la meilleure partie pour lui, à quoi (je penſe) qu'il n'avoit pas de peine à conſentir, par l'envie qu'il avoit naturellement de s'enrichir. Le deſordre du gouvernement des Finances juſqu'alors en donnoit toutes les facilitez, & ceux qui ont vû tout cela de près, conviennent qu'il n'y avoit que M. Colbert capable par ſon génie, ſon extrême application & ſa fermeté, d'y

mettre un aussi grand ordre qu'il a fait, ce qui a donné lieu au Roy de le maintenir, Sa Majesté se faisant rendre compte & signant même toutes les Ordonnances pour la dépense. Mais si ceux qui ont gouverné les Finances n'ont pas eû une entiere liberté, le Roy qui par son extrême exactitude a reconnu qu'il leur étoit possible de faire ce qu'ils auroient voulû, a contenté l'envie qu'ils pouvoient avoir de s'enrichir, en les comblant de ses bienfaits, & par ce moyen a satisfait leur ambition.

M. Fouquet avoit beaucoup d'esprit & de manege & une grande fertilité d'expediens, c'est pour cela que n'étant qu'en second avec M. de Servien, il étoit quasi le Maître des Finances, dont il usa dans la suite fort librement. Il étoit entreprenant jusqu'à la temerité, il aimoit fort

les

les louanges & n'y étoit pas même délicat. Un jour partant de Vaux pour aller à Fontainebleau, & m'ayant fait mettre dans son carrosse avec Madame Duplessis Bellievre, M. le Comte de Brancas & M. de Grave ses loüangeurs, il leur contoit comment il s'étoit tiré d'affaire avec M. le Cardinal sur un petit démêlé qu'il avoit eû avec lui, d'où precisément je pris occasion de lui dire en montant la montagne dans la forest, qu'il étoit à craindre que la facilité qu'il trouvoit à réparer les fautes qu'il pouvoit faire, ne lui donnât lieu d'en hazarder de nouvelles, ce qui pourroit peut-être un jour lui attirer quelques disgraces avec M. le Cardinal; je m'aperçus que cela causa un petit moment de silence, & que Madame Duplessis changea de propos, ce qui fit peut-être que personne ne ré-

pondit rien à ce que je venois de dire. Après la mort de M. le Cardinal, suivant toujours son même caractere, il eut peine à se tenir dans les bornes où il falloit être avec le Roy, & c'est sur cela que M. le Tellier me raconta une fois ses sujets de plaintes ; mais enfin il avoit fait son projet de s'acquerir par distinction les bonnes graces du Roy, ce qui lui attira sa perte & qui, (à mon avis,) a donné lieu aux autres de faire des réflexions sur cet exemple ; je crois avoir rémarqué, qu'aussi-tôt que le Roy eut pris les rênes du Gouvernement, il ne voulut point souffrir qu'aucun de ses Ministres sortît des bornes de sa Commission, pour empiéter sur celle des autres. Je me souviens qu'étant à la Haye en 1665, M. d'Estrades me fit voir deux Lettres, par lesquelles M. Colbert lui mandoit de

faire faire telles ou telles choses, & que par le premier Courrier il lui envoyeroit les ordres du Roy, sur quoi M. d'Estrades me dit que cela tranchoit du Premier Ministre, je lui répondis que je croyois connoître assez le Roy pour me persuader qu'il ne le souffriroit jamais. En effet il m'a toujours parû que son intention étoit que chacun ne se mêlât que des affaires de sa Charge. Il permettoit à tous dans son Conseil de dire leur avis sur l'affaire dont il étoit question, mais après la résolution prise, il ne leur étoit gueres permis, quand ils avoient eû quelque pensée nouvelle, de la rapporter en particulier à Sa Majesté, ni de proposer de revenir contre ce qui avoit été arrêté. J'en ai quelquefois vû des preuves, par la liberté que j'avois de parler de toutes choses

à M. de Louvois, & la confiance avec laquelle il m'y répondoit, entr'autres à l'occasion de la résolution qui fut prise de faire sortir du Royaume tous les Ministres avec leurs familles; aussi-tôt que je le sçûs, j'allai trouver M. de Louvois pour lui dire, qu'au lieu de cet ordre que l'on vouloit donner aux Ministres pour sortir de France, je ne sçavois s'il ne conviendroit pas mieux de les envoyer par vingtaines, aux Châteaux où il y avoit des mortes payes, en leur laissant la liberté de commercer avec leur femmes & leurs amis. Que la plûpart n'avoient de revenu que ce qu'ils tiroient de leurs Emplois, que bientôt leurs femmes auroient peine à faire subsister leurs familles, & seroient dans peu réduites à la derniere extrêmité: & qu'ainsi se trouvans tous dans le même cas,

il leur pourroit bien venir en pensée de convenir entr'eux, que l'on pourroit se sauver dans les deux Religions, ce n'étant pas même une chose nouvelle, surtout, si les Gouverneurs leur insinuoient, que l'on ne pouvoit pas juger du temps que finiroit leur détention, & d'ailleurs que le zele du Roy le porteroit volontiers à donner des pensions proportionnées à ce qu'ils tiroient de leurs Emplois, à ceux ausquels Dieu inspireroit de bonne heure la connoissance de la bonne Religion, qu'on augmenteroit le bien qu'on leur voudroit faire à proportion de celui qu'ils feroient, quand ils seroient rétournez chez eux, & du nombre des conversions qu'ils feroient de ceux sur qui ils auroient de l'autorité spirituelle. L'attention qu'il donna à tout mon discours, sans m'avoir

aucunement interrompû, me fit croire qu'il avoit trouvé mon raiſonnement meilleur que ce qui avoit été réſolû & même il en convint, mais en même temps il ajouta, qu'il ne pouvoit pas en parler au Roy, qui n'aimoit pas qu'on lui propoſât rien contre ce qui avoit été réſolu en ſon Conſeil, & moi qui croyois que Sa Majeſté en tout temps prendroit de bonne part ce qui lui ſeroit repreſenté, pour en tirer le bien qui en pourroit venir, je penſai qu'aparemment c'étoit M. de Louvois qui avoit fait l'ouverture de cet avis, & qu'il ne lui convenoit pas den aller propoſer un contraire.

M. le Tellier très-grand Miniſtre a toujours eu une conduite fort réglée & avoit beaucoup de douceur quand il donnoit audience aux Officiers, une ambition moderée, & n'auroit pas

voulû jouer le rôle de Premier Miniſtre, quand même il l'auroit pû, par la crainte d'être chargé des mauvais évenemens; en un mot il étoit né ſage, mais avec un peu de penchant à la rancune, ce qu'il marqua aſſez à l'occaſion de Monſieur Deſmaretz neveu de M. Colbert. Je me ſouviens qu'un jour à Fontainebleau, me parlant de l'acquiſition qu'avoit fait M. de Louvois à Meudon, il m'exhorta de lui inſinuer autant que je pourrois de vendre le Château à quelque Communauté; craignant peut-être la grande dépenſe qu'il faudroit faire pour l'embellir, & que cela ne convenoit point, ſurtout à cauſe du voiſinage de Verſailles, ſur quoi il me cita ce qu'il avoit fait à Chaville: Je lui répondis, que ſa modération & ſa ſageſſe ne pouvoient pas ſervir d'exemple, & qu'il

faudroit être né comme lui, naturellement sage, dont il ne devoit être particulierement redevable qu'à Dieu; que je ne croyois pas que l'expérience & les réflexions pussent jamais faire un homme aussi sage qu'il l'avoit toujours été, & que par dessus cela j'étois persuadé, qu'il y avoit toujours des temps, où il courroit des maladies d'esprit, comme du corps, par les folies que j'avois vû faire à beaucoup de gens dans les bâtimens & les jardinages, dont je m'étois moi-même senti si frappé, que j'avois entrepris de faire S. Maur une maison agréable & que j'avois commencé des terrasses & un jardin dans un endroit où il y avoit une vilaine carriere, d'où on avoit même tiré de la pierre pour bâtir la maison, mais que pour couvrir ma folie, je disois, que cela ne m'incommoderoit

moderoit pas, puiſque par le traité que j'avois fait avec M. le Prince, je trouverois ma vie dans l'argent que j'y employerois. M. le Tellier me croyoit ſi bien dans les bonnes graces de M. de Louvois, que ce n'eſt pas la ſeule fois, qu'il a jetté les yeux ſur moi pour lui inſinuer des choſes qu'il ne vouloit pas ou n'oſoit lui dire, M. de Louvois ayant obtenû du Roy la ſurvivance de ſa charge pour M. le Marquis de Courtanvaux ſon fils aîné, qui paroiſſoit avoir le merite de M. ſon pere, mais qui ſembloit n'être pas tout-à-fait tourné à la deſtination qu'il en faiſoit, & m'étant perſuadé par tout ce qui m'étoit revenu des diſpoſitions de M. de Barbezieux, que ce dernier y auroit été plus propre, Monſieur le Chancelier l'ayant ſçû & fait ſes réflexions ſur cela avec M.

l'Archevêque de Rheims, ces Messieurs me prierent d'en vouloir parler de leur part à M. de Louvois, selon ma pensée, & étant venus à ma maison pour m'y engager, je m'en excusai, en les priant de considerer, que comme c'étoit une affaire purement de famille, la bienséance vouloit plutôt que ce fût Monsieur le Chancelier ou lui, qui en fît l'ouverture, mais m'ayant répliqué, qu'ils auroient bien souhaité que ce fût moi, je leur dis que s'ils vouloient faire sentir à M. de Louvois que ç'avoit été ma pensée, & que cela lui donnât occasion de m'en parler, je repondrois volontiers comme ils pourroient attendre de mon zele. Quelques jours après M. de Louvois me dit, qu'il avoit sujet de se plaindre de moi de n'avoir pas voulu l'avertir d'une chose que j'avois pensé &

qui étoit d'une grande conséquence pour sa famille, puisqu'il avoit résolu avec M. le Chancelier & M. l'Archevêque de Rheims de suivre mon avis, je lui répondis que je n'avois pas cru devoir faire davantage, puisque Monsieur le Chancelier & M. l'Archevêque de Rheims étoient entrez dans ma pensée, qu'il leur convenoit mieux d'en parler qu'à moi, il me dit qu'il ne laissoit pas de m'en avoir obligation, mais qu'il exigeoit de moi de lui parler à l'avenir ouvertement sur tout ce qui pouvoit le regarder, sans exception, je lui promis de n'y pas manquer en le remerciant de l'honneur qu'il me faisoit. M. le Chancelier étant tombé dans un état qui ne lui permettoit pas de croire qu'il eût encore long-temps à vivre & desirant que M. le Pelletier pût être Chancelier,

en fit l'ouverture à M. de Louvois, qui ayant toujours plus d'envie que moi de me faire Controlleur Général des Finances, proposa qu'en ce cas, il me falloit faire avoir cette Charge, si on pouvoit venir à bout du reste. J'apris par M. de Tilladet la conference qu'on avoit eu sur cela, à laquelle il avoit été present. Pour cette fois je n'eus pas peur de me trouver exposé à être accablé sous le poids de cet emploi, m'étant persuadé sur le champ que le Roy ne leur laisseroit pas la disposition de l'un ni de l'autre, M. le Chancelier étant mort je me rendis à S. Gervais le jour qu'on y devoit porter son corps, & m'étant approché de M. le Pelletier, qui en faisoit les honneurs, il me dit voilà le corps de l'homme de France qui vous estimoit le plus, je lui répondis

naïvement, qu'il eût été plus avantageux pour moi qu'il m'eût moins estimé & qu'il m'eût aimé davantage, en effet le Roy donna aussi-tôt à M. Boucherat la Charge de Chancelier.

Si j'ai bien connu M. le Pelletier, je crois que ses talens lui auroient donné plus de facilité à la Chancellerie, qu'à manier les Finances, & comme les embarras qui me sont venus pendant son Ministere m'ont souvent appliqué à connoître son caractere, jai crû que ce qui dominoit principalement en lui, étoit un grand desir de faire son salut, & j'ai attribué cela à la résolution qu'il avoit prise de se démettre de son Emploi, après avoir été raisonnablement enrichi par les liberalitez du Roy, & avoir fait son fils Président à Mortier, qui est l'ambition de tous les Gens de Robe. D'un autre côté il voyoit

que les grandes dépenses que le Roy étoit obligé de faire, augmentoient de jour en jour, & d'ailleurs il ne se sentoit peut-être pas l'esprit aussi fertile en expediens, qu'il auroit desiré; mais étant bien aise de demeurer en état de pouvoir faire plaisir quand il lui conviendroit, c'est ce qui lui fit desirer d'obtenir du Roy le Controlle General en faveur de M. de Pontchartrain, qu'il avoit tiré de la premiere Présidence de Bretagne, pour le faire Intendant des Finances, & qu'il logeoit dans sa maison à Versailles. Sa Majesté lui ayant conservé la qualité de Ministre d'Etat, il se trouva toujours agréablement auprès d'elle.

M. de Lyonne a beaucoup d'esprit & est consommé dans les affaires, il avoit passé une bonne partie de sa vie dans les Ambassades & séjourné long-temps à

Rome, où l'on dit que se pratique la plus fine politique ; il étoit laborieux & écrivoit toutes les dépêches de sa main, agreable & commode dans le commerce ordinaire, ayant toujours eû jusqu'à la fin quelques Maitresses cachées, il n'a pas été heureux dans la famille qu'il a laissé, quoiqu'il lui procurât de grands établissemens.

M. Colbert avoit long-temps travaillé sous M. le Tellier & dès ce temps-là il paroissoit fort laborieux & intelligent. M. le Cardinal ayant demandé à M. le Tellier un homme pour en faire son Intendant, M. le Tellier lui nomma M. Colbert, comme pour cet Emploi le plus propropre de tous ceux qu'il connoissoit, en effet M. le Cardinal s'en trouva parfaitement bien, il étoit né pour le travail, au dessus de tout ce qu'on peut

imaginer, & fort exact : je crois que son ambition étoit plus grande que le monde n'en jugeoit & peut-être plus qu'il ne croyoit lui-même. Je ne dirai pas de lui ce que j'ai pensé de M. le Tellier, qu'il n'auroit pas voulu être en place de pouvoir gouverner, dans la crainte de se trouver chargé des évenemens ; mais quand il a voulu faire quelques démarches pour sortir de sa place, il a bien jugé que le Roy ne s'en accommoderoit pas. J'ai toujours pensé, qu'il n'y avoit que lui au monde, qui eût pû mettre un si grand ordre dans le gouvernement des Finances en si peu de temps. Il avoit poussé si loin & si bien fait connoître au Roy les moyens d'en empêcher la dissipation, qu'il ne lui eût peut-être pas été facile d'en tirer de grandes utilitez ; mais il trouva dans la bonté & la justice du Roy de quoi

être enrichi au delà de ses esperances. Outre le temps qu'il employoit aux affaires de Sa Majesté, il en prenoit encore pour apprendre le Latin & se fit recevoir Avocat à Orleans, dans la vûe & l'esperance de devenir Chancelier. Il présumoit fort du bon état où il avoit mit les affaires du Roy, dont il avoit rendu le revenu certain au dessus de cent millions, qu'il croyoit suffisant pour faire la guerre. Ayant supputé qu'il y avoit un fonds plus grand que la dépense n'avoit encore été, il fit rendre un Arrest, je ne sçai pas pourquoi, par lequel il étoit défendu aux Gens d'affaires de prêter au Roy sous peine de la vie, & s'étant trouvé ensuite dans la nécessité de faire des emprunts, il s'en ouvrit à moi & me demanda, si je croyois qu'il fallût donner un Arrest contraire au pre-

mier ; je lui dis que je pensois ; qu'il n'y avoit qu'à oublier qu'il eût été donné, & emprunter comme on auroit pû faire auparavant.

Il m'a souvent passé par l'esprit, que les hommes ont leur proprieté à peu près comme les herbes, que leur bonheur consiste d'avoir été destinez ou de s'être d'estinez eux-mêmes aux choses pour lesquelles ils étoient nez, & c'est pour cela que j'ai pensé que le bonheur de M. de Pontchartrain, l'ayant conduit dans les finances, il a si bien réussi, que je ne crois pas que jamais homme ait eû plus de talens & de dispositions, que lui pour le maniment des affaires des finances. J'eus le bonheur d'en être connû aussi-tôt qu'il commença de s'en mêler, & j'oserois quasi assurer, que j'étois né avec la proprieté de me

faire aimer des gens à qui j'ai eu affaire, & que c'eſt cela proprement qui m'a fait jouer un aſſez beau rolle ; mais je me ſuis en quelque façon propoſé de faire le portrait de M. de Pontchartrain, & non pas le mien. Il me ſemble qu'il avoit bien-tôt pris des notions dans les Finances, qui ne ſeroient venues qu'avec peine à un autre ; il ſçavoit diſtinguer ceux qu'il croyoit plus habiles que lui, & je m'apperçûs bien-tôt, qu'il en ſçavoit autant & plus qu'eux, mais cela n'a pas empêché qu'il n'en ait toujours eû un petit nombre avec qui il étoit bien aiſe de s'entretenir. Il les invitoit à lui parler de tout ce qui leur venoit dans l'eſprit ſur le fait des affaires, dont il étoit chargé. Il donnoit tout le temps neceſſaire au travail, mais après cela dans la converſation, il conſervoit une

grande gayeté & a mon avis avoit peu de souci. Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur ses bonnes qualitez, me souvenant de l'opinion qu'eurent M. de Louvois & M. de Croissy, lorsque je leur racontai toutes celles que je croyois avoir trouvé en la personne de M. le Prince d'Orange, ils s'imaginerent que le bon traitement que j'en avois reçû, m'avoit grossi les objets au-delà de ce qui étoit en effet, mais ici je n'ai qu'à me confirmer dans mes pensées, par les marques que M. de Pontchartrain, a reçû des bontez du Roy pour son élévation.

J'ai fort connû M. de Pomponne à l'Hôtel de Nevers, même avant qu'il fût à la Cour, il étoit regardé par un certain nombre d'honnêtes gens & d'esprit, qui faisoient leurs delices de cette Maison, comme un hom-

me de bien & d'un bon eſprit. Il réuſſit ſi bien dans ſes Ambaſſades, & le Roy prit tant de goût pour lui, par le bon ſtile de ſes Lettres, que M. de Lionne étant venû à mourir, le Roy ſans aucunes ſollicitations, & ſans que perſonne en ſçût rien, lui envoya un de ſes Gentils-Hommes à Stokolm, où il étoit pour lors Ambaſſadeur, qui le ſurprit extrêmement, en lui aprenant que Sa Majeſté l'avoit fait Secretaire d'Etat, & lui mandoit de venir inceſſamment en prendre poſſeſſion. Ce ne fut qu'au retour de ce Courrier, que l'on ſçût ce que le Roy avoit fait à cet égard, ce qui fit que ceux qui le connoiſſoient donnerent de grandes louanges à Sa Majeſté du bon choix qu'elle avoit fait, il s'acquita fort bien de ſon devoir : mais cela n'empêcha pas que M. de Louvois ne prît oc-

casion, quand il la pouvoit trouver, de faire voir au Roy qu'il en sçavoit plus que les autres; en effet M. de Pomponne ayant oublié de mettre dans une dépêche tout ce qui avoit été résolû, & n'ayant pas nommé quelques Paroisses de Flandres au sujet des limites, M. de Louvois, ne manqua pas de le relever fortement en presence de Sa Majesté, & si je ne me trompe, cela fut cause que le Roy établit de faire lire dans son Conseil les Dépêches concernant ce qui avoit été résolû dans le Conseil précedent, je ne sçai pas même si Sa Majesté n'a pas continué de le faire toujours, & le Roy ayant trouvé le remede pour l'avenir, ne parut point être mécontent de M. de Pomponne, qui seroit mort dans sa charge, s'il n'avoit pas lui seul donné lieu à sa disgrace, qui ar-

riva à l'occasion du mariage de Madame la Dauphine. M. de Croissy qui étoit alors à Munick ayant envoyé un Courrier qui rendit sa dépêche à M. de Pomponne, dans le temps malheureusement, que M. de Chaulnes & un nombre de Dames, qui étoient chez lui, montoient en Carrosse, pour aller à Pomponne, ne fit pas réflexion que le Roy étoit dans l'impatience de sçavoir les nouvelles qu'apportoit le Courrier, & en fit encore moins sur ce que c'étoit le frere de M. Colbert qui l'envoyoit ; il se contenta de lui dire de ne se pas montrer pendant deux ou trois jours, qu'il devoit être avec sa Compagnie à Pomponne. Le Courrier en sortant de chez lui s'en alla chez M. Colbert porter une Lettre de M. de Croissy, qui renvoyoit M. son Frere au détail de ce qu'il écrivoit à Sa

Majeſté, néanmoins avec quelques petites circonſtances, qui ne firent qu'augmenter la curioſité du Roy ; quand M. Colbert les eut dit à Sa Majeſté, à mon avis ſans aucune vûe de nuire à M. de Pomponne, ne ſçachant pas qu'il fût arrivé un Courrier, un autre plus ſoupçonneux que je ne ſuis pourroit peut-être bien penſer que le Courrier avoit dit l'ordre qu'il avoit reçû de M. de Pomponne, de ne ſe montrer qu'après ſon retour. Le Roy par ſa bonté ordinaire eut patience juſqu'au lendemain matin, quoiqu'il eût fort envie de ſçavoir ce que portoit la dépêche, qui devoit être la déciſion du mariage de Monſeigneur. Le ſoir l'impatience de Sa Majeſté augmentant, il envoya chez M. de Pomponne ſçavoir ſi les Commis n'auroient point cette Dépêche ; il n'y a peut-être que le

Roy qui en pareille occaſion eût donné une ſi grande marque de patience. Il ſe peut bien faire que M. Colbert ne s'étoit pas mis beaucoup en peine d'excuſer M. de Pomponne, cela n'étant gueres d'uſage parmi les Miniſtres, car entre amis particuliers, M. Colbert auroit pû envoyer un Courrier, pour avertir M. de Pomponne de la peine où étoit le Roy, & il ne falloit pas plus de trois heures pour cela. Enfin M. Colbert voyant la réſolution que Sa Majeſté avoit priſe d'ôter la Charge à M. de Pomponne, propoſa au Roy de la donner à M. de Croiſſy & l'obtint. M. de Pomponne ayant été averti du malheur qui lui étoit arrivé, prit le parti de ſe retirer dans ſa Maiſon & de faire dire par ſon Portier, qu'on ne le voyoit point; mais cependant que ſi je me preſentois, il

me fit entrer. Dès que j'eus appris cette nouvelle, je ne manquai pas d'y aller & d'abord qu'il m'apperçut dans sa galerie, où j'étois entré pour aller à son cabinet, il sortit & me dit en m'embrassant, qu'il étoit persuadé de la part que je prenois au chagrin qui lui étoit arrivé & qu'il croyoit que Monsieur de Louvois étoit cause de sa perte, je sçavois assez les dispositions de celui-ci sur son sujet, pour lui dire, que je n'en croyois rien, & j'ajoutai qu'il étoit bien malheureux de n'avoir point connû la bonté du Roy & l'aisance avec laquelle Sa Majesté vivoit avec ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, que j'étois persuadé, que si aulieu de dire au Courrier de ne se pas montrer, il avoit donné ce paquet à un des Commis pour le porter à Versailles, le déchifrer, & en rendre com-

pte au Roy, en s'excusant de ce qu'il ne l'avoit reçû qu'en montant en carrosse, avec une nombreuse Compagnie qu'il menoit à Pomponne, & lui demandant pardon de n'être pas venû lui-même, esperant que Sa Majesté ne le trouveroit pas mauvais, sa faute n'auroit eû aucunes suites. Il me dit qu'il en étoit persuadé comme moi, mais que cela ne servoit qu'à augmenter sa douleur. Il me fit voir la lettre qu'il écrivoit à Sa Majesté & trouva bon que je lui dise ce qui me venoit dans la pensée qui pourroit y être mis, il me pria de vouloir bien attendre qu'il l'eût envoyé, afinque nouspussions un peu nous entretenir. Après que cela fut fait, il me parut qu'il lui restoit encore quelque doute, que cela ne lui eût été attiré par Mr. de Louvois, mais je lui dis encore comme j'avois déja fait, que je

ne le croyois pas, parceque M.
de Louvois en l'ôtant de là ne
devoit pas esperer d'en mettre
un autre en sa place, & même
pouvoit craindre, que celui sur
qui le Roy jetteroit les yeux, ne
lui fît peut-être plus de peine que
M. de Pomponne. Me trouvant
embarqué à soutenir ce que j'a-
vois avancé. Je fus comme obli-
gé de lui faire entendre, qu'il
ne faisoit aucun ombrage à M.
de Louvois; mais bientôt après
il aprit la verité de ce que je lui
avois exposé, il suporta sa dis-
grace avec beaucoup de patien-
ce & de moderation, par la retrai-
te qu'il fit à Pomponne, se tour-
nant tout-à-fait du côté de Dieu.
Je m'en allai aussitôt à Versailles,
où je trouvai M. de Louvois pre-
cisément dans les mêmes senti-
mens que j'avois dis à M. de Pom-
ponne, & il m'ajouta que s'il se
presentoit quelque occasion de

lui faire plaisir il le feroit volontiers. En effet M. de Pomponne m'a dit souvent depuis, que Messieurs ses enfans ayant pris le parti de la guerre, M. de Louvois les avoit aidé en tout ce qu'il avoit pû. Quelque temps après j'apris que quand il y avoit eû occasion de nommer le nom de M. de Pomponne, il avoit semblé à M. de Louvois, que le Roy auroit voulû encore pousser la patience plus loin, ce qui se justifia quelques années après; le Roy l'ayant remit dans ce Ministere & lui ayant donné de si grands apointemens, qu'il me passa par l'esprit alors, que Sa Majesté s'étoit imposée cette penitence, pour lui faire oublier la peine qu'elle lui avoit causé. Peu de jours avant la mort de M. de Pomponne il eut la bonté de me venir voir, ayant apperçû que j'entendois une Messe au

coin de ma chambre, où l'on me menoit dans ma chaise roulante, il me dit qu'il me trouvoit bienheureux dans l'état où j'étois d'avoir cette consolation, je m'efforçai de lui marquer combien je lui étois obligé de l'honneur qu'il me faisoit; il me témoigna qu'il s'étoit fait un grand plaisir de me venir voir & que sa joie redoubloit de me trouver en meilleur état qu'on ne lui avoit dit, le bruit ayant courrû que mon esprit & mon corps étoient fort diminuez, & qu'il falloit bien que ce ne fût pas au point où on lui avoit dit.

Comme j'ai commencé de rappeller autant que j'ai pû dans mon esprit les idées que j'avois eu du caractere de Messieurs les Ministres; après avoir eû plus d'occasion que personne de connoître M. de Louvois, je confesse ingénument que je n'ai

point vû homme qui eût generalement un esprit si étendu pour toutes choses, une compréhension si vive, ni une si grande application à remplir parfaitement tous ses devoirs, & qui eût une aussi grande prévoyance. Il me paroissoit que la grande quantité d'affaires dont il étoit occupé, ne lui permettoit point de donner tout le temps qui eût été necessaire pour entendre les Officiers qui venoient lui parler, mais il avoit une grande facilité à demêler ce qu'il y avoit de bon dans ce qu'on lui disoit. Il m'a paru qu'il étoit bien aise de s'entretenir avec un petit nombre de gens sur les affaires presentes & je ne me presentois jamais à la porte de son cabinet soit à Versailles, soit à Paris, qu'il ne me fît entrer, ou me fît dire d'attendre un peu de temps pour finir l'affaire qui l'occupoit;

je ſçai ſi le plaiſir que j'avois, ou l'honneur que cela me faiſoit dans le monde, ne pouvoit point avoir un peu favorablement augmenté les idées que j'avois de lui.

Après avoir perdu M. de Pomponne dans la place où il étoit, je retrouvai dans la perſonne de M. de Croiſſy plus de bonté & j'oſe dire d'amitié, que *je n'aurois* jamais dû eſperer, je lui remarquai beaucoup d'eſprit & d'entendement, & aſſez de talent pour la Charge où ſon bonheur & ſes longs ſervices l'avoient élevé, je crois que perſonne ne pouvoit mieux faire des inſtructions pour les Ambaſſadeurs que lui, il a eu la bonté de m'en lire ſouvent, lorſqu'il n'étoit plus queſtion de ſecret. Il n'y avoit point de maiſon où je fuſſe mieux reçû que dans la ſienne par les témoignages de ſa bonté & de

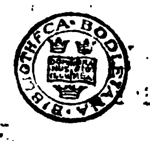
celle

celle de Madame de Croiſſy, M. le Marquis de Torcy leur fils, commençant à être fort raiſonnable & dans un âge à pouvoir diſtinguer le bien & le mal, j'eus quelque commerce avec lui, pour faire plaiſir au pere & à la mere ; je leur dis à quelque temps delà, que je ne lui trouvois qu'un ſeul défaut, qui étoit d'être trop ſage, parceque j'avois remarqué qu'avec beaucoup d'eſprit, il raiſonnoit bien mieux ſur toutes choſes que l'on n'auroit dû l'attendre de ſon âge : ce que j'ai vû de lui par quelques écrits qui ſont donnez au public & par tout ce que j'entend dire, m'en informant fort ſouvent, me fait juger qu'avec le temps il ſe trouva comme M. le Tellier, c'eſt-à-dire un auſſi grand Miniſtre, parcequ'il eſt né ſage comme lui.

Je ne doute pas ſi quelqu'un

voyoit tout ce que j'ai écrit jusqu'à present, qu'il ne pût dire, que je me suis un peu trop loué, en faisant voir que j'ai toujours été bien avec Messieurs les Ministres, mais y ayant beaucoup réfléchi j'ai trouvé que je n'avois rien dit qui ne fût véritable, quoique fort à mon honneur. C'est peut-être encore un effet de la vanité & de l'amour propre qui me fait décider aussi hardiment des gens dont je prens la liberté de parler, mais comme je n'écris que pour ma satisfaction particuliere & pour mon plaisir, je sens bien que je ne dis les choses que comme je les crois & les ai pensé dans le temps, où j'ai été en état de m'en instruire.

Fin du Tome second.





APPROBATION.

J'*Ai lû par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sçeaux* les Memoires de M. DE GOURVILLE, *à Paris le 11 Novembre 1723.*

BLANCHARD.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes Ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, Notre bien-amé ESTIENNE GANEAU Libraire à

Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Ouvrage qui a pour titre *Mémoires de* M. DE GOURVILLE, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires : A CES CAUSES voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre en tels Volumes, forme, marge, Caracteres, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de huit années consécutives, à compter du jour de la date desdites Presentes, faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, ven-

dre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de quinze cent livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests, à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'exposer en vente le manuscrit ou imprimé qui aura

ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sçeaux de France, le Sieur Fleuriau Darmenonville; & qu'il en ſera remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre,& un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sçeaux de France le Sieur Fleuriau Darmenonville; le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajou-

tée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir, DONNE' à Paris le neuviéme jour du mois de Novembre l'an de grace mil sept cent vingt-trois, & de notre regne le neuviéme, *signé* par le Roy en son Conseil.

CARPOT.

Registré sur le Registre V. *de la Chambre Royale des Imprimeurs & Libraires de Paris N°. 709. fol. 410. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du vingt-huitiéme Fevrier 1723, à Paris le dix-septiéme Decembre 1723.*

BALLARD, Syndic.

